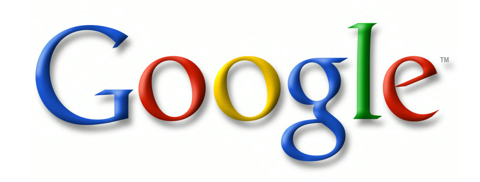
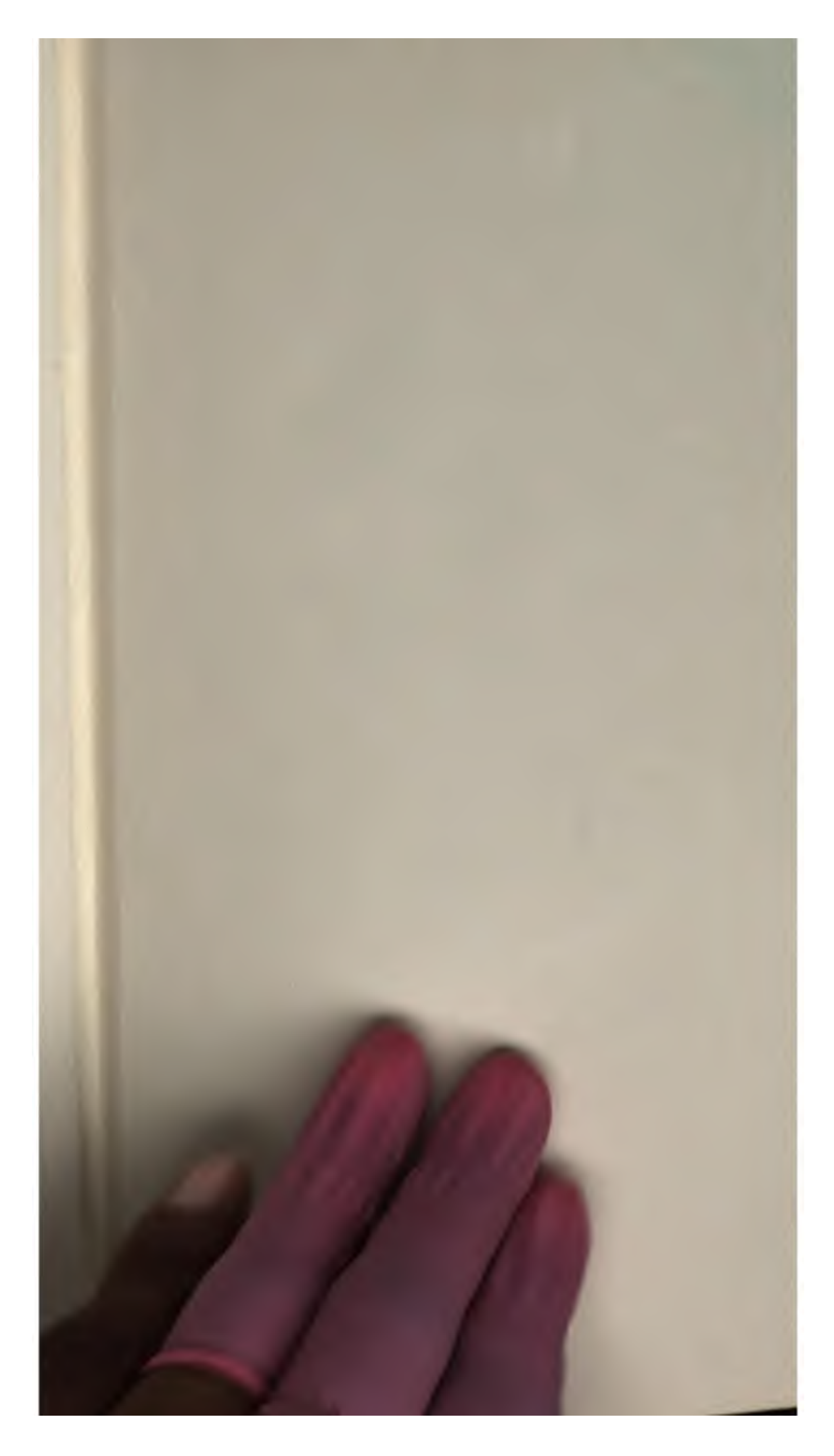




La Martine

HISTOIRE

DES

GIRONDINS

TOME HUITIÈME

PARIS. IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,

36, RUE DE VAUGIRARD.

HISTOIRE

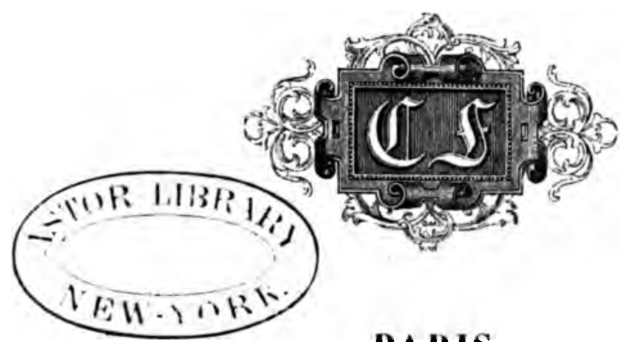
DES

GIRONDINS

PAR M.

A. DE LAMARTINE

TOME HUITIÈME



PARIS

FURNE ET Cie — W. COQUEBERT
ÉDITEURS

MDCCCXLVIII

HISTOIRE

DES

GIRONDINS

LIVRE LV.

Robespierre, Danton. — Leur entrevue. — Saint-Just chez Robespierre. — Inaction de Danton. — Séance secrète des trois comités. — Discours de Saint-Just. — Il demande l'arrestation de Danton et de ses complices. — Danton, Camille Desmoulins, Philippeaux, Lacroix, Westermann sont arrêtés. — Leur arrivée au Luxembourg. — Séance de la Convention. — Discours de Legendre. — Réponse de Robespierre. — Rapport de Saint-Just. — Projet de décret contre Danton et ses complices. — Vote unanime. — Danton dans sa prison. — Camille Desmoulins. — Sa femme. — Procès des accusés. — Leur condamnation. — Leur exécution. — Jugement sur Danton.

I.

Cependant Robespierre hésitait encore à frapper Danton. Son indécision et celle de Saint-Just et de Couthon, qu'il dominait, laissaient flotter la mort invisible sur la tête de cet ancien rival. Robespierre ne l'estimait pas, mais il ne le haïssait pas et il avait cessé de le craindre. Si cet homme eût été plus incorruptible, Robespierre l'aurait volontiers associé à l'empire. Cet Antoine aurait complété ce Lépide.

Danton était précisément doué par la nature des facultés qui manquaient à Robespierre : la justesse du coup d'œil et l'élan de l'inspiration. L'un était la pensée, l'autre la main d'une révolution. Le courage civil était plus obstiné chez Robespierre; le courage physique, plus prompt et plus instinctif chez Danton. Ces deux hommes réunis eussent été le corps et l'âme de la république. Mais la pensée de Robespierre répugnait à l'alliage impur du matérialisme de Danton. « Mésallier sa pensée, ce n'est pas la » fortifier, » disait-il, « c'est la corrompre. La vertu » vaincue, mais pure, est plus forte que le vice » triomphant. »

Une vive anxiété l'agita pendant les jours et les nuits qui précédèrent sa résolution. On l'entendit souvent s'écrier : « Ah! si Danton était honnête » homme! s'il était vraiment républicain!... Que je » voudrais avoir la lanterne du philosophe grec, » dit-il une fois, « pour lire dans le cœur de Danton » et pour savoir s'il est plus ami qu'ennemi de la » république! »

Les Jacobins hésitaient moins dans leurs soupçons. Danton n'était, à leurs yeux, que la statue d'argile du peuple, qui fondrait aux premières averses. « Il » fallait, » disaient-ils, « enlever ce faux dieu à la » multitude, pour lui faire adorer la pure vertu ré- » volutionnaire. Ce Périclès d'Athènes corrompue ne » convenait pas à Sparte. »

Robespierre l'avouait, mais il tremblait de conclure. Il se demandait intérieurement si la popularité puissante de Danton sur la Montagne ne s'égarerait pas, après sa mort, sur quelques têtes subalternes aussi vicieuses mais moins puissantes et plus perfides que celle de Danton? s'il ne valait pas mieux balancer avec lui l'ascendant sur la Convention que de livrer cet ascendant au hasard d'autres popularités? si, le vicieux mort, le vice mourrait avec lui dans la république? si, dans les grands assauts que le gouvernement aurait à soutenir contre les factions qui se multipliaient, la présence, la voix, l'énergie de Danton ne manqueraient pas à la patrie et à lui-même? si ce sang enfin du second des révolutionnaires qu'il allait répandre ne donnerait pas à quelque hardi scélérat la soif du sang du premier? si la tombe de son collègue immolé ne serait pas sans cesse ouverte, comme un piége, au pied de la tribune où il rencontrait déjà la tombe de Vergniaud? si c'était d'un bon exemple pour l'avenir et d'un bon augure pour sa propre fortune de creuser ainsi le sépulcre au milieu de la Convention, et de se faire un marchepied des cadavres de ses rivaux?

Enfin la nature, qui était vaincue mais non totalement étouffée dans le cœur de Robespierre, se révoltait intérieurement en lui contre les cruelles nécessités du politique. Danton était son rival, il est vrai, mais il était le plus ancien et le plus illustre

compagnon de sa carrière révolutionnaire. Depuis cinq ans de luttes, de défaites, de victoires, ils n'avaient cessé de combattre ensemble pour renverser la royauté, sauver le sol, fonder la république. Leurs âmes, leur parole, leurs veilles, leurs sueurs s'étaient confondues dans les travaux, dans les dangers, dans les fondements de la Révolution. Ils s'asseyaient sur les mêmes bancs. Ils se rencontraient dans les mêmes clubs. Ils ne s'étaient jamais froissés. Ils avaient toujours eu, affecté du moins, l'un pour l'autre, l'estime et l'admiration qui touchent les cœurs; ils s'étaient défendus mutuellement contre des ennemis communs. La place était assez vaste pour deux grandes ambitions diverses dans la république.

Et puis Danton était jeune, père d'enfants bientôt orphelins, épris d'une nouvelle épouse qu'il préférait à la toute-puissance et qui amortissait son ambition.

Couthon, Lebas, Saint-Just étaient les témoins et les confidents des irrésolutions de Robespierre. Il semblait vouloir que la violence morale lui arrachât un consentement qui ne pouvait sortir de sa bouche. Un soir même, il rentra chez lui avec un visage rayonnant de la sérénité d'un homme qui a accompli une résolution magnanime : « Je leur ai arraché une » grande proie, » dit-il à Souberbielle, « peut-être » un grand criminel; mais je suis le juré du peuple

» comme toi, ma conscience n'était pas assez éclai-
» rée. » Souberbielle comprit plus tard qu'il s'agissait de Danton.

II.

Danton, comme on l'a vu, s'était retiré volontairement du comité de salut public, soit pour amortir l'envie qui commençait à le trouver trop grand, soit pour jouir en paix de ce loisir qui lui était plus cher que l'ambition. L'amour, l'étude, l'amitié, quelques rares travaux pour la Convention, quelques intrigues languissantes et quelques perspectives trop dévoilées de rentrée au pouvoir occupaient ses jours. Il réunissait souvent à Sèvres ses amis Philippeaux, Legendre, Lacroix, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, Bazire, Westermann et quelques politiques de la Montagne. Ces hommes, qui n'étaient que de joyeux convives, passaient pour des conspirateurs. Danton, peu sobre de propos, s'épanchait en critiques amères et sanglantes du gouvernement. Trop timide pour un homme qui veut renverser une dictature, trop hardi pour un homme qui ne veut pas encore l'attaquer. Il affectait le ton d'un conspirateur patient qui a en main la force de tout détruire et qui veut bien ne pas en user. Il avait l'air de laisser aller le comité de salut public, seulement pour faire l'épreuve de son insuffisance et jusqu'au point où

il lui conviendrait de l'arrêter. « La France croit » pouvoir se passer de moi, nous verrons! » disait-il souvent.

Il ne ménageait pas Robespierre, qui lui avait toujours paru un métaphysicien drapé dans sa vertu, embarrassé dans ses systèmes et maintenant *embourbé dans le sang*. « Danton, » lui dit un jour Fabre d'Églantine, « sais-tu de quoi on t'accuse? On dit que » tu n'as lancé le char de la Révolution que pour » t'enrichir, tandis que Robespierre est resté pauvre » au milieu des trésors de la monarchie renversée à » ses pieds. — Eh bien, » lui répondit Danton, « sais-tu ce que cela prouve? C'est que j'aime l'or et » que Robespierre aime le sang! Robespierre, » ajoutait-il, « a peur de l'argent parce qu'il tache les » mains. » On disait que Danton avait fait allouer des fonds considérables par la Convention au comité de salut public, afin de ternir l'incorruptibilité de Robespierre des soupçons qui planaient sur lui-même. Lacroix et lui avaient rapporté, disait-on, de riches dépouilles de leurs missions en Belgique. Ne voulant pas les posséder sous leurs noms, ils les avaient prêtées, ajoutait-on, à une ancienne directrice des théâtres de la cour, mademoiselle Montansier. Celle-ci les avait employées, sous son nom, mais à leur profit, à construire la salle de l'Opéra. On croyait savoir aussi que quelques-uns des diamants volés dans le garde-meuble de la couronne

étaient restés entre les mains d'un agent de Danton. Depuis que le comité de salut public gouvernait par la main du bourreau, Danton affectait l'horreur du sang et s'efforçait de donner à son parti le nom de parti de la clémence. Après avoir cherché la popularité dans la rigueur, il la poursuivait dans la magnanimité. Il faisait des signes d'intelligence aux victimes et se posait en vengeur à venir. Il soufflait à Camille Desmoulins ses philippiques contre la terreur et ses allusions contre Robespierre. Il faisait de l'humanité une faction. Cette faction était une accusation permanente contre le comité de salut public et surtout contre Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et Barrère, inspirateurs ou instruments du terrorisme. Du moment où un régime pareil avait un accusateur dans un homme comme Danton, ce régime était ménacé. Sous ce gouvernement, dont la seule force était de rester impitoyable, tout appel à la pitié était un appel à l'insurrection.

III.

L'imminence d'un choc entre Robespierre et Danton était évidente aux yeux des Montagnards intelligents. Forcés de se décider entre ces deux hommes, leur cœur était pour Danton, leur logique pour Robespierre. Ils adoraient le premier, dont la voix les

avait si souvent électrisés du feu de son patriotisme; ils craignaient le second plus qu'ils ne l'aimaient. Son caractère concentré, son extérieur froid, sa parole impérieuse repoussaient la familiarité et déconcertaient l'affection. C'était un homme qu'il fallait voir en perspective, à distance, pour moins le craindre et moins le haïr. Le peuple en masse pouvait se passionner pour cette idole. Ses collègues n'osaient pas l'aimer. Mais les députés patriotes de la Montagne ne se dissimulaient pas que, si Danton était le patriote selon leur cœur, Robespierre était le législateur selon leurs vues, et que, Robespierre de moins, la république serait une dictature sans unité et un orage sans direction. Lui seul avait les secrets de la route et marquait à la démocratie le port fuyant toujours auquel ils espéraient arriver sur cette mer de sang. Les Montagnards ne pouvaient donc se décider à perdre un de ces deux hommes; mais, s'il fallait choisir, ils suivraient Robespierre en pleurant Danton. Ils espéraient encore pouvoir les conserver tous deux.

Des négociateurs officieux s'efforcèrent d'amener entre eux une explication. Robespierre ne s'y refusa pas. Il désirait encore sincèrement trouver Danton assez innocent pour ne pas avoir à le perdre. Une entrevue fut acceptée par les deux chefs. Elle eut lieu dans un dîner à Charenton chez Panis, leur ami commun. Les convives, en petit nombre et animés d'un

ardent désir de prévenir ce grand déchirement de la république, écartèrent avec soin des premiers entretiens tous les textes de division qui pouvaient réveiller l'aigreur. Ils y réussirent. Le commencement du repas fut cordial. Danton fut ouvert. Robespierre fut serein. On augura bien de ce rapprochement, sans choc, entre deux hommes dont les dispositions personnelles pouvaient amortir le combat entre deux partis.

Cependant à la fin du dîner, soit que le présomptueux Danton vît dans la présence de Robespierre un symptôme de faiblesse, soit que l'indiscrétion du vin déliât sa langue, soit que son orgueil ne pût cacher le mépris qu'il portait à Robespierre et à ses amis, tout changea d'aspect. Un dialogue d'abord pénible, puis amer, et à la fin menaçant, s'établit entre les deux interlocuteurs. « Nous tenons à nous » deux la paix ou la guerre pour la république, » dit Danton; « malheur à celui qui la déclarera! Je » suis pour la paix, je désire la concorde, mais je » ne donnerai pas ma tête aux trente tyrans. — » Qu'appelez-vous tyrans? » dit Robespierre. « Il » n'y a, sous la république, d'autre tyrannie que » celle de la patrie. — La patrie! » s'écria Danton, « est-elle dans un conciliabule de dictateurs dont les » uns ont soif de mon sang, dont les autres n'ont » pas la force de le refuser! — Vous vous trompez, » répondit Robespierre, « le comité n'a soif que de

» justice et ne surveille que les mauvais citoyens.
» Mais sont-ils de bons citoyens ceux qui veulent
» désarmer la république au milieu du combat, et
» qui se parent des grâces de l'indulgence quand
» nous acceptons pour eux l'odieux et la responsa-
» bilité de la rigueur? — Est-ce une allusion? » dit Danton. « Non, c'est une accusation! » dit Robespierre. — « Vos amis veulent ma mort. — Les vô-
» tres veulent la mort de la république. » On s'interposa entre eux. On les ramena à la modération et presque à la bienveillance. « Non-seulement, » dit Robespierre, « le comité de salut public ne veut pas
» votre tête, mais il désire ardemment fortifier le
» gouvernement du plus haut ascendant de la Mon-
» tagne. Serais-je ici si je voulais votre tête? Offri-
» rais-je ma main à celui dont je méditerais l'assas-
» sinat? On sème la calomnie entre nous. Danton,
» prenez-y garde! en prenant ses amis pour ses en-
» nemis, on les force quelquefois à le devenir.
» Voyons; ne pouvons-nous pas nous entendre? Le
» pouvoir a-t-il besoin ou non d'être terrible quand
» les dangers sont extrêmes? — Oui, » dit Danton, « mais il ne doit pas être implacable. La colère du
» peuple est un mouvement. Vos échafauds sont
» un système. Le tribunal révolutionnaire que j'ai
» inventé était un rempart; vous en faites une bou-
» cherie. Vous frappez sans choix! — Septembre ne
» choisissait pas, » dit en ricanant Robespierre.

« Septembre? » reprit Danton, « fut un instinct irréfléchi, un crime anonyme que personne n'absout, » mais que personne ne peut punir dans le peuple. » Le comité de salut public verse le sang, goutte à » goutte, comme pour entretenir l'horreur et l'habitude des supplices. — Il y a des gens, » répondit Robespierre, « qui aiment mieux le verser en masse. » — Vous faites mourir autant d'innocents que de » coupables. — Est-il mort un seul homme sans jugement? A-t-on frappé une seule tête qui ne fût » proscrite par la loi? » Danton, à ces mots, laissa échapper un éclat de rire amer et provoquant de ses lèvres. « Des innocents! des innocents! » s'écria-t-il, « devant ce comité qui a dit au boulet de choisir à » Lyon, et à la Loire de choisir à Nantes! Tu plaisantes, Robespierre! vous prenez pour crime la » haine qu'on vous porte? vous déclarez coupables » tous vos ennemis? — Non! » dit Robespierre, « et » la preuve, c'est que tu vis! »

A ces mots, Robespierre se leva, et sortit avec les signes visibles de l'impatience et de la colère. Il garda un silence absolu pendant le trajet de Charenton à la rue Saint-Honoré. Arrivé à la porte de sa maison : « Tu le vois, » dit-il à l'ami qui l'accompagnait, « il n'y a pas moyen de ramener cet homme » au gouvernement. Il veut se repopulariser aux » dépens de la république. Dedans il la corrompt, » dehors il la menace. Nous ne sommes pas assez

» forts pour mépriser Danton, nous sommes trop cou-
» rageux pour le craindre; nous voulions la paix, il
» veut la guerre, il l'aura. »

A peine rentré dans sa chambre, Robespierre envoya chercher Saint-Just. Ils restèrent enfermés une partie de la nuit, et pendant de longues heures les deux jours suivants. On croit qu'ils préparèrent et combinèrent, dans ces longs entretiens, les rapports et les discours qui allaient éclater contre Danton et ses amis.

IV.

Danton passa ces deux jours à Sèvres, sans paraître prévoir ou sans vouloir conjurer l'orage dont il était environné. En vain Legendre, Lacroix, le jeune Rousselin, Camille Desmoulins, Westermann le supplièrent de prendre garde à sa destinée et de prévenir le comité de salut public, ou par la fuite, ou par l'audace. « La Montagne est à toi, » lui disait Legendre. — « Les troupes sont à toi, » lui disait Westermann. — « Le sentiment public est à nous, » lui disait Rousselin. « La pitié publique deviendra de
» l'indignation à ta voix. » Danton souriait d'indifférence et d'orgueil. « Il n'est pas temps, » répondait-il, « et puis il faudrait du sang, je suis las de sang.
» J'ai assez de la vie, je ne voudrais pas la payer à
» ce prix. J'aime mieux être guillotiné que guilloti-

» neur. D'ailleurs ils n'oseront s'attaquer à moi, je » suis plus fort qu'eux! »

Il le disait plus qu'il ne le pensait peut-être. Il affectait la confiance pour justifier l'inaction. Mais au fond il n'agissait pas, parce qu'il ne pouvait plus agir. Danton était une force immense; mais cette force n'avait plus de point d'appui pour poser son levier et soulever la république. Était-ce sur les Jacobins? il les avait livrés à Robespierre; était-ce sur les Cordeliers? il les avait abandonnés à Hébert; était-ce sur la Convention? il l'avait, en se retirant, asservie au comité de salut public. Il était cerné et désarmé de toutes parts. Il n'avait pour force que les plus tièdes et les plus inactifs des sentiments publics : la pitié et la peur. Il ne pouvait faire appel qu'à un murmure vague encore de l'opinion. Et puis l'homme de septembre était-il bien l'homme de la clémence? Une révolution d'humanité pouvait-elle se personnifier dans un Marius? Avait-il le droit de soulever la conscience publique avec des mains teintes de sang? Ne l'écraserait-on pas sous son passé! Ne le convaincrait-on pas de son mensonge? Il le sentait sans se l'avouer. Il s'endormait dans une sécurité feinte. Il s'enveloppait de sa popularité évanouie comme d'une inviolabilité pour motiver son sommeil.

Saint-Just, Robespierre, Barrère, le comité ne s'y trompaient pas. Ils savaient qu'une surprise de l'éloquence de Danton pouvait ébranler la Convention et

reconquérir un ascendant mal éteint sur la Montagne. Ils voulaient désarmer le géant avant de le combattre. Le hasard d'une séance leur parut trop grand pour être affronté. Aucune voix alors, pas même celle de Robespierre, n'avait l'entraînement de la voix de Danton. Le silence était plus prudent et le mystère plus sûr. Ils agirent comme le sénat de Venise, et non comme les comices de Rome : le cachot au lieu de la tribune.

V.

Le comité de salut public convoqua dans la nuit, à une séance secrète, les membres du comité de sûreté générale et les membres du comité de législation. Nul ne se doutait du complot terrible auquel on l'associait à son insu. Danton comptait des amis dans ces deux comités, amis faibles qui trembleraient de déclarer innocent celui que Robespierre trouverait coupable. Les visages étaient mornes, les regards s'évitaient, aucune conversation familière ne précéda la délibération. Saint-Just, d'un accent plus tranchant et d'une voix plus métallique qu'à l'ordinaire, commença par demander qu'un silence d'État couvrît la délibération qui allait s'ouvrir et la résolution quelconque qu'on allait prendre. Il dit ensuite sans paraître lui-même ému de la grandeur de sa proposition : « Que la république était minée sous la

» Convention même; qu'un homme longtemps utile,
» maintenant dangereux, toujours égoïste, avait af-
» fecté de se séparer des comités de gouvernement,
» afin de séparer sa cause de celle de ses collègues,
» et de leur imputer ensuite à crime le salut de la
» patrie; que cet homme, nourri de complots, gorgé
» de richesses, convaincu de trahisons d'abord avec
» la cour, puis avec Dumouriez, puis avec la Gi-
» ronde, enfin avec les endormeurs de la Révolution,
» tramait maintenant la plus dangereuse de toutes,
» la trahison de la clémence! Que, sous cette hypo-
» crisie d'humanité, il pervertissait l'opinion, gros-
» sissait les murmures, aigrissait les esprits, fomentait
» la division dans la représentation nationale, entre-
» tenait l'espoir de la Vendée, correspondait peut-
» être avec les tyrans exilés; qu'il ralliait autour de
» lui, dans une apparente inaction, tous les hommes
» vicieux, faibles ou versatiles de la république; qu'il
» leur dictait leur rôle et leur soufflait leurs invectives
» contre les salutaires rigueurs des comités; que c'en
» était fait de la Révolution si les services passés et
» douteux de cet homme le couvraient, aux yeux
» des patriotes purs, contre ses crimes présents et
» surtout contre ses crimes futurs; que la pire des
» contre-révolutions serait celle qu'on aurait la perfi-
» die de faire accomplir par le peuple lui-même; que
» le pire des gouvernements serait une république
» tombée entre les mains des plus corrompus, des

» faux démagogues; que cet homme était à lui seul » la contre-révolution par le peuple!... Cet homme, » vous l'avez déjà tous nommé, » dit-il après un moment de silence, « c'est Danton! Ses crimes sont » écrits dans le silence même que vous gardez à son » nom! S'il était pur, vos murmures m'auraient déjà » confondu. Nul ne le croit innocent. Tous le croient » dangereux. Ayons le courage de nos convictions. » Ayons l'inflexibilité de nos devoirs! Je demande que » Danton et ses principaux complices, Lacroix, Phi- » lippeaux et Camille Desmoulins, soient arrêtés dans » la nuit et traduits au tribunal révolutionnaire! »

On regarda Robespierre. Robespierre, qui s'était soulevé d'indignation la première fois que Billaud-Varennes avait proposé l'arrestation de Danton, se tut cette fois. On comprit que Saint-Just avait parlé pour deux. Nul n'osait paraître indécis où Robespierre paraissait décidé. Barrère et ses collègues signèrent l'ordre. Le silence se commandait assez de lui-même. Une indiscrétion eût été une complicité, la complicité c'était la mort.

Cependant un employé subalterne des bureaux du comité, nommé Paris, avait entendu quelques mots du discours de Saint-Just à travers les fentes de la porte. Il courut chez Danton, il lui dit que son nom, plusieurs fois prononcé dans la réunion des trois conseils, devait faire craindre une résolution sinistre contre lui. Il lui offrit un asile sûr où il pou-

vait laisser passer l'orage. La jeune épouse de Danton, éclairée par sa tendresse, se jeta, tout en larmes, aux pieds de son mari, et le conjura par son amour et par celui de ses enfants d'écouter cet avertissement de la destinée et de s'abriter, quelques jours, contre ses ennemis. Soit incrédulité à cet avis, soit humiliation d'éviter la mort, soit lassitude de vivre dans ces transes que César trouvait pires que la mort même, Danton s'y refusa : « Ils délibéreront » longtemps avant de frapper un homme tel que » moi, » dit-il, « ils délibéreront toujours, et c'est » moi qui les surprendrai. » Il congédia Paris. Il lut quelques pages et il s'endormit. A six heures du matin, les gendarmes frappèrent à sa porte et lui présentèrent l'ordre du comité. « Ils osent donc ! » dit-il en froissant l'ordre dans sa main, « eh bien ! » ils sont plus hardis que je ne le supposais ! » Il s'habilla, il embrassa convulsivement sa femme, la rassura sur son sort, la conjura de vivre, et suivit les gendarmes, qui le conduisirent à la prison du Luxembourg.

A la même heure on arrachait Camille Desmoulins des bras de Lucile. « Je vais aux cachots, » dit-il en sortant, « pour avoir plaint les victimes ; si je » meurs, mon seul regret sera de n'avoir pu les » sauver ! »

Philippeaux, Lacroix et Westermann entraient au même moment au Luxembourg. Hérault de Séchelles,

Fabre d'Églantine, Chabot, de Launay y étaient déjà. Le nom de Danton étonna la prison. Les détenus de toutes les factions, et surtout les royalistes, se pressèrent en foule pour contempler cette grande dérision de la république. Cette moquerie du sort était le sentiment qui semblait humilier le plus Danton, et qu'il s'efforçait d'écarter de lui avec le plus de sollicitude : « Eh bien, oui, » dit-il en relevant la tête et en affectant de faux éclats de rire qui juraient avec sa situation, « c'est Danton ! regardez-le » bien ! Le tour est bien joué, je l'avoue. Je n'aurais » jamais cru que Robespierre m'escamoterait ainsi ! » Il faut savoir applaudir à ses ennemis quand ils se » conduisent en hommes d'État ! Au reste, il a bien » fait, » ajoutait-il en s'adressant aux royalistes qui l'entouraient, « quelques jours plus tard je vous » délivrais tous. J'entre ici pour avoir voulu finir » vos misères et vos captivités. » Il cherchait par ces discours à amortir l'horreur qu'inspirait son nom et à se concilier l'intérêt même de ses victimes. Sa feinte bonhomie captait tous les cœurs. Les royalistes en étaient réduits à n'avoir de choix et de préférence qu'entre leurs ennemis.

VI.

On jeta Danton et son ami Lacroix dans le même cachot. « Nous, arrêtés ! » s'écriait Lacroix, « qui

» jamais eût osé le prévoir ? — Moi, » lui dit Danton. — « Quoi ! tu le savais et tu n'as pas agi ? » reprit Lacroix. — « Leur lâcheté m'a rassuré, » répliqua Danton. « J'ai été trompé par leurs bassesses ! » Il demanda, vers le milieu du jour, à se promener comme les autres détenus dans les corridors. Les geôliers n'osèrent refuser quelques pas dans la prison à l'homme qui commandait la veille à la Convention. Hérault de Séchelles accourut à lui et l'embrassa. Danton affecta l'insouciance et la gaieté. « Quand les hommes font des sottises, » dit-il en haussant les épaules à Hérault de Séchelles, « il faut » savoir en rire. » Puis apercevant Thomas Payne, il s'approcha de lui et lui dit avec tristesse : « Ce » que tu as fait pour ton pays d'adoption, j'ai tenté » de le faire pour le mien. J'ai été moins heureux » que toi, mais non plus coupable. » Il revint ensuite vers un groupe de ses amis, qui se lamentaient sur leur sort, et s'adressant à Camille Desmoulins, qui se frappait la tête contre les murs : « A quoi bon » ces larmes ? » lui dit-il. « Puisqu'on nous envoie » à l'échafaud, marchons-y gaiement. »

On ne laissa pas longtemps aux accusés la consolation de s'entretenir ensemble. L'ordre arriva de les enfermer dans des cachots séparés. Celui de Danton était voisin de ceux de Lacroix et de Camille Desmoulins. Constamment collé aux barreaux de sa fenêtre, Danton ne cessait de parler à ses amis à haute

voix, pour être entendu des prisonniers qui habitaient les autres étages ou qui se promenaient dans les cours. Son courage avait besoin de spectateurs. Sa fenêtre était sa tribune. Il était en scène jusque dans le cachot. La fièvre de son âme se révélait dans les pulsations de sa pensée et dans l'agitation de ses discours. Homme de tumulte, il n'était pas de ces natures qui recueillent leur force dans le silence et qui n'ont besoin que de leur conscience pour témoin. Il lui fallait une infortune bruyante et la popularité du malheur. Sa loquacité importunait sa prison.

VII.

Le bruit de l'arrestation de Danton et de ses complices se répandit, avec le jour, dans Paris. Nul ne voulait croire à cet excès de témérité du comité de salut public. Danton arrêté paraissait le sacrilége de la Révolution. Cependant cette témérité même donnait le sentiment d'une force immense dans ceux qui l'avaient montrée. On ne savait s'il fallait murmurer ou applaudir. On se taisait en attendant l'explication.

La Convention se réunit lentement. De sourds chuchotements annonçaient que ses membres se communiquaient à demi-voix les récits, les conjectures et les impressions des événements de la nuit. Les

pensées étaient scellées sur les fronts. Mais chacun se demandait intérieurement s'il restait quelque sécurité et quelque indépendance devant un pouvoir occulte qui osait faire disparaître Danton ? Les membres du comité de salut public n'étaient pas encore à leurs bancs. Comme des souverains qui font attendre, ils laissaient évaporer l'impression avant de l'affronter.

Legendre paraît. C'était l'ami le plus courageux de Danton. Lui-même, Danton subalterne, tantôt agitateur, tantôt modérateur du peuple, d'où il était sorti, il se croyait le génie de son modèle parce qu'il avait sa turbulence, il se croyait son courage parce qu'il avait son emportement. Au bruit de l'arrestation de son ami, Legendre se sentit menacé. Il osa concevoir une pensée généreuse, celle de citer la tyrannie à la barre de la Convention. Sa figure bouleversée annonçait la lutte qui se passait dans son âme entre le courage et la crainte, entre l'amitié qui le provoquait et la servilité qui se taisait autour de lui. Legendre monta précipitamment les marches de la tribune.

« Citoyens, » dit-il, « quatre membres de cette
» assemblée ont été arrêtés cette nuit. Danton en est
» un. J'ignore le nom des autres. Qu'importent les
» noms s'ils sont coupables : mais je viens deman-
» der qu'ils soient entendus, jugés, condamnés ou
» absous par vous. Citoyens, je ne suis que le fruit

» du génie de la liberté ; je ne suis uniquement que
» son ouvrage, et je ne développerai qu'avec une
» grande simplicité ma proposition. N'attendez de
» moi que l'explosion d'un sentiment. Citoyens, je
» le déclare, je crois Danton aussi pur que moi, et
» personne ici n'a jamais suspecté ma probité !... »
A ces mots un murmure de défaveur révèle la mauvaise renommée de Danton. Legendre commence à se troubler. Le silence pourtant se rétablit à la voix du président. Legendre reprend :

« Je n'apostropherai aucun membre du comité de
» salut public, mais j'ai le droit de craindre que des
» haines personnelles n'arrachent à la liberté des
» hommes qui lui ont rendu les plus grands et les
» plus utiles services. Il m'appartient de vous dire
» cela de l'homme, qui, en 1792, fit lever la France
» entière par les mesures énergiques dont il se ser-
» vit pour ébranler le peuple; de l'homme qui fit
» décréter la peine de mort contre quiconque ne don-
» nerait pas ses armes ou qui ne les tournerait pas
» contre l'ennemi. Non, je ne puis, je l'avoue, le
» croire coupable, et ici je veux rappeler le serment
» réciproque que nous fîmes en 1790; serment qui
» engagea celui de nous deux qui verrait l'autre fai-
» blir ou survivre à son attachement à la cause du
» peuple, à le poignarder à l'instant : serment dont
» j'aime à me souvenir aujourd'hui ! Je le répète, je
» crois Danton aussi pur que moi. Il est dans les fers

» depuis cette nuit. On a craint sans doute que sa » voix ne confondît ses accusateurs. Je demande en » conséquence qu'avant que vous entendiez aucun » rapport, les détenus soient mandés et entendus par » nous. »

VIII.

Robespierre était perdu au premier acte de sa tyrannie, s'il ne fût arrivé à la séance au moment où Legendre parlait. La stupeur de l'Assemblée, se changeant en indignation à la voix de Legendre, était prête à citer Danton comme un témoin vivant de l'audace du comité. L'âme de Danton, retrempée dans le cachot et dans la colère, pouvait avoir ces explosions qui emportent les tyrannies. L'Assemblée n'eût pas résisté au spectacle de Danton captif, montrant ses bras enchaînés à ses collègues, adjurant ses amis et écrasant ses accusateurs. Robespierre sentit le danger avec l'instinct du moment que donnent l'habitude des assemblées populaires et la volonté de vaincre. Il s'élança à la tribune en faisant résonner fortement ses pas sur les marches, comme un homme qui assure sa base.

« Citoyens, » dit-il, « à ce trouble depuis long» temps inconnu qui règne dans cette assemblée, aux » agitations qu'ont produites les premières paroles » de celui qui a parlé avant le dernier préopinant, » il est aisé de s'apercevoir en effet qu'il s'agit ici

» d'un grand intérêt; qu'il s'agit de savoir si quel-
» ques hommes aujourd'hui doivent l'emporter sur
» la patrie. Quel est donc ce changement qui paraît
» se manifester dans les principes des membres de
» cette assemblée, de ceux surtout qui siégent dans
» un côté qui s'honore d'avoir été l'asile des plus in-
» trépides défenseurs de la liberté? Pourquoi? parce
» qu'il s'agit aujourd'hui de savoir si l'intérêt de
» quelques hypocrites ambitieux doit l'emporter sur
» l'intérêt du peuple français (applaudissements).
» Eh quoi! n'avons-nous donc fait tant de sacrifices
» héroïques, au nombre desquels il faut compter ces
» actes d'une sévérité douloureuse, n'avons-nous
» fait ces sacrifices que pour retourner sous le joug
» de quelques intrigants qui prétendaient dominer?
» Que m'importent à moi les beaux discours, les
» éloges qu'on se donne à soi-même et à ses amis?
» Une trop longue et trop pénible expérience nous
» a appris le cas que nous devions faire de sembla-
» bles formules oratoires. On ne demande plus ce
» qu'un homme et ses amis se vantent d'avoir fait
» dans telle époque, dans telle circonstance particu-
» lière de la Révolution, on demande ce qu'ils ont
» fait dans tout le cours de leur carrière politique
» (on applaudit). Legendre paraît ignorer les noms
» de ceux qui sont arrêtés; toute la Convention les
» sait. Son ami Lacroix est du nombre de ces déte-
» nus. Pourquoi feint-il de l'ignorer? parce qu'il sait

» bien qu'on ne peut pas, sans impudeur, défendre
» Lacroix. Il a parlé de Danton parce qu'il croit sans
» doute qu'à ce nom est attaché un privilége. Non,
» nous n'en voulons point, de privilége; non, nous
» n'en voulons point, d'idoles (on applaudit à plu-
» sieurs reprises)! Nous verrons dans ce jour si la
» Convention saura briser une prétendue idole pour-
» rie depuis longtemps, ou si, dans sa chute, elle
» écrasera la Convention et le peuple français. Ce
» qu'on a dit de Danton ne pouvait-il pas s'appliquer
» à Brissot, à Pétion, à Chabot, à Hébert même, et à
» tant d'autres qui ont rempli la France du bruit fas-
» tueux de leur patriotisme trompeur? Quel privi-
» lége aurait-il donc? En quoi Danton est-il supérieur
» à ses collègues? à Chabot, à Fabre d'Églantine,
» son ami et son confident, dont il a été l'ardent dé-
» fenseur? en quoi est-il supérieur à ses concitoyens?
» est-ce parce que quelques individus trompés et
» d'autres qui ne l'étaient pas se sont groupés autour
» de lui pour marcher à sa suite à la fortune et au
» pouvoir? Plus il a trompé les patriotes qui avaient
» eu confiance en lui, plus il doit éprouver la sévé-
» rité des amis de la liberté.

» Citoyens, c'est ici le moment de dire la vérité.
» Je ne reconnais à tout ce qu'on a dit que le pré-
» sage sinistre de la ruine de la liberté et de la dé-
» cadence des principes. Quels sont en effet ces hom-
» mes qui sacrifient à des liaisons personnelles, à la

» crainte peut-être, les intérêts de la patrie? qui, au
» moment où l'égalité triomphe, osent tenter de l'a-
» néantir dans cette enceinte? Qu'avez-vous fait que
» vous n'ayez fait librement, qui n'ait sauvé la ré-
» publique, qui n'ait été approuvé par la France
» entière? On veut vous faire craindre que le peuple
» périsse victime des comités qui ont obtenu la con-
» fiance publique, qui sont émanés de la Convention
» nationale et qu'on veut en séparer; car tous ceux
» qui défendent sa dignité sont voués à la calomnie.
» On craint que les détenus ne soient opprimés; on
» se défie donc de la justice nationale, des hommes
» qui ont obtenu la confiance de la Convention na-
» tionale. On se défie de la Convention qui leur a
» donné cette confiance, de l'opinion publique qui
» l'a sanctionnée! Je dis que quiconque tremble en
» ce moment est coupable; car jamais l'innocence
» ne redoute la surveillance publique (on applaudit.)

» Et à moi aussi on a voulu inspirer des terreurs,
» on a voulu me faire croire qu'en approchant de
» Danton le danger pourrait arriver jusqu'à moi. On
» me l'a présenté comme un homme à qui je devais
» m'accoler, comme un bouclier qui pourrait me dé-
» fendre, comme un rempart qui, une fois renversé,
» me laisserait exposé aux traits de mes ennemis. On
» m'a écrit. Les amis de Danton m'ont fait parvenir
» des lettres. Ils m'ont obsédé de leurs discours. Ils
» ont cru que le souvenir d'une ancienne liaison,

» qu'une foi antique dans de fausses vertus me dé-
» terminerait à ralentir mon zèle et ma passion pour
» la liberté. Eh bien! je déclare qu'aucun de ces mo-
» tifs n'a effleuré mon âme de la plus légère impres-
» sion; je déclare que s'il était vrai que les dangers
» de Danton dussent devenir les miens, que s'ils
» avaient fait faire à l'aristocratie un pas de plus
» pour m'atteindre, je ne regarderais pas cette cir-
» constance comme une calamité publique. Que
» m'importe le danger? ma vie est à la patrie, mon
» cœur est exempt de crainte, et si je mourais ce se-
» rait sans reproche et sans ignominie (on applaudit
» à plusieurs reprises). Je n'ai vu dans les flatteries
» qui m'ont été faites, dans les caresses de ceux qui
» environnaient Danton, que des signes certains de
» la terreur qu'ils avaient conçue avant même qu'ils
» fussent menacés.

» Et moi aussi j'ai été ami de Pétion; dès qu'il
» s'est démasqué, je l'ai abandonné. J'ai eu aussi
» des liaisons avec Roland; il a trahi et je l'ai dé-
» noncé. Danton veut prendre leur place et il n'est
» plus, à mes yeux, qu'un ennemi de la patrie (ap-
» plaudissements). C'est ici sans doute qu'il nous
» faut quelque courage et quelque grandeur d'âme.
» Les âmes vulgaires ou les hommes coupables crai-
» gnent toujours de voir tomber leur semblable,
» parce que, n'ayant plus devant eux une barrière
» de coupables, ils restent plus exposés au jour de

» la vérité. Mais s'il existe des âmes vulgaires, il en
» est d'héroïques dans cette assemblée, puisqu'elle
» dirige les destinées de la terre et qu'elle anéantit
» toutes les factions.

» Le nombre des coupables n'est pas si grand! »

IX.

Ce discours avait du moins la grandeur de la haine. Robespierre, s'il eût affecté l'hypocrisie dont on l'accusait, pouvait s'effacer et se taire, et laisser à un comité anonyme la responsabilité, l'odieux et le danger de l'acte. Il se présenta seul pour couvrir le comité et pour lutter corps à corps avec la puissante renommée de Danton. Son discours étouffa les murmures et les velléités d'indépendance de la Montagne. On sentit la supériorité. On feignit la conviction. Legendre, dont le courage fondait aux interpellations et au coup d'œil menaçant de Robespierre, tremblait à chaque mot que la conclusion de l'orateur ne fût un acte d'accusation contre lui-même. Il se hâta de fléchir celui qu'il venait d'affronter. Il balbutia quelques phrases entrecoupées par l'effroi et conjura Robespierre de ne pas le croire capable de sacrifier la liberté à un homme. Jamais le cœur ne faillit plus à l'ami et la langue à l'orateur. Legendre s'écroula tout entier devant l'Assemblée. La tentative des amis de Danton s'écroula avec Legendre.

Saint-Just parut alors à la tribune. Son assurance et son impassibilité extérieure donnaient à l'arbitraire l'apparence de la justice intrépide. Saint-Just prononça d'une voix grave et monotone, comme une réflexion parlée, le rapport prémédité entre Robespierre et lui sur les conspirations qui assiégeaient la république. Il y joignit la prétendue conspiration de Danton, en ayant soin d'établir une corrélation entre tous les conspirateurs, afin que le royalisme des émigrés, l'anarchisme d'Hébert, la vénalité de Chabot, la corruption de Fabre, le modérantisme d'Hérault de Séchelles reflétassent tous sur Danton. On voyait bien que l'accusateur lui-même ne croyait pas à l'accusation, que Danton n'était dans sa pensée que la victime responsable de tous les maux de la république, et qu'au fond le rapport de Saint-Just se bornait, pour toute preuve, à dire à la Convention : Livrez-nous cet homme, car il est le grand suspect de la liberté.

« Citoyens, » dit Saint-Just, « la Révolution est » dans le peuple et non point dans la renommée de » quelques personnages. Il y a quelque chose de ter- » rible dans l'amour sacré de la patrie, il est telle- » ment exclusif qu'il immole tout, sans pitié, sans » frayeur, sans respect humain, à l'intérêt public. » Il précipite Manlius; il entraîne Régulus à Car- » thage, jette un Romain dans un abîme et met » Marat au Panthéon.

» Vos comités de salut public et de sûreté générale, pleins de ce sentiment, m'ont chargé de vous demander justice, au nom de la patrie, contre des hommes qui trahissent depuis longtemps la cause populaire.

» Puisse cet exemple être le dernier que vous donnerez de votre inflexibilité envers vous-mêmes !

» Nous avons passé par tous les orages qui accompagnent ordinairement les vastes desseins. Une révolution est une entreprise héroïque dont les auteurs marchent entre le supplice et l'immortalité. »

Passant ensuite en revue tous les partis depuis Mirabeau jusqu'à Chabot, Saint-Just s'écria : « Danton, tu répondras à la justice inévitable, inflexible. Voyons ta conduite passée, et montrons que, depuis le premier jour, complice de tous les attentats, tu fus toujours contraire au parti de la liberté et que tu conspirais avec Mirabeau et Dumouriez, avec Hébert, avec Hérault de Séchelles !

» Danton, tu as servi la tyrannie; tu fus, il est vrai, opposé à La Fayette : mais Mirabeau, d'Orléans, Dumouriez lui furent opposés de même. Oserais-tu nier d'avoir été vendu aux trois hommes les plus violents conspirateurs contre la liberté ? Ce fut par la protection de Mirabeau que tu fus nommé administrateur du département de Paris, dans le temps où l'assemblée électorale était

» décidément royaliste. Tous les amis de Mirabeau » se vantaient hautement qu'ils t'avaient fermé la » bouche. Aussi, tant qu'a vécu ce personnage af- » freux, tu es resté muet.

» Dans les premiers éclairs de la Révolution, tu » montras à la cour un front menaçant; tu parlais » contre elle avec véhémence. Mirabeau, qui médi- » tait un changement de dynastie, sentit le prix de » ton audace. Il te saisit. Tu t'écartas dès lors des » principes sévères, et l'on n'entendit plus parler de » toi jusqu'au massacre du Champ-de-Mars. Alors » tu appuyas aux Jacobins la motion de Laclos, qui » fut un prétexte funeste et payé par la cour pour » déployer le drapeau rouge et essayer la tyrannie. » Les patriotes qui n'étaient pas initiés dans ce com- » plot avaient combattu inutilement ton opinion san- » guinaire. Tu contribuas à rédiger avec Brissot la pé- » tition du Champ-de-Mars, et vous échappâtes à la » fureur de La Fayette, qui fit massacrer deux mille » patriotes. Brissot erra depuis paisiblement dans » Paris, et toi tu fus couler d'heureux jours à Arcis- » sur-Aube; si toutefois celui qui a conspiré contre » sa patrie pouvait être heureux !

» Le calme de ta retraite à Arcis-sur-Aube se con- » çoit-il? toi, l'un des auteurs de la pétition ! Tandis » que ceux qui l'avaient signée avaient été les uns » chargés de fers, les autres massacrés, Brissot et toi » étiez-vous donc des objets de reconnaissance pour

» la tyrannie, puisque vous n'étiez point pour elle
» des objets de haine et de terreur?

» Que dirai-je de ton lâche et constant abandon
» de la cause publique au milieu des crises, où tu
» prenais toujours le parti de la retraite?

» Mirabeau mort, tu conspiras avec les Lameth et
» tu les soutins. Tu restas neutre pendant l'Assem-
» blée législative, et tu t'es tu dans la lutte pénible
» des Jacobins avec Brissot et la faction de la Gi-
» ronde. Tu appuyas d'abord leur opinion sur la
» guerre. Pressé ensuite par les reproches des meil-
» leurs citoyens, tu déclaras que tu observais les
» deux partis et tu te renfermas dans le silence.

» Danton, tu eus, après le 10 août, une conférence
» avec Dumouriez où vous vous jurâtes une amitié à
» toute épreuve et où vous unîtes votre fortune.

» C'est toi qui, au retour de la Belgique, osas
» parler des vices et des crimes de Dumouriez avec
» la même admiration qu'on eût parlé des vertus de
» Caton.

» Quelle conduite tins-tu dans le comité de défense
» générale? Tu y recevais les complices de Guadet
» et de Brissot. Tu disais à Brissot : — Vous avez de
» l'esprit, mais vous avez des prétentions. — Voilà
» ton indignation contre les ennemis de la patrie.

» Dans le même temps, tu te déclarais pour des
» principes modérés, et tes formes robustes sem-
» blaient déguiser la faiblesse de tes conseils. Tu di-

» sais que des maximes sévères feraient trop d'enne-
» mis à la république. Conciliateur banal, tous tes
» exordes à la tribune commençaient comme le ton-
» nerre, et tu finissais par faire transiger la vérité et
» le mensonge.

» Tu t'accommodais de tout. Brissot et ses com-
» plices sortaient toujours contents d'avec toi. A la
» tribune, quand ton silence était accusé, tu leur
» donnais des avis salutaires pour qu'ils dissimulas-
» sent davantage. Tu les menaçais sans indignation,
» mais avec une bonté paternelle; et tu leur donnais
» plutôt des conseils pour corrompre la liberté, pour
» se sauver, pour mieux nous tromper, que tu n'en
» donnais au parti républicain pour les perdre. —
» *La haine*, disais-tu, *est insupportable à mon cœur*.
» — Mais n'es-tu pas criminel et responsable de
» n'avoir point haï les ennemis de la patrie!

» Tu vis avec horreur la révolution du 31 mai.

» Mauvais citoyen, tu as conspiré; faux ami, tu
» disais, il y a deux jours, du mal de Camille Des-
» moulins, instrument que tu as perdu, et tu lui
» prêtais des vices honteux. Méchant homme, tu as
» comparé l'opinion publique à une femme de mau-
» vaise vie; tu as dit que l'honneur était ridicule,
» que la gloire et la postérité étaient une sottise. Ces
» maximes devaient te concilier l'aristocratie. Elles
» étaient celles de Catilina. Si Fabre est innocent, si
» d'Orléans, si Dumouriez furent innocents, tu l'es

» sans doute. J'en ai trop dit. Tu répondras à la » justice. »

Passant de Danton à ses complices, Saint-Just les signala en masse à la sévérité de la Convention :

« Je suis convaincu, » dit-il, « que cette faction des » indulgents est liée à toutes les autres; qu'elle fut » hypocrite dans tous les temps. Elle a tout fait pour » détruire la république en amollissant toutes les » idées de liberté.

» Camille Desmoulins, qui fut d'abord dupe et » finit par être complice, fut, comme Philippeaux, » un instrument de Fabre et de Danton. Celui-ci ra- » conta, comme une preuve de la bonhomie de Fa- » bre, que, se trouvant chez Desmoulins au moment » où il lisait à quelqu'un l'écrit dans lequel il deman- » dait un comité de clémence pour l'aristocratie et » appelait la Convention la cour de Tibère, Fabre se » mit à pleurer. Le crocodile pleure aussi!....

» Toutes les réputations qui se sont écroulées étaient » des réputations usurpées. Ceux qui nous reprochent » notre sévérité aimeraient mieux que nous fussions » injustes. Peu importe que le temps ait conduit des » vanités diverses à l'échafaud, au cimetière, au » néant, pourvu que la liberté reste ; on apprendra » à devenir modeste, on s'élancera vers la solide » gloire et le solide bien qui est la probité obscure.

» Les jours du crime sont passés. Malheur à ceux » qui soutiendraient sa cause! Que tout ce qui fut

» criminel périsse ! On ne fait point des républiques
» avec des ménagements, mais avec la rigueur farouche, la rigueur inflexible envers tous ceux qui
» ont trahi. Que les complices se dénoncent en se
» rangeant du parti des forfaits. Ce que nous avons
» dit ne sera jamais perdu sur la terre. On peut arracher à la vie les hommes qui, comme nous, ont
» tout osé pour la vérité, on ne peut point leur arracher leurs cœurs, ni le tombeau hospitalier sous
» lequel ils se dérobent à l'esclavage et à la honte
» de voir triompher les méchants.

» Voici le projet de décret :

» La Convention nationale, après avoir entendu
» le rapport de sûreté générale et de salut public,
» décrète d'accusation Camille Desmoulins, Hérault,
» Danton, Philippeaux, Lacroix, prévenus de complicité avec d'Orléans et Dumouriez, avec Fabre
» d'Églantine et les ennemis de la république; d'avoir trempé dans la conspiration tendant à rétablir
» la monarchie, à détruire la représentation nationale et le gouvernement républicain. En conséquence, elle ordonne leur mise en jugement avec
» Fabre d'Églantine. »

X.

Pas une voix ne s'éleva contre ces conclusions. Le vote fut aussi unanime que l'effroi. La renommée,

la liberté, la vie et la mort des représentants furent livrées d'acclamation au comité de salut public.

Fouquier-Tinville fut appelé au comité et chargé de traduire promptement les Dantonistes au tribunal révolutionnaire. Souple et tranchant comme la lame dans la main, Fouquier n'eut qu'à rédiger en acte d'accusation le rapport de Saint-Just.

Danton cependant se calmait dans sa prison et feignait le désintéressement de son propre sort. Il plaisantait à travers les grilles avec les autres prisonniers. Il faisait, en termes grotesques, le portrait des membres du comité. « La république les écra» sera, » disait-il. « Si je pouvais laisser mes jambes » au paralytique Couthon et ma virilité à l'impuis» sant Robespierre, cela pourrait encore marcher » quelque temps. Quant à moi, » ajoutait-il, « je ne » regrette pas le pouvoir; car, dans les révolutions, » la victoire reste aux plus scélérats. »

On voyait à ces paroles que les révolutions n'avaient jamais été pour lui que des luttes d'ambition et non des triomphes d'idées.

D'autres fois il faisait des retours philosophiques sur les agitations de sa vie et sur l'inanité de l'ambition : « Il vaudrait mieux, » disait-il, « être un » pauvre pêcheur que de gouverner les hommes! » Revenant avec complaisance sur les jours heureux de sa dernière retraite à Arcis-sur-Aube, il parlait des spectacles et des loisirs des champs, de la séré-

nité que le contact de la nature répand dans le cœur de l'homme, de la félicité domestique, de l'amour brûlant dans son cœur pour une femme qui lui faisait oublier jusqu'à la patrie! Il s'attendrissait sur la captivité de tant de mères, d'épouses, d'innocentes jeunes filles enfermées au Luxembourg. Il feignait d'avoir ignoré cet abus et cet excès de l'ombrageux pouvoir de la Convention. « Quoi! » dit une de ces prisonnières à Lacroix qui se promenait avec Danton, « vous ne saviez pas que des milliers de détenues » peuplaient les prisons, vous n'avez jamais rencontré ces charretées de condamnées allant au » supplice? — Non, » dit Lacroix, « je ne me suis » jamais rencontré sur leur chemin; je n'ai jamais » vu couler ce sang, il m'eût fait horreur. Danton » et moi nous voulions une république sans ilotes. »

XI.

Ainsi se passèrent les jours qui précédèrent le procès. Danton était respecté. On plaignait Lacroix, Bazire, Camille Desmoulins. Hérault de Séchelles avait la sérénité d'un juste qui a pesé sa vie et sa mort et qui se glorifie du martyre pour la liberté. Jeune, riche, éloquent, aristocrate de naissance, un des plus beaux parmi les hommes de son temps, Hérault de Séchelles laissait cependant après lui un

amour qui devait ajouter au déchirement de son âme. Pendant sa mission en Savoie, il s'était attaché à une jeune femme d'une grande naissance et d'une rare beauté. Elle avait été pour Hérault de Séchelles à Chambéry ce que Thérésa Cabarrus était pour Tallien à Bordeaux. Elle languissait et pleurait maintenant aux portes de la prison, sans pouvoir fléchir Robespierre.

Fabre d'Églantine, consolé quelquefois par les visites de sa femme, était consumé par la maladie.

Chabot, seul, abandonné de tous, couvert de ridicule et de mépris par les autres détenus, ne pouvait supporter ce supplice d'infamie. Il n'avait pas même la gloire qu'il avait tant ambitionnée dans la mort. Il mourait sous les huées. Il se procura du poison. Il le but. Il ne put supporter les douleurs de l'agonie. Il appela par ses gémissements les gardiens dans son cachot. On le rappela à la vie pour le conserver au supplice.

XII.

Camille Desmoulins inspirait le sentiment de compassion qu'on éprouve pour la faiblesse. Léger et capricieux même dans ses colères, le sourire avait été toujours près de l'imprécation sur ses lèvres. Les haines qu'il avait inspirées étaient légères comme lui. Elles ne résistaient pas à ses larmes. Il ne ces-

sait d'en répandre, en invoquant tout haut le nom de sa femme, la belle Lucile. Cette jeune femme, désespérée, privée en cinq jours de son père et de son mari, rôdait sans cesse autour du Luxembourg, pour apercevoir Camille ou pour être aperçue de loin par lui. Les gestes étaient leur seul moyen d'entretien à travers l'espace. Leur séparation avait été aussi déchirante qu'imprévue.

Lucile était fille de madame Duplessis, une des plus belles personnes de son temps, et de M. Duplessis, ancien commis des finances, zélé patriote. Un long attachement, une pénible attente de plusieurs années avaient précédé l'union des jeunes époux. Ce jardin du Luxembourg, où pleuraient maintenant les deux amants, avait été précisément le site de leur première rencontre, de leurs entrevues et de leurs amours. Brissot, Danton et Robespierre, familiers alors de la maison Duplessis, avaient signé comme témoins et comme amis le contrat de mariage. De ces hommes, séparés maintenant par les factions et par l'échafaud, l'un était l'occasion, l'autre l'instrument des malheurs et du veuvage prochain de la jeune épouse.

La nuit du 30 au 31 mars, au moment où il reposait dans les bras de sa femme, le bruit d'une crosse de fusil, résonnant sur le seuil de sa porte, éveille en sursaut Camille Desmoulins. « On vient » m'arrêter! » s'écrie-t-il. Il échappe aux embrasse-

ments de sa femme et va ouvrir aux soldats. On lui présente l'ordre; il le lit, le froisse avec colère dans ses doigts : « Voilà donc la récompense de la pre- » mière voix de la Révolution! » s'écrie-t-il. Il presse sa femme une dernière fois sur son cœur, il embrasse son enfant endormi dans son berceau, et suit ses gardes au Luxembourg. Il ne savait rien encore ni de son crime ni de ses complices. Jeté au milieu de la nuit dans un cachot, il entend, à travers les fentes du mur, la voix connue d'un homme qui poussait de douloureux gémissements. « Est-ce » toi, Fabre? » lui crie-t-il. — « Oui, » lui répond le malade; « mais est-ce bien toi, Camille? Toi ici! » toi, l'ami de Danton et de Robespierre! La contre- » révolution est-elle donc accomplie? » Fabre d'Églantine et Camille Desmoulins s'entretinrent jusqu'au jour sans pouvoir deviner l'énigme de leur situation. L'âme molle du pamphlétaire n'était pas de trempe à supporter, sans se briser, les secousses tragiques des révolutions. Au lieu de se roidir il s'attendrissait. Il laissait trop d'amour et trop de félicité derrière lui pour ne pas rejeter ses regards vers la vie. Sa femme ne pouvait croire à une séparation éternelle. « Hélas! » s'écriait-elle devant ceux qui voulaient la consoler, « je pleure comme une » femme, parce qu'il souffre, parce qu'ils le laissent » manquer de tout, parce qu'il ne nous voit pas; » mais j'aurai le courage d'un homme, je le sauve-

» rai. Pourquoi m'ont-ils laissée libre, moi? Croient-
» ils que je n'oserai élever la voix? Ont-ils compté
» sur mon silence? J'irai aux Jacobins, j'irai chez
» Robespierre. Il fut notre hôte, notre ami, le con-
» fident de nos sentiments républicains. Sa main a
» uni nos deux mains! Il nous servit de père, il ne
» peut être notre assassin! »

Quand elle apprit que Danton était emprisonné avec son mari, elle courut, tout en pleurs, chez madame Danton. Madame Danton, âgée alors de dix-sept ans, portait dans son sein un premier fruit de son mariage, qu'elle mit au jour un mois après la mort de son mari. Lucile Desmoulins se précipita dans les bras de sa jeune amie et la conjura de venir avec elle chez Robespierre, pour se jeter ensemble à ses pieds et lui arracher la vie de leurs époux. Madame Danton confondit ses larmes avec celles de Lucile, mais elle se refusa à toute démarche qui pourrait avilir en elle le nom qu'elle portait. « Je suivrai Danton à l'échafaud, » dit-elle, « mais
» je n'humilierai pas sa mémoire devant son ennemi.
» S'il devait la vie au pardon de Robespierre, il ne
» me pardonnerait ni dans ce monde ni dans l'autre.
» Il m'a légué en partant son honneur, je dois le lui
» rapporter intact. » Lucile, désespérée, courut seule à la porte du comité de salut public. Elle fut repoussée. Trouvant Robespierre inaccessible, elle lui écrivit. Voici sa lettre :

« Est-ce bien toi qui nous accuses de projets de » trahison envers la patrie, toi qui as déjà tant pro- » fité des efforts que nous avons faits uniquement » pour elle? Camille a vu naître ton orgueil, et il a » pressenti la marche que tu voulais suivre; mais il » s'est rappelé votre ancienne amitié, et il a reculé » devant l'idée d'accuser un ami, un compagnon de » ses travaux. Cette main qui a pressé la tienne a » quitté la plume avant le temps, lorsqu'elle ne pou- » vait plus la tenir pour tracer ton éloge; et toi tu » l'envoies à la mort! Tu as donc compris son si- » lence? Il doit t'en remercier.

» Mais, Robespierre, pourras-tu bien accomplir » les funestes projets que t'ont inspirés sans doute » les âmes viles qui t'entourent? As-tu oublié ces » liaisons que Camille ne se rappelle jamais sans » attendrissement, toi qui fis des vœux pour notre » union, qui joignis nos mains dans les tiennes, toi » qui as souri à mon fils et que ses mains enfantines » ont caressé tant de fois? Pourras-tu donc rejeter » ma prière, mépriser mes larmes, fouler aux pieds » la justice? Car, tu le sais toi-même, nous ne mé- » ritons pas le sort qu'on nous prépare, et tu peux » le changer. S'il nous frappe, c'est que tu l'auras » ordonné. Mais quel est donc le crime de mon Ca- » mille? Je n'ai pas sa plume pour le défendre. Mais » la voix des bons citoyens et ton cœur, s'il est sen- » sible, seront pour moi. Crois-tu que l'on prendra

» confiance en toi en te voyant immoler tes amis ?
» Crois-tu que l'on bénira celui qui ne se soucie ni
» des larmes de la veuve, ni de la mort de l'orphe-
» lin? Si j'étais la femme de Saint-Just, je lui di-
» rais : La cause de Camille est la tienne, celle de
» tous les amis de Robespierre. Le pauvre Camille,
» dans la simplicité de son cœur, qu'il était loin de
» se douter du sort qui l'attend aujourd'hui! Il
» croyait travailler à ta gloire en te signalant ce qui
» manque encore à notre république. On l'a sans
» doute calomnié près de toi, Robespierre; car tu
» ne saurais le croire coupable. Songe qu'il ne t'a
» jamais demandé la mort de personne! qu'il n'a ja-
» mais voulu nuire par ta puissance, et que tu étais
» son plus ancien, son meilleur ami! Et tu vas nous
» tuer tous deux! Car le frapper, lui, c'est me tuer,
» moi!... »

Elle n'acheva pas. La lettre, confiée à sa mère, ne parvint pas à Robespierre.

XIII.

Camille Desmoulins avait obtenu de son côté, de la complaisance d'un visiteur des prisons, les moyens rares et secrets de communiquer avec sa femme.

Il écrivit cette lettre entre deux interrogatoires :

« Ma destinée ramène dans ma prison mes yeux

» sur ce jardin où je passai huit années de ma vie à
» te voir; un coin de vue sur le Luxembourg me
» rappelle une foule de souvenirs de nos amours. Je
» suis au secret, mais jamais je n'ai été, par la pen-
» sée, par l'imagination, presque par le toucher,
» plus près de toi, de ta mère, de mon petit Horace.
» Je ne t'écris ce premier billet que pour te deman-
» der des choses de première nécessité; mais je vais
» passer tout le temps de ma prison à t'écrire, car
» je n'ai pas besoin de prendre ma plume pour autre
» chose et pour ma défense. Ma justification est tout
» entière dans mes huit volumes républicains. C'est
» un bon oreiller sur lequel ma conscience s'endort
» dans l'attente du tribunal et de la postérité. Je me
» jette à tes genoux, j'étends les bras pour t'em-
» brasser, je ne trouve plus... (ici on remarque la
» trace d'une larme). Envoie-moi le verre où il y a
» un *C.* et un *D.*, nos deux noms; un livre que j'ai
» acheté il y a quelques jours, et dans lequel il y a
» des pages en blanc mises exprès pour recevoir des
» notes. Ce livre roule sur l'immortalité de l'âme.
» J'ai besoin de me persuader qu'il y a un Dieu plus
» juste que les hommes, et que je ne puis manquer
» de te revoir. Ne t'affecte pas trop de mes idées,
» ma chère amie. Je ne désespère pas encore des
» hommes. Oui, ma bien-aimée, nous pourrons nous
» revoir encore dans le jardin du Luxembourg. Mais
» envoie-moi ce livre. Adieu, Lucile! adieu, Ho-

» race (c'était son fils)! Je ne puis pas vous embrasser, mais aux larmes que je verse il me semble » vous tenir encore contre mon sein..... » (ici se trouve la trace d'une seconde larme).

« TON CAMILLE. »

Une heure après, le prisonnier reprenait la plume :

« Le ciel a eu pitié de mon innocence, » écrivait-il à sa femme; « il m'a envoyé dans le sommeil un » songe où je vous ai vus tous. Envoie-moi de tes » cheveux et ton portrait, oh! je t'en prie; car je » pense uniquement à toi et jamais à l'affaire qui » m'a amené ici et que je ne puis deviner. »

Cependant le comité, vainqueur à la Convention par la voix de Robespierre et de Saint-Just, s'étonnait de la popularité inquiétante qui suivait Danton dans les fers. Il voulait surprendre le peuple par la grandeur de la victime et par la promptitude du coup. On transporta la nuit les accusés à la Conciergerie. Danton, en entrant sous ce portique de l'échafaud, sentit s'abattre son ostentation d'insouciance. Son visage devint sombre comme le séjour. Par un hasard ou par une dérision, on assigna aux Dantonistes pour cachot le cachot des Girondins. C'était à la fois une vengeance et une prophétie. Danton y reconnut le doigt d'une justice divine que ses malheurs commençaient à lui dévoiler. « C'est à pareil jour, » s'écria-t-il en y entrant, « que j'ai fait instituer le

» tribunal révolutionnaire; j'en demande pardon à
» Dieu et aux hommes. Mon but était de prévenir
» un nouveau septembre et non de déchaîner ce
» fléau sur l'humanité. »

XIV.

Le procès s'ouvrit. Tous les jurés, choisis par Fouquier-Tinville et présidés par Hermann, étaient des visages connus des accusés. Fouquier-Tinville lui-même, parent de Camille Desmoulins, devait au crédit de ce jeune patron son emploi d'accusateur public. Mais l'œil du comité planait sur tous ces hommes et plongeait dans toutes ces consciences. On n'attendait pas d'eux la justice, mais la mort.

Cependant le peuple, qui adorait encore Danton, assiégeait le Palais-de-Justice. La foule débordait jusque sur les quais environnants pour assister au triomphe du grand patriote. Danton parut avec une dignité un peu théâtrale devant les juges. Le président lui ayant demandé son nom, son âge, sa demeure : « Je suis Danton, » répondit-il, « assez » connu dans la Révolution. J'ai trente-cinq ans. » Ma demeure sera bientôt le néant, et mon nom » vivra dans le panthéon de l'histoire.

— » Et moi, » dit Camille Desmoulins, « j'ai » trente-trois ans, l'âge fatal aux révolutionnaires, » l'âge du sans-culotte Jésus quand il mourut. »

Fouquier ayant fait asseoir sur les mêmes bancs Chabot, Fabre d'Églantine et les intrigants leurs complices, Danton et ses amis se levèrent et s'écartèrent, indignés qu'on les confondît dans un même procès avec des hommes notés d'infamie. On commença par ceux-ci. Fabre d'Églantine se défendit avec l'habileté d'un homme consommé dans l'art de colorer la parole. Le témoignage de Cambon, probité antique, ne laissa aucun doute sur le fait qu'on imputait à ces accusés d'avoir dénaturé ou falsifié un décret de finances. Le jeune et infortuné Bazire n'avait d'autre tort que son amitié pour Chabot, et le silence qu'il avait gardé pour ne pas perdre son ami. Confident involontaire, Bazire mourut pour n'avoir pas consenti à se faire délateur.

XV.

Hérault de Séchelles fut interrogé avant Danton. Il répondit en homme qui méprise la vie autant que l'accusation, et qui accepte le jugement de l'avenir. Hermann appela ensuite Danton. Il lui reprocha ses liaisons avec Dumouriez et ses complicités occultes pour rétablir la royauté en corrompant l'armée et en l'entraînant contre Paris. Danton se levant avec une indignation feinte : « Les lâches qui me calomnient, » répondit-il en donnant à sa voix un éclat qui la por-

tait en intention jusqu'au comité de salut public, « oseraient-ils m'attaquer en face? Qu'ils se montrent » et bientôt je les couvrirai eux-mêmes de l'igno- » minie qui les caractérise! Au reste, » poursuivit-il avec un désordre et une précipitation de paroles qui attestaient le bouillonnement de ses idées, « je l'ai » dit, je le répète : mon domicile est bientôt dans le » néant et mon nom au Panthéon. Ma tête est là; » elle répond de tout... la vie m'est à charge, il me » tarde d'en être délivré!... Les hommes de ma » trempe sont impayables... C'est sur leur front » qu'est imprimé en caractères ineffaçables le sceau » de la liberté, le génie républicain... et c'est moi » qu'on accuse d'avoir rampé au pied des cours! » d'avoir conspiré avec Mirabeau, avec Dumouriez! » Saint-Just! tu répondras des calomnies lancées » contre le meilleur ami du peuple. En lisant cette » liste d'horreurs, je sens toute mon existence fré- » mir! » Ces phrases évidemment préparées et retrouvées en lambeaux décousus dans une mémoire et dans une conscience troublées révélaient plus d'orgueil que d'innocence. Le président fit observer à l'accusé que Marat, accusé comme lui, s'était défendu autrement, et avait réfuté par des preuves froidement discutées l'accusation.

— « Eh bien! » reprit Danton, « je vais donc » descendre à ma justification, » puis, échappant aussitôt par de nouvelles explosions à sa défense rai-

sonnée : « Moi, » s'écria-t-il, « vendu à Mirabeau,
» à d'Orléans, à Dumouriez!... mais tout le monde
» sait que j'ai combattu Mirabeau, que j'ai défendu
» Marat! Ne me suis-je pas montré lorsqu'on voulait
» nous soustraire le tyran en l'enlevant pour le
» mener à Saint-Cloud? N'ai-je point fait afficher aux
» Cordeliers la nécessité de s'engager?... J'ai toute
» la plénitude de ma tête lorsque je provoque mes
» accusateurs, lorsque je demande à me mesurer
» avec eux! Qu'on me les produise, et je les re-
» plonge dans le néant d'où ils n'auraient jamais dû
» sortir! Vils imposteurs, paraissez et je vais vous
» arracher le masque qui vous dérobe à la vindicte
» publique!... » Le président le rappela encore à la
décence et à la modestie de l'accusé. — « Un accusé
» comme moi, » répliqua Danton, « qui connaît les
» mots et les choses, répond devant le jury, mais
» ne lui parle pas. On m'accuse de m'être retiré à
» Arcis-sur-Aube. Je réponds que j'ai déclaré à cette
» époque que le peuple français serait victorieux ou
» que je ne serais plus! Il me faut, ai-je ajouté, des
» lauriers ou la mort! Où sont donc les hommes de
» qui Danton a emprunté de l'énergie? Depuis deux
» jours le tribunal connaît Danton. Demain j'espère
» m'endormir dans le sein de la gloire!... Pétion, »
reprit-il aussitôt, comme un homme qui s'égare et
qui revient sur ses pas, « Pétion sortant de la com-
» mune vint aux Cordeliers. Il nous dit que le tocsin

» devait sonner à minuit, et que le lendemain devait
» être le tombeau de la tyrannie. On m'a déposé,
» quand j'étais ministre, cinquante millions, je l'a-
» voue. J'offre d'en rendre un fidèle compte. C'était
» pour donner de l'impulsion à la Révolution. Il est
» vrai que Dumouriez a essayé de me ranger de son
» parti, qu'il chercha à flatter mon ambition en me
» proposant le ministère, mais je lui déclarai ne vou-
» loir occuper de pareille place qu'au bruit du canon.
» On me parle aussi de Westermann, mais je n'ai
» jamais rien eu de commun avec lui. Je sais qu'à la
» journée du 10 août Westermann sortit des Tuile-
» ries tout couvert du sang des royalistes, et moi je
» disais qu'avec dix-sept mille hommes disposés
» comme j'en aurais donné le plan on aurait pu
» sauver la patrie.... »

Les paroles de Danton se pressaient si confusément sur ses lèvres, qu'elles paraissaient l'étouffer sous la masse et sous l'incohérence de ses idées. La véritable éloquence d'un accusé, le sang-froid de la vérité et l'accent de la conscience, lui manquaient. Il cherchait à y suppléer par le mouvement et par le bruit; il s'élevait jusqu'à la fièvre, jamais jusqu'à la véritable indignation. Les mouvements convulsifs de son visage, sa parole saccadée, son geste théâtral, l'écume qui tachait ses lèvres, le souffle qui manquait à sa respiration attestaient l'impuissance où il était de parler plus longtemps. Les juges épou-

vantés ou attendris lui témoignèrent quelque intérêt, et lui dirent qu'il avait besoin de repos. Il se tut.

On passa à Camille Desmoulins, accusé d'avoir persiflé la justice du peuple en la comparant aux crimes des tyrans. « Je n'ai pu, » dit-il, « me dé» fendre qu'avec une arme bien affilée contre mes » ennemis, et j'ai prouvé plus d'une fois le dévoue» ment de toute ma vie à la Révolution. »

Lacroix interrogé sur sa mission en Belgique et sur la disparition d'une voiture qui contenait 400,000 livres d'objets précieux : « Nous avions, » dit-il, « Danton et moi, acheté du linge pour l'usage » des représentants du peuple. Nous avions une voi» ture d'argenterie qui a été pillée dans un village. » Il revendiqua la part principale dans la journée du 31 mai.

Philippeaux démontra son innocence avec la force et la dignité d'un homme pur. « Il vous est permis » de me faire périr, » dit-il, « mais je vous défends » de m'outrager. » Westermann répondit en soldat qui ne dispute pas sa vie, mais qui veut préserver son honneur.

XVI.

Le lendemain, les débats furent repris. Camille Desmoulins avait écrit la veille à sa femme une dernière lettre. C'était le testament de son cœur,

qui se donnait à l'amour avant de s'éteindre sous la main du bourreau. Voici cette lettre :

« Duodi, germinal, cinq heures du matin.

» Le sommeil bienfaisant a suspendu mes maux.
» On est libre quand on dort. On n'a point le senti-
» ment de sa captivité. Le ciel a eu pitié de moi.
» Il n'y a qu'un moment, je te voyais en songe, je
» vous embrassais tour à tour, ta mère, Horace,
» tous!... Je me suis retrouvé dans mon cachot.
» Il faisait un peu de jour. Ne pouvant plus te voir
» et entendre tes réponses, car toi et ta mère vous
» me parliez, je me suis levé au moins pour te parler
» et t'écrire. Mais ouvrant mes fenêtres, la pensée
» de ma solitude, les affreux barreaux, les verrous
» qui me séparent de toi ont vaincu toute ma fermeté
» d'âme. J'ai fondu en larmes ou plutôt j'ai sangloté
» en criant dans mon tombeau : Lucile! Lucile! ô
» ma chère Lucile! où es-tu? » (Ici on remarque la trace d'une larme.)

« Hier au soir, j'ai eu un pareil moment, et mon
» cœur s'est également fendu quand j'ai aperçu dans
» le jardin ta mère. Un mouvement machinal m'a
» jeté à genoux contre les barreaux; j'ai joint les
» mains comme implorant sa pitié, elle qui gémit,
» j'en suis sûr, dans ton sein. J'ai vu hier sa douleur
» à son mouchoir et à son voile qu'elle a baissé, ne

» pouvant tenir à ce spectacle. Quand vous viendrez, qu'elle s'asseye un peu plus près avec toi
» afin que je vous voie mieux. Il n'y a pas de danger, à ce qu'il me semble. Mais surtout, je t'en
» conjure par nos amours éternelles, envoie-moi ton
» portrait; que ton peintre ait compassion de moi
» qui ne souffre que pour avoir eu trop compassion
» des autres; qu'il te donne deux séances par jour.
» Dans l'horreur de ma prison, ce sera pour moi
» une fête, un jour d'ivresse et de ravissement que
» celui où je recevrai ce portrait. En attendant,
» envoie-moi de tes cheveux, que je les mette contre
» mon cœur. Ma chère Lucile! me voilà revenu au
» temps de mes premières amours, où quelqu'un
» m'intéressait par cela seul qu'il sortait de chez
» toi. Hier, quand le citoyen qui t'a porté ma lettre
» fut revenu : — Eh bien! vous l'avez vue? lui
» dis-je, et je me surprenais à le regarder comme
» s'il fût resté sur ses habits, sur toute sa personne,
» quelque chose de ta présence, quelque chose de
» tci. C'est une âme charitable puisqu'il t'a remis
» ma lettre sans retard. Je le verrai, à ce qu'il paraît, deux fois par jour, le matin et le soir. Ce
» messager de mes douleurs me devient aussi cher
» que l'aurait été autrefois le messager de mes
» plaisirs.

» J'ai découvert une fente dans mon apparte-
» ment, j'ai appliqué mon oreille, j'ai entendu gé-

» mir; j'ai hasardé quelques paroles, j'ai entendu la » voix d'un malade qui souffrait; il m'a demandé » mon nom, je le lui ai dit : — O mon Dieu! s'est-il » écrié à ce nom en retombant sur le lit, d'où il » s'était levé; et j'ai reconnu distinctement la voix » de Fabre d'Églantine. — Oui, je suis Fabre, m'a- » t-il dit, mais toi ici! La contre-révolution est donc » faite?

» Nous n'osons cependant nous parler, de peur » que la haine ne nous envie cette faible consola- » tion, et que, si on venait à nous entendre, nous » ne fussions séparés et resserrés plus étroitement; » car il a une chambre à feu, et la mienne serait » assez belle si un cachot pouvait l'être. Mais tu » n'imagines pas ce que c'est que d'être au secret » sans savoir pour quelle raison, sans avoir été in- » terrogé, sans recevoir un seul journal! C'est vivre » et être mort tout ensemble; c'est n'exister que » pour sentir qu'on est dans un cercueil! Et c'est » Robespierre qui a signé l'ordre de mon emprison- » nement! Et c'est la république, après tout ce que » j'ai fait pour elle! C'est là le prix que je reçois de » tant de vertus et de sacrifices! Moi qui me suis dé- » voué depuis cinq ans à tant de haines et de périls » pour la république, moi qui ai conservé ma pau- » vreté au milieu de la Révolution, moi qui n'ai de » pardon à demander qu'à toi seule au monde, et » à qui tu l'as accordé parce que tu sais que mon

» cœur, malgré ses faiblesses, n'est pas indigne de » toi; c'est moi que des hommes qui se disaient mes » amis, qui se disent républicains, jettent dans un » cachot, au secret, comme si j'étais un conspira» teur! Socrate but la ciguë, mais au moins il voyait » dans sa prison ses amis et sa femme.

» Combien il est plus dur d'être séparé de toi! Le » plus grand criminel serait trop puni s'il était ar» raché à une Lucile autrement que par la mort, qui » ne fait sentir au moins qu'un moment la douleur » d'une telle séparation. On m'appelle....

» Dans ce moment, les commissaires du tribunal » révolutionnaire viennent m'interroger..... Il ne me » fut fait que cette question : Si j'avais conspiré » contre la république? Quelle dérision! Et peut-on » insulter ainsi au républicanisme le plus pur! Je » vois le sort qui m'attend. Adieu, Lucile, dis adieu » à mon père. Mes derniers moments ne te déshono» reront point. Je meurs à trente-quatre ans. Je vois » bien que la puissance enivre presque tous les » hommes, que tous disent comme Denys de Syra» cuse : La tyrannie est une belle épitaphe! Mais » console-toi, l'épitaphe de ton pauvre Camille est » plus glorieuse : c'est celle des Brutus et des Caton » les tyrannicides. O ma chère Lucile! j'étais né » pour faire des vers, pour défendre les malheu» reux, pour te rendre heureuse et pour composer » avec ta mère, mon père et quelques personnes se-

» lon notre cœur, un Otaïti. J'avais rêvé une répu-
» blique que tout le monde eût adorée. Je n'ai pu
» croire que les hommes fussent si féroces et si in-
» justes. Je ne me dissimule point que je meurs
» victime de mon amitié pour Danton. Je remercie
» mes assassins de me faire mourir avec lui et Phi-
» lippeaux. Pardon, ma chère amie, ma véritable
» vie, que j'ai perdue du moment qu'on nous a sé-
» parés! je m'occupe de ma mémoire; je devrais
» bien plutôt m'occuper de te la faire oublier, ma
» Lucile! Je t'en conjure, ne m'appelle point par tes
» cris; ils me déchireraient au fond du tombeau.
» Vis pour notre enfant! Parle-lui de moi; tu lui di-
» ras, ce qu'il ne peut pas entendre, que je l'aurais
» bien aimé! Malgré mon supplice, je crois qu'il y
» a un Dieu. Mon sang effacera mes fautes, les fai-
» blesses de l'humanité; et ce que j'ai eu de bon,
» mes vertus, mon amour de la liberté, Dieu le ré-
» compensera. Je te reverrai un jour, ô Lucile! Sen-
» sible comme je l'étais, la mort qui me délivre de
» la vue de tant de crimes est-elle un si grand mal-
» heur? Adieu, ma vie, mon âme, ma divinité sur
» la terre! Adieu, Lucile! ma Lucile! ma chère Lu-
» cile! Adieu, Horace! Annette! Adèle! Adieu, mon
» père! Je sens fuir devant moi le rivage de la vie.
» Je vois encore Lucile! je la vois, ma bien-aimée!
» ma Lucile! Mes mains liées t'embrassent, et ma tête
» séparée repose encore sur toi ses yeux mourants.»

XVII.

Danton, rassuré par l'intérêt que le peuple lui témoignait, ressembla moins à un accusé qu'à un factieux qui jette à la foule le signal de l'insurrection. Les fenêtres du tribunal étaient ouvertes. Danton entendait le murmure sourd de la multitude autour des murs. Il parlait d'un accent à être entendu hors de l'enceinte. Il poussait, par moments, de tels rugissements, que sa voix parvenait au delà de la Seine, jusqu'aux curieux qui encombraient le quai de la Ferraille. Les mots qu'il prononçait circulaient de bouche en bouche dans les groupes. « Peu» ple! » s'écriait Danton au public qui murmurait autour de lui, « taisez-vous! vous me jugerez quand » j'aurai tout dit. Ma voix ne doit pas seulement » être entendue de vous, mais de toute la France! » Le tocsin de l'insurrection semblait battre dans sa poitrine, son geste écrasait les juges, les jurés, l'auditoire; la sonnette du président Hermann ne cessait de s'agiter pour imposer silence. « N'entends-tu pas » la sonnette? » lui dit-il une fois. « Président, » lui répondit Danton, « la voix d'un homme qui dé» fend sa vie doit vaincre le bruit de ta sonnette. »

A travers une lucarne de l'imprimerie du tribunal qui ouvrait sur le lieu des séances, plusieurs membres des comités assistaient invisibles à ce drame.

Hermann et Fouquier-Tinville paraissaient déconcertés. La faveur publique revenait à Danton. Il le sentait et redoublait d'insolence. Les membres du comité firent signe au président de clore ce dangereux dialogue entre lui et les accusés. Le président refusa la parole à Camille Desmoulins, qui se levait pour lire la défense qu'il avait préparée. Camille indigné se rassit; et déchirant l'écrit qu'il tenait à la main, il en jeta les morceaux sur le parquet. Mais bientôt, comme s'il se fût ravisé, il les ramassa; et les roulant en boulettes de papier entre ses doigts, il se mit à les lancer à la tête de Fouquier-Tinville. Danton se baissa et en fit autant : non, comme on l'a cru jusqu'ici, par un jeu cynique et puéril, indigne de l'homme et du moment, mais par le geste significatif et tragique d'un accusé que l'on désarme des moyens de prouver son innocence, et qui jette dans un accès d'indignation, avec les débris déchirés de sa défense, son sang et celui de ses coaccusés au visage de ses juges, comme une vengeance ou comme une malédiction.

Ces fragments de la défense de Camille Desmoulins, recueillis après la séance sur le parquet du tribunal par un des amis de Danton, furent remis à madame Duplessis, belle-mère de Camille Desmoulins, et recomposés dans leur entier par cette femme pour crier vengeance ou compassion à la postérité.

On ramena les accusés dans leur cachot. Le comité

de salut public alarmé n'osait ni supporter un plus long procès, ni l'interrompre. La loi exigeait que les débats durassent au moins trois jours. La séance du lendemain pouvait être l'acquittement et le triomphe des Dantonistes. Une circonstance fatale servit l'impatience du comité.

Les détenus du Luxembourg, pleins de confiance dans la popularité de Danton, résolurent de profiter de l'émotion causée par son procès pour conspirer un mouvement dans le peuple, abattre la tyrannie et échapper à la mort. Une conférence nocturne eut lieu, dans la chambre du général Dillon, entre Chaumette et quelques-uns des principaux prisonniers. Ils s'étaient concertés avec quelques hommes du dehors. La femme de Camille Desmoulins devait se jeter au milieu du peuple, soulever la multitude par sa beauté, par sa douleur et par sa voix, et l'entraîner contre la Convention. Antonelle, ancien président du tribunal révolutionnaire, était informé du complot.

Un prisonnier nommé Laflotte le révéla ; Saint-Just se hâta de convoquer la Convention. Billaud-Varennes lut la lettre de Laflotte ; la Convention décréta que tout prévenu de conspiration qui aurait insulté à la justice nationale serait mis à l'instant hors des débats et privé de son droit de défense. Valadier, Amar et Vouland, membres des comités, courent à l'instant porter à Fouquier-Tinville le dé-

cret ou plutôt l'arrêt de mort des accusés. Fouquier lit ce décret devant les juges. Danton se lève : « Je » prends à témoin l'auditoire que nous n'avons pas » insulté le tribunal. » L'auditoire confirme par ses applaudissements l'assertion de Danton. La foule indignée s'agite et se presse comme pour enlever les accusés. Si la femme de Camille Desmoulins n'eût pas été arrêtée dans la nuit, si elle eût donné par sa présence une voix et une passion de plus à ce tumulte, les accusés étaient sauvés et le comité vaincu.

Mais tout se calma faute d'impulsion. Danton essaya en vain de protester encore. « Un jour, » s'écria-t-il, « un jour la vérité sera connue ; je vois » de grands malheurs fondre sur la France. Voilà la » dictature ! » Puis, apercevant au fond d'un couloir Amar et Vouland, deux affidés de Robespierre qui épiaient la scène : « Voyez, » dit-il en les montrant du poing, « voyez ces lâches assassins ; ils ne » nous quitteront qu'à la mort. — Les scélérats, » s'écria Camille Desmoulins, « non contents de m'é- » gorger, moi, ils veulent encore égorger ma femme ! »

Le tribunal leva la séance. Le lendemain, les trois jours étant écoulés, on déclara les débats fermés. Camille Desmoulins, se cramponnant à son banc, ne put être emporté que de vive force.

Les jurés se rassemblent. Ils délibèrent longtemps. Ils communiquent pendant la délibération avec les ennemis des accusés. Une anxiété terrible pesait sur

leur conscience. Aucun d'eux ne croyait au crime de Danton ; tous croyaient à ses vices et à sa puissance. La majorité semblait indécise. Des colloques sinistres s'établissaient entre eux pour s'arracher les uns aux autres la vie ou la mort de ces hommes. Souberbielle, ancien ami des accusés, hésitait entre tous. Il aimait Danton : il craignait Robespierre ; il adorait par-dessus tout la république. Dans l'agitation de ses pensées, il se promenait à pas interrompus dans un corridor qui précédait la salle des délibérations. Un des collègues de Souberbielle, Topino-Lebrun, l'aborde. « Eh bien, Souberbielle, » lui dit Lebrun, « que fais-tu là ? — Je médite sur l'acte » terrible qu'on veut obtenir de nous, » répond Souberbielle. « Et moi, j'ai médité, » reprend le juré. « Qu'as-tu décidé ? » lui demande Souberbielle. « Je me suis dit, » réplique le juré : « Ceci n'est » pas un procès, c'est une mesure. Les circonstances » nous ont portés à une de ces hauteurs où la justice » s'évanouit pour ne plus laisser dominer que la » politique. Nous ne sommes plus des jurés, nous » sommes des hommes d'État. — Mais, » dit Souberbielle, « y a-t-il deux justices ? Une pour le » vulgaire des hommes, une autre pour les hommes » supérieurs ? Et l'innocence en bas deviendrait-elle » crime en haut ? — Bah ! » dit le juré, « il ne s'agit » pas de ces arguties, mais de bon sens et de patrio» tisme. Nous sommes où nous sommes. La répu-

» blique est à une de ces extrémités où le jugement » n'est pas une justice, mais un choix. Danton et » Robespierre ne peuvent plus s'accorder. Il faut » pour sauver la patrie que l'un des deux périsse ! » Eh bien, interroge-toi en bon patriote et réponds- » toi en conscience : lequel crois-tu le plus indispen- » sable en ce moment à la république, de Robespierre » ou de Danton ? — Robespierre ! » répond sans hésiter Souberbielle. « Eh bien, tu as jugé, » reprend Topino-Lebrun, et il s'éloigne.

XVIII.

Rentrés dans leur cachot pour attendre l'heure du supplice, les condamnés dépouillèrent les rôles d'apparat qu'ils avaient pris en public et se dévoilèrent devant la mort. Hérault de Séchelles fut impassible comme ces Romains dont il avait l'image dans le cœur. Élève de Jean-Jacques Rousseau, il tira de sa poche un volume de ce philosophe, en lut quelques pages, et se félicita de sortir d'un monde dont il avait combattu les préjugés et les superstitions pour y faire prévaloir la nature et la raison : « O mon maître, » s'écria-t-il en fermant le livre, « tu as souffert pour » la vérité et je vais mourir pour elle. Tu as le gé- » nie, j'ai le martyre ; tu es un plus grand homme, » mais lequel est le plus philosophe de nous deux ? »

C'était la même pensée que le jeune représentant du peuple avait fait graver en quelques vers, au-dessus de la porte de la petite maison habitée par Jean-Jacques Rousseau et par madame de Warens, dans le vallon des Charmettes, auprès de Chambéry, et qu'on y lit encore.

Cette image de la nature, de la solitude et de l'amour se présentait la dernière à l'esprit d'Hérault de Séchelles au moment de quitter la vie. Aucune larme n'amollit sa constance, aucune affectation de fermeté ne la roidit.

Westermann était intrépide. Philippeaux souriait comme une conscience qui se confie à ses bonnes actions. Camille Desmoulins voulut lire Young et Hervey, ces deux poètes de l'agonie : « Tu veux » donc mourir deux fois ! » lui dit en plaisantant Westermann. Mais le livre tombait, à chaque instant, des mains de Camille. Il revenait sans cesse à l'image de sa femme adorée et captive, de son enfant orphelin, de sa belle-mère abandonnée : « O ma Lucile ! » ô mon Horace ! » s'écriait-il en fondant en larmes, « que vont-ils devenir ! »

Danton simulait l'insouciance ; il lançait des mots après lui, pour se survivre, comme des médailles à son effigie jetées des bords de la tombe à la postérité : « Ils croient pouvoir se passer de moi, » dit-il, « ils se trompent. J'étais l'homme d'État de l'Eu» rope. Ils ne se doutent pas du vide que laisse cette

» tête, » disait-il en pressant ses joues dans les deux paumes de ses larges mains. « Quant à moi, » je m'en ris, » ajoutait-il en termes cyniques. « J'ai » bien joui de mon moment d'existence ; j'ai bien » fait du bruit sur la terre ; j'ai bien savouré ma » vie ; allons dormir ! » Et il faisait de la tête et du bras le geste d'un homme qui va reposer son front sur l'oreiller.

XIX.

A quatre heures les valets du bourreau vinrent lier les mains des condamnés et couper leurs cheveux. Ils s'y prêtèrent sans résistance et en assaisonnant de sarcasmes la toilette funèbre : « C'est bien » bon pour ces imbéciles qui vont nous regarder » dans la rue, » dit Danton. « Nous paraîtrons au- » trement devant la postérité. » Il ne montra d'autre culte que celui de la renommée, et ne parut désirer de survivre que dans sa mémoire. Son immortalité, c'était le bruit de son nom.

Camille Desmoulins ne pouvait croire que Robespierre laissât exécuter un homme comme lui. Il espéra jusqu'au dernier moment dans un retour de l'amitié. Il n'avait parlé de lui qu'avec ménagement et respect depuis son emprisonnement. Il ne lui avait adressé que des plaintes, aucune de ces injures sur lesquelles l'orgueil ne revient pas. Quand les

exécuteurs voulurent saisir Camille pour le lier comme les autres, il lutta en désespéré contre ces préparatifs qui ne lui laissaient plus de doute sur la mort. Ses imprécations et ses fureurs firent ressembler un moment le cachot à une boucherie. Il fallut l'abattre pour l'enchaîner et pour lui couper les cheveux. Dompté et lié, il supplia Danton de lui mettre dans la main une boucle de la chevelure de Lucile, qu'il portait sous ses habits, afin de presser quelque chose d'elle en mourant. Danton lui rendit ce pieux office et se laissa lier sans résistance.

Une seule charrette contenait les quatorze condamnés. Le peuple se montrait Danton. Il se respectait lui-même dans sa victime. Quelque chose faisait ressembler ce supplice à un suicide du peuple. Un petit nombre d'hommes en haillons et de femmes salariées suivaient les roues, en couvrant les condamnés d'imprécations et de huées. Camille Desmoulins ne cessait de vociférer et de parler à cette multitude. « Généreux peuple, malheureux peuple, » criait-il, « on te trompe, on te perd, on immole tes » meilleurs amis ! Reconnaissez-moi, sauvez-moi ! » Je suis Camille Desmoulins ! C'est moi qui vous ai » appelés aux armes le 14 juillet ! C'est moi qui vous » ai donné cette cocarde nationale ! » En parlant ainsi et en s'efforçant de gesticuler des épaules et de rompre ses liens, il avait tellement déchiré son habit et sa chemise que son buste grêle et osseux

apparaissait presque nu au-dessus de la charrette. Depuis le convoi de madame du Barry on n'avait pas entendu de tels cris ni contemplé de telles convulsions dans l'agonie. La foule y répondait par des insultes. Danton, assis à côté de Camille Desmoulins, faisait rasseoir son jeune compagnon, et lui reprochait ce vain étalage de supplications et de désespoir: « Reste donc tranquille, » lui disait-il sévèrement, « et laisse là cette vile canaille! » Quant à lui, il écrasait la multitude non de paroles, mais d'indifférence et de mépris. En passant sous les fenêtres de la maison qu'habitait Robespierre, la foule redoubla ses invectives, comme pour faire hommage à son idole du supplice de son rival. Les volets de la maison de Duplay se fermaient à l'heure où les charrettes passaient habituellement dans la rue. Ces cris firent pâlir Robespierre. Il s'éloigna des appartements d'où l'on pouvait les entendre. Confus de tant d'implacabilité, humilié de tant de sang, qui rejaillissait si souvent et si justement sur lui, il sentit le regret ou la honte. « Ce pauvre Camille, » dit-il, « que n'ai-je pu le sauver! Mais il a voulu se perdre! » Quant à Danton, » ajouta-t-il, « je sais bien qu'il » me fraie la route; mais il faut qu'innocents ou » coupables nous donnions tous nos têtes à la répu» blique. La Révolution reconnaîtra les siens de » l'autre côté de l'échafaud. » Il feignit de gémir sur ce qu'il appelait les cruelles exigences de la patrie.

XX.

Hérault de Séchelles descendit le premier de la charrette. Avec l'élan et le sang-froid d'une amitié qui pousse le cœur vers le cœur, il approcha son visage de celui de Danton pour l'embrasser. Le bourreau les sépara. « Barbare ! » dit Danton à l'exécuteur, « tu n'empêcheras pas du moins nos têtes de » se baiser tout à l'heure dans le panier ! »

Camille Desmoulins monta ensuite. Il avait repris son calme au dernier moment. Il roulait entre ses doigts les cheveux de sa femme, comme si sa main eût voulu se dégager pour porter cette relique à ses lèvres. Il s'approcha de l'instrument de mort, regarda froidement le couteau ruisselant du sang de son ami ; puis se tournant vers le peuple et levant les yeux au ciel : « Voilà donc, » s'écria-t-il, « la fin du » premier apôtre de la liberté ! Les monstres qui » m'assassinent ne me survivront pas longtemps. Fais » remettre ces cheveux à ma belle-mère, » dit-il ensuite à l'exécuteur. Ce furent ses derniers mots. Sa tête roula.

Danton monta après tous les autres. Jamais il n'était monté plus superbe et plus imposant à la tribune. Il se carrait sur l'échafaud et semblait y prendre la mesure de son piédestal. Il regardait à droite et à gauche le peuple d'un regard de pitié. Il semblait

lui dire par son attitude : « Regarde-moi bien, tu » n'en verras pas qui me ressemblent. » La nature cependant fondit un instant cet orgueil. Un cri d'homme arraché par le souvenir de sa jeune femme échappa au mourant : « O ma bien-aimée, » s'écria-t-il les yeux humides, « je ne te verrai donc plus! » Puis, comme se reprochant ce retour vers l'existence : « Allons, Danton, » se dit-il à haute voix, « point » de faiblesse! » Et se tournant vers le bourreau : « Tu montreras ma tête au peuple, » lui dit-il avec autorité, « elle en vaut bien la peine. » Sa tête tomba. L'exécuteur, obéissant à sa dernière pensée, la ramassa dans le panier et la promena autour de l'échafaud. La foule battit des mains. Ainsi finissent ses favoris.

Ainsi mourut en scène devant le peuple cet homme pour qui l'échafaud était encore un théâtre, et qui avait voulu mourir applaudi, à la fin du drame tragique de sa vie, comme il l'avait été au commencement et au milieu. Il ne lui manqua rien d'un grand homme, excepté la vertu. Il en eut la nature, la cause, le génie, l'extérieur, la destinée, la mort; il n'en eut pas la conscience. Il joua le grand homme, il ne le fut pas. Il n'y a pas de grandeur dans un rôle; il n'y a de grandeur que dans la foi. Danton eut le sentiment, souvent la passion de la liberté, il n'en eut pas la foi, car il ne professait intérieurement d'autre culte que celui de la renommée.

La Révolution était un instinct chez lui, non une religion. Il la servit comme le vent sert la tempête, en soulevant l'écume et en jouant avec les flots. Il ne comprit d'elle que son mouvement, non sa direction. Il en eut l'ivresse plus que l'amour. Il représente les masses et non les supériorités de l'époque. Il montra en lui l'agitation, la force, la férocité, la générosité tour à tour de ces masses. Homme de tempérament plus que de pensée, élément plus qu'intelligence, il fut homme d'État, cependant, plus qu'aucun de ceux qui essayèrent de manier les choses et les hommes dans ce temps d'utopies. Plus que Mirabeau lui-même, si l'on entend par homme d'État un homme qui comprend le mécanisme du gouvernement, indépendamment de son idéal; il avait l'instinct politique. Il avait puisé dans Machiavel ces maximes qui enseignent tout ce qu'on peut faire supporter de pouvoir ou de tyrannie aux États. Il connaissait les faiblesses et les vices des peuples, il ne connaissait pas leurs vertus. Il ne soupçonnait pas ce qui fait la sainteté des gouvernements; car il ne voyait pas Dieu dans les hommes, mais le hasard. C'était un de ces admirateurs de la *fortune antique*, qui n'adorait en elle que la divinité du succès. Il sentait sa valeur, comme homme d'État, avec d'autant plus de complaisance que la démocratie était plus au-dessous de lui. Il s'admirait comme un géant au milieu de ces nains du peuple. Il étalait sa supériorité comme un

parvenu du génie. Il s'étonnait de lui-même. Il écrasait les autres. Il se proclamait la seule tête de la république. Après avoir caressé la popularité, il la bravait comme une bête féroce qu'il défiait de le dévorer. Il avait le vice audacieux comme le front. Il avait poussé le défi politique jusqu'au crime aux journées de septembre. Il avait défié le remords; mais il avait été vaincu. Il en était obsédé. Ce sang le suivait à la trace. Une secrète horreur se mêlait à l'admiration qu'il inspirait. Il ressentait lui-même cette horreur, et il aurait voulu se séparer de son passé. Nature inculte, il avait eu des accès d'humanité comme il en avait eu de fureur. Il avait les vices bas, mais les passions généreuses; en un mot il avait un cœur. Ce cœur, vers la fin, revenait au bien par la sensibilité, par la pitié et par l'amour. Il méritait à la fois d'être maudit et d'être plaint. C'était le colosse de la Révolution, la tête d'or, la poitrine de chair, le torse d'airain, les pieds de boue. Lui abattu, la cime de la Convention parut moins haute. Il en était le nuage, l'éclair et la foudre. En le perdant, la Montagne perdait son sommet.

LIVRE LVI.

Recrudescence de la Terreur — Le général Dillon, Chaumette, l'évêque Gobel, la veuve d'Hébert, Lucile Desmoulins. — Lettre de madame Duplessis à Robespierre. — Domination du comité de salut public. — Saint-Just à l'armée. — Forces et plan des coalisés en 1794. — Forces des armées françaises. — Pichegru. — Souham. — Moreau. — Victoire de Turcoing. — Marceau. — Duhesme. — Kléber. — Bernadotte. — Jourdan général en chef. — Lefebvre. — Macdonald. — Prise de Charleroi. — Bataille de Fleurus. — Lefebvre et Championnet. — Ballon d'observation. — L'invasion de la Hollande résolue. — Indécision de la cour de Vienne. — Hoche. — Landau débloqué. — Les Autrichiens repassent le Rhin. — Les Prussiens se retirent à Mayence. — Arrestation de Hoche. — Il est ramené à Paris. — Les frontières garanties. — Dumas. — Masséna et Serrurier. — Bonaparte. — Augereau. — Pérignon. — Dugommier. — La flotte de Brest. — Son insubordination. — L'amiral Morard de Galles remplacé par Villaret-Joyeuse. — La flotte française rencontre la flotte anglaise. — Combat du 1er juin 1794. — Le vaisseau *le Vengeur*. — La flotte française rentre à Brest. — Le *Chant du Départ*. — La terreur et les exécutions redoublent. — Les insulteuses publiques. — Le fils de Custine condamné et exécuté. — Suicide de Clavière. — Sa femme s'empoisonne. — Exécution de Lamourette évêque de Lyon. — Condorcet. — Sa retraite. — Sa fuite. — Son arrestation. — Il s'empoisonne. — Louvet. — Laréveillère-Lépeaux. — M. de Malesherbes et sa famille, Luckner, Duval-Dépréménil, et les plus grands noms de la monarchie, envoyés à l'échafaud. — Fournées de la guillotine. — Les jeunes filles de Verdun. — Les religieuses de Montmartre. — La guillotine transportée de la place Louis XV à la barrière du Trône. — L'abbé de Fénelon exécuté à 89 ans. — Paroles de Collot-d'Herbois à Fouquier-Tinville.

I.

A peine Danton était-il mort que la terreur sembla se ranimer des efforts mêmes qu'il avait faits pour l'adoucir. Vingt-sept accusés de tous rangs, de toutes

opinions, de tous sexes, accolés pêle-mêle, dans la prison du Luxembourg, sous prétexte de conspiration, furent conduits au tribunal révolutionnaire. On y voyait le général Arthur Dillon, Chaumette, les aides-de-camp de Ronsin, le général Beysser, l'évêque de Paris Gobel, les deux comédiens Grammont, le père et le fils, Lapalus, la veuve d'Hébert, enfin la femme de Camille Desmoulins. Leur crime commun se bornait à quelques aspirations imprudentes vers leur délivrance ou vers la délivrance de ceux qui leur étaient chers. Leur crime réel était l'inquiétude que l'émotion du peuple, à la voix de Danton, avait donnée la veille aux maîtres de la Convention. On voulait jeter le sang à grands flots sur la cendre du tribun pour l'éteindre.

Presque tous furent condamnés. La jeune religieuse qui portait le nom d'Hébert ne se dissimulait pas son sort. Elle ne désirait pas prolonger une vie étouffée dès son enfance dans le cloître, flétrie dans le monde par le nom qu'elle portait, combattue entre l'horreur et l'amour pour la mémoire de son mari, malheureuse partout. — « Je n'ai dû à la Révolution » qu'un éclair de liberté et de bonheur, » disait-elle à sa compagne de douleur Lucile Desmoulins; « il » est affreux d'aimer un homme que tout le monde » abhorre. Sa mémoire ne me sera pas pardonnée; » je mourrai pour expier peut-être les excès que j'ai » le plus déplorés. — Vous, madame, » ajoutait-

elle, « vous êtes heureuse. Aucune charge ne s'élève » contre vous. Vous ne serez pas enlevée à vos en» fants, vous vivrez ! » Lucile Desmoulins n'acceptait pas cette espérance. Elle avait appris par la mort de son mari ce que valait l'amitié de Robespierre. — « Les lâches me tueront comme lui, » répondit-elle à sa compagne d'échafaud, « mais ils ne savent pas » ce que le sang d'une femme fait monter d'indi» gnation dans l'âme d'un peuple ! N'est-ce pas le » sang d'une femme qui a chassé pour toujours les » Tarquins et les décemvirs de Rome ? Qu'ils me » tuent, et que la tyrannie tombe avec moi ! »

Ces deux veuves de deux hommes qui s'entre-déchiraient peu de jours avant, et dont l'acharnement l'un contre l'autre avait amené la perte commune, offraient une des plus cruelles dérisions de la destinée. Elles avaient peut-être applaudi, quelques mois avant, à l'immolation de la reine et à la mort de madame Roland. Elles comprenaient maintenant la misère pour leurs propres cœurs. Les fautes et les vengeances se touchaient dans ces catastrophes de la terreur où les jours faisaient l'œuvre des années.

En vain la mère de Lucile, la belle et infortunée madame Duplessis, s'adressait à tous les amis de Robespierre, pour réveiller en lui un souvenir de leurs anciennes relations. Toutes les portes se fermaient au nom des parents de Camille et de Danton. — « Robespierre, » écrivit-elle enfin, « ce n'est donc

» pas assez d'avoir assassiné ton meilleur ami, tu » veux encore le sang de sa femme, de ma fille !... » Ton monstre de Fouquier-Tinville vient d'ordonner » de la mener à l'échafaud. Deux heures encore et » elle n'existera plus. Robespierre, si tu n'es pas un » tigre à face humaine, si le sang de Camille ne t'a » pas enivré au point de perdre tout à fait la raison, » si tu te rappelles encore nos soirées d'intimité, si » tu te rappelles les caresses que tu prodiguais au » petit Horace, que tu te plaisais à tenir sur tes ge» noux; si tu te rappelles que tu devais être mon » gendre, épargne une victime innocente! mais si » ta fureur est celle du lion, viens nous prendre » aussi, moi, Adèle (son autre fille) et Horace; viens » nous déchirer de tes mains encore fumantes du » sang de Camille. Viens, viens, et qu'un seul tom» beau nous réunisse ! »

II.

Cette lettre resta sans réponse. Robespierre, à qui ses concessions fatales à une popularité qu'il aurait dû répudier à ce prix, ne laissaient plus le droit d'avoir ni mémoire, ni indulgence, ni pitié, ou ne la reçut pas, ou feignit de l'ignorer. Il se tut. Lucile, assise à côté de madame Hébert dans la charrette des suppliciés, fut conduite à l'échafaud. Plus heu-

reuse que sa compagne écrasée d'humiliations et baissant le front sous le nom d'Hébert, madame Desmoulins pouvait du moins lever la tête et dire au peuple qu'elle mourait pour avoir inspiré à son mari l'indulgence. Sa taille élancée, son visage plus enfantin encore que ses années, la pâleur luttant sur ses joues avec la fraîcheur de la jeunesse, son mari qu'elle invoquait, sa mère et son enfant qu'elle appelait, ses regrets de la vie, interrompus par ses élans d'amour vers la mort qui allait la rejoindre à son Camille, attendrissaient tous les regards. Moins sévère que madame Roland, elle inspirait plus d'intérêt. Elle ne mourait pas pour la gloire, mais pour son amour. Ce n'était pas l'opinion, c'était la nature que la mort frappait en elle. Elle fut pleurée. Ce fut peut-être la victime la plus vengée quelques mois plus tard. Ce sang de femme décolorait l'autre. Il rangeait tout un sexe contre les assassins de la jeunesse, de l'innocence et de l'amour. La mort de Lucile était la page la plus éloquente du *Vieux Cordelier*.

III.

Les comités tremblèrent. Ils redoutaient dans Paris et dans les départements le contre-coup de la mort de Danton. Son supplice était un coup d'État. Comment serait-il accepté ? Les comités ne connais-

saient pas assez la servilité de la peur. Leur succès dépassa leur confiance. Un seul cri d'adulation parut s'élever vers eux de tous les clubs de la république. La mémoire de Danton n'eut plus d'amis. Legendre lui-même racheta par plus de bassesse la velléité d'indépendance qu'il avait osé montrer. Il obséda Robespierre de ses repentirs. Il le dégoûta de servilité. « J'ai été l'ami de Danton tant que je l'ai cru » pur, » disait-il ; « maintenant, il n'y a pas dans la » république un homme plus convaincu que moi de » ses crimes. »

Le comité de salut public, dominant désormais à l'intérieur, reporta toute son attention vers les frontières.

Saint-Just, le bras de Robespierre, repartit pour l'armée. L'ouverture de la campagne de 1794 y rappelait l'œil et la main de la Convention. Les coalisés, s'observant toujours entre eux d'un regard jaloux et comptant sur les divisions intestines de la France, n'avaient rien tenté pendant l'hiver. Ils s'étaient contentés de conserver leurs positions et d'accumuler leurs forces. Leur plan consistait à marcher en masse sur Landrecies et de là sur Paris par Laon. Leurs armées se composaient, au mois de mars, de soixante mille hommes, Autrichiens ou émigrés, sur le Rhin, sous le commandement du duc de Saxe-Teschen ; de soixante-cinq mille Prussiens autour de Mayence, dans le Luxembourg et sur la Sambre,

commandés par Beaulieu, Blankeinstein et le prince de Kaunitz; enfin de cent vingt mille hommes des différents contingents de la coalition, sous les ordres du prince de Cobourg et de Clairfayt, manœuvrant entre le Quesnoy et l'Escaut.

L'armée française se décomposait en armée du Haut-Rhin : soixante mille hommes; armée de la Moselle : cinquante mille; armée des Ardennes : trente mille; armée du Nord : cent cinquante mille. Les hostilités commencèrent par une marche des alliés sur Landrecies. Ce mouvement fit reculer l'armée républicaine. L'ennemi opéra l'investissement de Landrecies. Notre centre, ainsi refoulé, laissait nos deux ailes découvertes et sans liaison avec le corps principal. Pichegru, n'ayant pu rétablir son centre dans une première attaque, et convaincu qu'il ne réussirait pas par une action directe à débloquer Landrecies, résolut d'opérer une diversion téméraire en envahissant la Flandre maritime et en rappelant ainsi de son côté les forces principales de l'ennemi. Son génie réfléchi, associé au génie de Carnot, voyait la guerre d'ensemble, et suivait, sur le vaste horizon d'une carte de l'Europe, l'effet d'une opération sur une autre. Il avait de plus, en lui, le feu qui allume, au moment prémédité, la résolution froidement prise.

Il fit masquer son mouvement par une attaque générale de toute la ligne française, propre à rap-

peler les forces des coalisés loin du bord de la mer, où il voulait passer en les tournant. Ces attaques brillantes, mais sans résultat, n'empêchèrent pas les coalisés de bombarder Landrecies et de s'emparer de cette clef de nos provinces.

Pendant ces combats, les généraux Souham et Moreau passèrent la Lys et le canal de Loo avec cinquante mille combattants, surprirent Clairfayt et lui enlevèrent Courtray et Menin. Pichegru, se prévalant de ces premiers succès, ne craignit pas de découvrir entièrement la route de Paris, en lançant tous ses corps d'armée pour appuyer Moreau et Souham. Si Cobourg ose pénétrer en France, pensait Pichegru, il se trouvera entre Paris et une armée française de cent vingt mille hommes, qui le coupera de la Flandre et de l'Allemagne.

Cette témérité réussit. Le défi ne fut pas accepté par le prince de Cobourg. Il fit faire volte-face à son armée, pour suivre Pichegru et pour l'envelopper dans ses conquêtes.

IV.

Un seul conseil de guerre tenu à Tournay et auquel assista l'empereur arrêta un nouveau plan de campagne, qu'on appela le plan de destruction de l'armée française. L'armée entourée et détruite, les coalisés se flattaient que le sol de la France, épuisé

de patriotisme et de sang, n'en enfanterait pas d'autre; et que les bras de la Révolution coupés, on pourrait la frapper au cœur. Ils s'avancèrent sur six colonnes contre l'armée du Nord, qu'ils devaient rencontrer entre Menin et Courtray. Pichegru était absent et visitait en ce moment ses corps sur la Sambre. Moreau et Souham déjouèrent les plans des coalisés et combattirent réunis les différentes colonnes séparées, dont ils prévinrent ainsi la jonction. Ils remportèrent la victoire de Turcoing, et changèrent en déroute, à Waterloo, la marche de l'armée anglaise. Le duc d'York, qui commandait cette armée, ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Trois mille prisonniers et soixante pièces de canon restèrent comme dépouilles aux républicains. La gloire de la France brillait, sous Moreau et Pichegru, à Waterloo; elle devait pâlir, après tant d'éclat, sous Napoléon, à un autre Waterloo. Ce nom était marqué de triomphe et de revers dans les fastes de nos destinées. Cette victoire à nombre si inégal doubla, par l'enthousiasme, la valeur de nos soldats. Pichegru arriva le lendemain pour en recueillir les fruits. Ils lui furent disputés avec acharnement dans un combat de quinze heures, où le nom de Macdonald commença à s'illustrer parmi les noms de Moreau, de Hoche et de Pichegru, de Marceau et de Vandamme. Moreau, chargé du siége d'Ypres, repoussa Clarfayt, qui venait secourir la ville à la tête de trente mille

soldats. Il prit la place après plusieurs assauts obstinés, et y fit six mille prisonniers.

V.

Pendant ces opérations Carnot avait les yeux sur la Sambre tant de fois passée et repassée, et qui ressemblait à la limite fatale disputée entre la coalition et la république. Carnot y avait envoyé Jourdan, injustement destitué de son commandement de l'armée du Nord, et nommé alors par lui général de l'armée de Sambre-et-Meuse. Jourdan ne savait se venger de sa patrie ingrate qu'en la couvrant de son épée et de son génie. Saint-Just et Lebas, présents au milieu des faibles corps qui couvraient cette rivière, ne cessaient de les jeter de l'autre côté pour lancer la guerre sur le sol ennemi. Jourdan, arrivant avec cinquante mille hommes de l'armée des Ardennes, résolut de passer la Sambre à la voix de ces représentants. Marceau et Duhesme avaient refoulé les Autrichiens à Thuin et à Lobbes. Ils favorisaient ainsi le passage de la Sambre par l'armée qui les suivait. Mais, abandonnés par les troupes du général Desjardins, que des dispositions mal combinées retinrent, ils avaient repassé la rivière pour se rallier au corps principal. L'impatient Saint-Just montra de nouveau la Sambre ou la mort aux généraux Charbonnier et Desjardins. Ils s'élancèrent, le 20 mai, au delà du fleuve. Campés

sur la rive étrangère et adossés à la Sambre, Charbonnier et Desjardins détachèrent Kléber et Marceau, sur un ordre du conseil de guerre, pour aller ravitailler l'armée du côté de Frasnes. Attaqués, pendant ce démembrement imprudent, par les Autrichiens, les Français furent jetés dans le fleuve et ne durent leur salut qu'au retour de Kléber et à la valeur de Bernadotte, rappelés par le bruit du canon. La Sambre, teinte du sang français, roula encore une fois entre l'ennemi et nous.

En vain Jourdan approchait. L'ardeur de Saint-Just ne voulait pas l'attendre. « Charleroi, Charleroi! » répétait-il sans cesse aux généraux, comme Caton aux Romains, dans le conseil de guerre; « arrangez-vous comme vous voudrez, mais il faut » une victoire à la république. »

Kléber repassa le 26 mai, attendit trois heures, sous la mitraille de vingt bouches à feu, les colonnes qui devaient le suivre. Écrasé enfin par de nouvelles batteries qui déchiraient les deux flancs de son avant-garde, il fallut se replier. Le 29, Saint-Just fit passer Marceau et Duhesme. Leurs têtes de colonnes, se heurtant contre trente-cinq mille hommes du prince d'Orange, repassent en débris. Enfin Jourdan arrive au milieu de ces inutiles assauts. Saint-Just proclame à l'instant Jourdan général de l'armée de Sambre-et-Meuse et du Nord tout à la fois. Il lui adjuge tous les généraux et tous les corps. Il lui

donne la dictature de la campagne. Jourdan apporte à l'instinct militaire de Saint-Just la science du général et le nombre des bataillons. Il passe une sixième fois la Sambre, et marche sur Charleroi entouré de quatre-vingt mille combattants.

Jourdan commençait à bombarder la ville et plaçait ses corps d'armée dans la prévision d'une prochaine bataille, quand, attaqué à l'improviste, sans munitions, sans batteries, sans appui, sans liaison établie avec lui-même, foudroyé par la masse de trois armées ennemies, il fut obligé, malgré les prodiges d'intelligence et de valeur de Kléber, de Marceau, de Duhesme, de Lefebvre et de Macdonald, de se replier précipitamment sur le vallon de la Sambre et de se couvrir de nouveau de ses eaux. Saint-Just irrité, quoique témoin de l'intrépidité des troupes et de l'obéissance des généraux, trembla que la nouvelle de ce revers ne dépopularisât le comité et Robespierre. Il avait combattu lui-même en héros, mais la gloire n'était rien sans le triomphe. La victoire pour Saint-Just était de la politique. Son champ de bataille était à Paris. Il ne trouvait rien d'impossible de ce qui était nécessaire à la république. Carnot ne cessait de lui écrire : « Une victoire sur la » Sambre ou l'anarchie à Paris. »

Enfin, le 18 juin, Jourdan, ayant réuni, en deux jours, ses parcs d'artillerie, ses renforts et ses munitions, profita de la confiance qu'avait donnée au

prince de Cobourg son succès, pour repasser la Sambre et s'avancer sur Charleroi. Le prince de Cobourg avait détaché la plus grande partie de ses bataillons et de ses escadrons pour aller fortifier Clairfayt contre Pichegru. Jourdan investit Charleroi, retrancha les villages qui couvraient le front de son camp et surtout Fleurus. Au centre de sa ligne, il arma une redoute de dix-huit pièces de gros calibre et éteignit le feu de Charleroi. Cette place se rendit le jour même. Saint-Just se montra généreux envers la garnison. Il la laissa sortir avec armes et bagages. Au moment où elle évacuait la place en défilant devant le représentant du peuple, le bruit du canon, qui grondait dans le lointain, annonçait à Charleroi un secours tardif et à Jourdan une bataille prochaine.

VI.

C'était le prince de Cobourg qui s'approchait et qui, faisant sa jonction avec le prince d'Orange, commençait à canonner les avant-postes de l'armée française. Jourdan avait disposé ses troupes en croissant; ses deux ailes s'appuyaient à la Sambre, qu'elles ne pouvaient repasser, et n'avaient ainsi d'option qu'entre la victoire et l'abîme. Marceau, Lefebvre, Championnet, Kléber commandaient ces différents corps, et datèrent de cette bataille la pre-

mière gloire de leurs noms; des retranchements liés par de fortes redoutes et défendus par des troupes d'élite couvraient les deux extrémités avancées de nos ailes et tout le centre de la position.

Le prince de Cobourg renouvela dans cette occasion l'éternelle routine de la vieille guerre en disséminant ses forces et ses attaques. Il divisa ses quatre-vingt mille hommes en cinq colonnes qui s'avancèrent en demi-cercle pour aborder l'armée française sur tous les points à la fois. Le prince d'Orange, le général Quasnodowich, le prince de Kaunitz, l'archiduc Charles, frère de l'empereur, et le général Beaulieu commandaient chacun une de ces colonnes d'attaque. Ces colonnes s'avancèrent toutes, après des succès et des revers momentanés, contre les troupes républicaines. Championnet, un moment enfoncé, se retira derrière des retranchements. L'espace que Championnet laissait vide, inondé soudain d'une nombreuse cavalerie autrichienne, devint le centre du champ de bataille.

Le sort du combat que livraient contre ces masses Lefebvre et Championnet restait voilé à Jourdan sous des nuages de fumée. On vit s'élever en ce moment au-dessus de ce nuage un ballon qui portait des officiers de l'état-major français. Carnot avait voulu appliquer à l'art de la guerre l'invention jusqu'alors stérile de l'aérostat. Ce point d'observation mobile, planant au-dessus des camps et bravant les boulets,

devait éclairer le génie du général en chef. Les Autrichiens dirigèrent des projectiles contre le ballon et le forcèrent de s'élever, pour les éviter, à une grande hauteur. Les officiers qui le montaient reconnurent néanmoins la situation périlleuse de Championnet et redescendirent pour en informer Jourdan. Ce général se porta à l'instant avec ses réserves, composées de six bataillons et de six escadrons, au secours de Championnet et rentra avec lui, au pas de charge et sur des monceaux de cadavres, dans les positions abandonnées. La grande redoute reconquise laboura de boulets les profondes lignes autrichiennes. La cavalerie française s'élança au galop dans ces brèches, les élargit à coups de sabre et enleva cinquante pièces d'artillerie. Mais au moment où Jourdan perçait ce centre ennemi, le prince de Lambesc, à la tête des carabiniers et des cuirassiers impériaux réunis, fondit sur la cavalerie française et lui enleva sa victoire et ses dépouilles. Nous commencions à plier, quand le prince de Cobourg, apercevant le drapeau tricolore qui flottait sur les remparts de Charleroi, et voyant ainsi le fruit de la journée et de la campagne enlevé à l'armée coalisée, fit sonner la retraite, et, en livrant le champ de bataille, livra ainsi le nom de Fleurus et l'honneur de la victoire à Jourdan.

VII.

Vingt mille cadavres couvraient ce champ de bataille. Cette victoire nous donna de nouveau la Belgique, et ne tarda pas à faire rentrer sous les lois de la Convention les villes françaises un moment envahies par l'étranger. Carnot et Saint-Just résolurent de réunir l'armée du Nord à l'armée de Sambre-et-Meuse, de lancer Pichegru à la conquête de la Hollande, de séparer Clairfayt du duc d'York, de couper ainsi en tronçons la grande armée de la coalition, de faire soulever les provinces du Rhin et des Pays-Bas sous leurs pieds, de profiter de l'hésitation de la Prusse, de détacher l'Autriche du faisceau de nos ennemis et d'écouter les propositions pacifiques que l'empereur commençait à faire à Robespierre. Le caractère patient de Robespierre avait en effet vivement frappé l'imagination des hommes d'État de la cour de Vienne. Lassés d'efforts inutiles, effrayés de la prépondérance de la Prusse, inquiets de l'inaction de la Russie, impatients des exigences de Pitt, le cabinet autrichien méditait une défection. L'anarchie seule et l'instabilité du gouvernement révolutionnaire empêchaient l'empereur de traiter. Il attendait pour se dévoiler que l'avénement de Robespierre à la dictature, rendant l'unité à la république, donnât un centre aux négociations et une garantie à la paix.

VIII.

Le seul danger réel de la république dans les derniers mois de la campagne précédente avait été le blocus de Landau et l'occupation des lignes de Weissembourg, ces portes de nos vallées du Rhin et des Vosges. Le comité de salut public résolut alors de faire des efforts désespérés pour reconquérir cette position et pour débloquer Landau. Landau ou la mort fut le mot d'ordre des trois armées du Rhin, des Ardennes et de la Moselle. Des levées en masse et l'élan unanime des populations belliqueuses de l'Alsace, des Vosges, du Jura fortifièrent rapidement ces trois armées. Pichegru commandait l'armée du Rhin. Son caractère rude et son extérieur républicain avaient conquis à ce général la confiance de Robespierre, de Saint-Just et de Lebas. Ces hommes ombrageux voyaient dans Pichegru un homme d'une vertu et d'une modestie antiques, capable de sauver la république, incapable de songer à la dominer. L'âme ambitieuse de Pichegru voilait, sous une dissimulation profonde, les pensées de domination qui couvaient déjà sous son génie.

Le commandement de l'armée de la Moselle, destinée à opérer sa jonction avec celle de Pichegru en franchissant les Vosges, fut donné par Carnot au jeune général Hoche, que ses exploits à l'armée du Nord

avaient signalé à la république. A vingt-six ans, Hoche, avec la fougue de son âge, avait la maturité des vieux généraux. Le feu de la Révolution brûlait son âme. Il ne voyait dans la gloire que la splendeur de la liberté. Il saisit le commandement comme on accepte un devoir. Il donna dans son cœur sa vie à la république en retour de l'honneur qu'elle lui décernait. Les soldats, qui voyaient en lui jusqu'à quel rang un soldat pouvait monter, ratifièrent d'acclamation le choix du comité. Il trempa en peu de jours l'âme de son armée au feu qui embrasait la sienne. Il s'élança avec trente mille hommes au sommet des Vosges, combattit avec bonheur d'abord, puis avec des revers à Keiserslautern; se replia, fut honoré dans sa défaite même par les représentants témoins de sa jeunesse et de sa valeur, reçut des renforts des Ardennes, reprit son élan, se jeta sur Werdt pour reprendre et écraser Wurmser, étonna ce général autrichien, refoula son aile droite, emporta ses positions, fit prisonnier un corps considérable et opéra sa jonction avec l'armée du Rhin.

Baudot et Lebas, frappés de la décision et du bonheur des mouvements de Hoche, lui décernèrent, aux dépens de Pichegru, le commandement des deux armées réunies. Hoche attaqua à la fois les Prussiens massés autour de Weissembourg et les Autrichiens campés en avant de la Lauter, entre Weissembourg et le Rhin. Desaix et Michaud, ses lieutenants, s'é-

lancèrent sur ces lignes, les enfoncèrent et entrèrent victorieux dans Weissembourg. Landau fut débloqué. Les Autrichiens repassèrent le Rhin. Les Prussiens se retirèrent à Mayence. Le vieux duc de Brunswick, qui les commandait, déposa le commandement, humilié d'avoir été défait par un général de vingt-six ans.

IX.

Mais depuis ces exploits qui avaient purgé le sol de la république et mis deux armées dans les mains d'un adolescent, l'envie s'était attachée au général Hoche. Saint-Just et Robespierre, jaloux de son ascendant sur les troupes et cédant aux insinuations de Pichegru, l'avaient fait enlever, comme Custine, au milieu de son camp. Envoyé de là à l'armée des Alpes, Hoche fut arrêté de nouveau à son arrivée à Nice. On le ramena à Paris. Il fut emprisonné aux Carmes. Quelques jours après, un ordre plus sévère le fit transporter à la Conciergerie, les mains liées comme un vil criminel. Il y languissait depuis cinq mois à l'époque où nous touchons dans ce récit. L'homme qui avait sauvé la république et qui n'avait d'autre crime que sa gloire, attendait, tous les jours, le supplice pour prix des services rendus à sa patrie. Hoche, marié seulement depuis quelques mois avec une jeune femme de seize ans qu'il avait épousée

sans autre dot que son amour et sa beauté, ne correspondait avec elle que par des billets laconiques soustraits à la surveillance de ses gardiens. Il vivait du pain de la prison. Il était obligé de faire vendre son cheval de bataille pour soutenir sa vie. Il supportait cette privation, cette indigence, cette perspective du supplice, sans blasphémer, même intérieurement, la république. « Dans les républiques, » écrivait-il à sa femme, « le général trop aimé des » soldats qu'il commande est toujours justement suspect à ceux qui gouvernent, tu le sais; il est certain que la liberté pourrait courir des dangers par » l'ambition d'un tel homme, s'il était ambitieux. » Mais moi!... N'importe, mon exemple pourra servir la chose publique. Après avoir sauvé Rome, » Cincinnatus revint labourer son champ. Je suis » loin d'égaler un si grand homme, mais comme » lui j'aime ma patrie; et je ne demanderais qu'à » rentrer dans les rangs d'où le hasard et mon » travail m'ont fait sortir trop tôt pour ma tranquillité!...

» Si tu lis, » écrit-il ailleurs, « l'histoire des républiques antiques, tu verras la méchanceté des hommes tourmenter tous ceux qui comme moi ont bien » servi leur pays! »

Ces lettres confidentielles de Hoche sont pleines du sentiment de l'antiquité. Dans un temps où l'impiété philosophique, jointe à la légèreté soldatesque, effa-

çait partout de la langue et du cœur le sentiment religieux, on est étonné d'y voir un jeune héros de la république élever sans cesse sa pensée au ciel, invoquer la Providence et parler avec un accent profond à sa femme et à ses amis de ce *grand Être* qui le protége dans ses périls et auquel il rapporte son héroïsme comme à la source de tout dévouement.

Ces mois de prison et cette ombre de l'échafaud mûrissaient dans Hoche le héros qui devait bientôt étouffer la guerre civile par la générosité autant que par la force.

X.

Après les quartiers d'hiver de 1793 à 1794, nos autres frontières présentaient la même sécurité que celles du Rhin. En Savoie le général Dumas s'emparait des hauteurs des Alpes et menaçait, du sommet du Saint-Bernard et du Mont-Cenis, les Piémontais, alliés de l'Autriche. Le comité de salut public méditait l'invasion de l'Italie. Masséna et Serrurier nous en ouvraient pas à pas l'accès du côté de Nice. Bonaparte, qui n'était encore que chef de bataillon dans cette armée, envoyait des plans à Carnot et à Barras. Ces plans révélaient dans le jeune officier inconnu le génie futur de l'invasion.

Dans la Vendée, les colonnes incendiaires des républicains portaient partout la flamme et la mort.

Le général en chef d'Elbée tombait en leur pouvoir et mourait fusillé à Nantes.

Aux Pyrénées, l'armée espagnole, privée, par la mort, de ses deux généraux Ricardos et O'Reilly, se couvrait de la rivière de Tech contre les attaques d'Augereau, de Pérignon et de Dugommier. Le vieux général Dagobert, impatient de l'inaction où il était réduit en Cerdagne, envahissait la Catalogne, triomphait à Montello et expirait de fatigue à la Seu-d'Urgel à l'âge de soixante-dix-huit ans. Après avoir frappé sur ses conquêtes de riches contributions qu'il avait versées dans la caisse de l'armée, Dagobert mourait sans autre richesse que son uniforme et sa solde. Les officiers et les soldats de son armée étaient obligés de se cotiser pour faire les frais de ses humbles mais glorieuses funérailles. Le général espagnol la Union, chassé de position en position, jusqu'à la cime des Pyrénées, abandonnait toutes les vallées et se retirait sous le canon de Figuières.

Le roi d'Espagne proposait la paix, ne demandant pour conditions que la liberté des deux enfants de Louis XVI et un apanage médiocre pour le Dauphin dans les provinces limitrophes de l'Espagne. Le comité de salut public écrivait au représentant du peuple qui lui avait communiqué ces ouvertures : « C'est » au canon de répondre, avancez et frappez ! » Dugommier, obéissant à cet ordre, tombait victorieux, la tête fracassée par un obus : « Cachez ma mort aux

» soldats, » dit-il à ses deux fils et aux officiers qui le relevaient, « afin que la victoire console au moins » mon dernier soupir. » Pérignon, nommé par les représentants général en chef à la place de Dugommier, achevait la victoire.

Les généraux Bon, Verdier, Chabert enlevaient des colonnes et abordaient à la baïonnette le camp ennemi. La mort du général en chef espagnol, tué dans une redoute, et celle de trois autres de ses généraux vengeaient la mort de Dugommier et entraînaient la déroute de l'armée ennemie. Dix mille Espagnols étaient faits prisonniers. Figuières tombait entre les mains d'Augereau et de Victor. La frontière était affranchie et reculait partout devant la constance et l'élan de nos bataillons. L'obstination de Robespierre, le génie de Carnot, l'inflexibilité de Saint-Just avaient reporté la guerre sur la terre ennemie.

XI.

Sur l'Océan, la république maintenait, sinon sa puissance, du moins son héroïsme. Sur la mer, la guerre n'est pas seulement du courage et du nombre : l'homme ne suffit pas ; il faut le bois, le bronze, les agrès, la manœuvre, la discipline ; on improvise une armée, on crée lentement les flottes et les hommes capables de les monter. Notre marine

épuisée d'officiers par l'émigration, de vaisseaux par notre désastre de Toulon, venait d'être encore travaillée par l'insurrection. La flotte de Brest, commandée par l'amiral Morard de Galles, croisant devant les côtes de Bretagne, manquant de vivres, de munitions, de confiance, s'était soulevée contre ses officiers et les avait forcés de rentrer à Brest, sous prétexte qu'on ne la tenait éloignée de ce port que pour le livrer aux Anglais comme Toulon.

Le comité de salut public envoya trois commissaires à Brest : Prieur de la Marne, Treilhard et Jean-Bon Saint-André. Ces commissaires feignirent de donner raison aux matelots et de rechercher dans les commandants de la flotte des conspirations imaginaires. Ils établirent la terreur sur la flotte comme elle sévissait sur la terre. La destitution, la prison, la mort décimèrent les officiers. Morard de Galles fut remplacé par Villaret-Joyeuse, simple capitaine de vaisseau élevé par l'insubordination au rang de chef d'escadre. Les vaisseaux révoltés reçurent des chefs et jusqu'à des noms nouveaux empruntés aux grandes circonstances de la Révolution.

Cependant deux cents bâtiments chargés de grains étaient attendus d'Amérique sur les côtes de l'Océan. Villaret-Joyeuse reçut ordre de faire sortir de nouveau la flotte, de la tenir à une certaine hauteur en mer, pour protéger l'entrée de ces deux cents voiles dans les eaux françaises et exercer les équipages,

en attendant, aux grandes manœuvres. Notre flotte comptait vingt-huit vaisseaux de ligne, restes imposants de nos armements d'Amérique et des Indes. Villaret-Joyeuse et Jean-Bon Saint-André montaient le vaisseau de cent trente canons *la Montagne*. A peine la flotte, majestueuse de nombre, d'élan et de patriotisme, s'était-elle élevée en mer sur trois colonnes, qu'elle fut aperçue par l'amiral Howe, qui croisait avec trente-trois vaisseaux anglais sur les côtes de Normandie et de Bretagne. L'amiral français voulait éviter le combat, conformément aux ordres qu'il avait reçus de protéger avant tout les arrivages de grains sur notre littoral affamé. L'enthousiasme des marins, encouragé par l'élan révolutionnaire de Jean-Bon Saint-André, força la main à Villaret-Joyeuse. La flotte vogua d'elle-même au combat par cette impulsion populaire qui entraînait alors nos bataillons.

Les Anglais feignirent d'abord de l'éviter. Ils amorçaient l'impéritie de nos représentants. Villaret-Joyeuse, de son côté, ne voulait pour sa flotte que l'honneur du feu sans le danger d'une bataille navale. Il espérait satisfaire par quelques bordées la soif de gloire de Jean-Bon Saint-André. Les deux arrière-gardes furent seules engagées. Le vaisseau français *le Révolutionnaire* n'échappa qu'en débris, et flottant à peine, à trois vaisseaux anglais, et rentra démâté à Rochefort. La nuit sépara les deux flottes. Le jour

suivant les découvrit de nouveau l'une à l'autre. Trois vaisseaux anglais, lancés au centre de la ligne française, s'attachèrent comme des brûlots au vaisseau *le Vengeur* et incendièrent ses agrès. Le combat général allait s'engager, quand une brume épaisse tomba sur l'Océan et ensevelit pendant deux jours les deux flottes dans une nuit qui rendait toute manœuvre impossible. Mais pendant cette obscurité l'amiral Howe avait manœuvré inaperçu et placé la flotte française sous le vent, avantage immense qui permit à l'escadre favorisée d'accroître sa force et sa mobilité de toute la force et de toute la mobilité d'un élément.

XII.

C'était au lever du jour, le 1er juin 1794. Le ciel était net, le soleil éclatant, la lame houleuse mais maniable, la valeur égale des deux côtés; plus désespérée chez les Français, plus confiante et plus calme chez les Anglais. Des cris de Vive la république et de Vive la Grande-Bretagne partirent des deux bords. Le vent roula d'une flotte à l'autre, avec les vagues, les échos des airs patriotiques des deux nations.

L'amiral anglais, au lieu d'aborder en face la ligne française, obliqua sur elle, et, la coupant en deux tronçons, sépara notre gauche et la foudroya

de tous ses canons, pendant que notre droite, ayant le vent contre elle, assistait immobile à l'incendie de ses vaisseaux. Jamais, dit-on, une telle ardeur de mort n'emporta les uns contre les autres les vaisseaux des deux peuples rivaux. Les bois et la voile semblaient palpiter de la même impatience de choc que les marins. Ils se heurtaient comme des béliers, rapprochés et séparés tour à tour par quelques courtes vagues. Quatre mille pièces de canon, se répondant des ponts opposés, vomissaient la mitraille à portée de pistolet. Les mâts étaient hachés. Les voiles étaient en feu. Les ponts étaient jonchés de membres et de débris d'agrès. Howe, monté sur le vaisseau *la Reine Charlotte*, combattit en personne, comme dans un grand duel, le vaisseau amiral français *la Montagne*. Le vaisseau *le Jacobin*, par une fausse manœuvre, avait troué notre ligne et découvert ce bâtiment. La gauche française était broyée sans être vaincue. Elle avait inscrit sur ses pavillons : *La victoire ou la mort!* Le centre avait peu souffert. La nuit tomba sur ce carnage et l'interrompit.

Six vaisseaux républicains étaient séparés de la flotte et cernés par les vaisseaux de Howe. Le jour devait éclairer leur reddition ou leur incendie. L'amiral français voulait les sauver ou s'incendier avec eux. La réflexion avait modéré le représentant du peuple Jean-Bon Saint-André. La flotte avait assez fait pour sa gloire. La victoire disputée était déjà un

triomphe pour la république. Le représentant ordonna la retraite. On l'accusa de lâcheté, on voulut le jeter à la mer. Le vaisseau *la Montagne* n'était plus qu'un volcan éteint. Ce vaisseau avait reçu trois cents boulets dans ses flancs. Tous ses officiers étaient blessés ou morts. Un tiers à peine de son équipage survivait. L'amiral avait eu son banc de quart emporté sous lui. Tous ses canonniers étaient couchés sur leurs pièces. Il en était ainsi de tous les vaisseaux engagés.

Le vaisseau *le Vengeur*, entouré par trois vaisseaux ennemis, combattait encore, son capitaine coupé en deux, ses officiers mutilés, ses marins décimés par la mitraille, ses mâts écroulés, ses voiles en cendres. Les vaisseaux anglais s'en écartaient comme d'un cadavre dont les dernières convulsions pouvaient être dangereuses, mais qui ne pouvait plus échapper à la mort. L'équipage, enivré de sang et de poudre, poussa l'orgueil du pavillon jusqu'au suicide en masse. Il cloua le pavillon sur le tronçon d'un mât, refusa toute composition et attendit que la vague qui remplissait la cale de minute en minute le fît sombrer sous son feu. A mesure que le vaisseau se submerge étage par étage, l'intrépide équipage lâche la bordée de tous les canons de la batterie que la mer allait recouvrir. Cette batterie éteinte, l'équipage remonte à la batterie supérieure et la décharge sur l'ennemi. Enfin, quand les lames balaient déjà

le pont, la dernière bordée éclate encore au niveau de la mer, et l'équipage s'enfonce avec le vaisseau aux cris de *Vive la république !*

Les Anglais, consternés d'admiration, couvrirent la mer de leurs embarcations, et en sauvèrent une grande partie. Le fils de l'illustre président Dupaty, qui servait sur *le Vengeur,* fut recueilli et sauvé ainsi. L'escadre rentra à Brest comme un blessé victorieux. La Convention décréta qu'elle avait bien mérité de la patrie. Elle ordonna qu'un modèle du *Vengeur,* statue navale du bâtiment submergé, serait suspendu aux voûtes du Panthéon. Les poètes Joseph Chénier et Lebrun l'immortalisèrent dans leurs strophes. Le naufrage héroïque du *Vengeur* devint un des chants populaires de la patrie. Ce fut pour nos marins la *Marseillaise* de la mer.

XIII.

Ainsi la république triomphait ou s'illustrait partout. La Convention appelait tous les arts et tous les génies à célébrer ces premiers triomphes de la liberté. Comme les périls de 1793 avaient eu leur Tyrtée dans Rouget de Lisle, les victoires de 1794 avaient le leur dans J. Chénier et dans Lebrun. Ce fut alors que Chénier composa le *Chant du départ,* dont les notes respiraient le triomphe comme celles de la *Marseillaise* respiraient la fureur. Voici ce chant :

UN DÉPUTÉ DU PEUPLE.

La Victoire en chantant nous ouvre la barrière,
La Liberté guide nos pas;
Et du nord au midi la trompette guerrière
A sonné l'heure des combats.
Tremblez, ennemis de la France,
Rois ivres de sang et d'orgueil,
Le peuple souverain s'avance;
Tyrans, descendez au cercueil!
La république nous appelle,
Sachons vaincre ou sachons périr.
Un Français doit vivre pour elle,
Pour elle un Français doit mourir!

CHŒUR DES GUERRIERS.

La république, etc.

UNE MÈRE DE FAMILLE.

De nos yeux maternels ne craignez pas les larmes,
Loin de nous les lâches douleurs.
Nous devons triompher quand vous prenez les armes:
C'est aux rois à verser des pleurs.
Nous vous avons donné la vie;
Guerriers, elle n'est plus à vous :
Tous vos jours sont à la patrie,
Elle est votre mère avant nous.

CHŒUR DES MÈRES DE FAMILLE.

La république, etc.

L'horizon s'éclaircissait sur toutes nos frontières pendant qu'il s'assombrissait tous les jours davantage à Paris. Le sang des victimes se mêlait au sang des défenseurs de la patrie.

XIV.

Plus le comité de salut public avait été terrible envers le parti d'Hébert et de Danton, plus il se croyait obligé de se montrer implacable envers les suspects de toute opinion. La terreur seule pouvait, dans ses idées, servir d'excuse à la terreur. Après avoir frappé les plus illustres fondateurs de la république, il fallait qu'on la crût inexorable envers ses ennemis. Le seul ressort de gouvernement était la guillotine. On ne laissait le pouvoir au comité qu'à la condition de concéder la mort au peuple. Parmi les membres du comité, les uns, comme Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère, érigeaient cette férocité des circonstances en système et s'enveloppaient dans leur impassibilité; les autres, comme Couthon, Saint-Just, Robespierre, fermaient les yeux et concédaient ce sang au peuple, pour l'allécher à la république par ses plus mauvais instincts, s'efforçant de croire qu'ils empêcheraient la Révolution de tomber dans l'anarchie en adossant la république à l'échafaud. Ils se flattaient chimériquement de puiser dans le sang même la force d'étancher le sang; car aucun d'eux peut-être ne voulait par système y submerger sa main et son nom. Mais, une fois la terreur lancée, ils pensaient qu'elle devait écraser tout homme qui tenterait le premier de l'arrêter sur sa pente. L'exem-

ple des Girondins, de Danton, de Camille Desmoulins était trop récent pour être oublié. Robespierre et ses amis épiaient l'heure de supprimer ce carnage; mais les Jacobins les regardaient et l'heure propice ne se présentait pas. Il fallait, se disaient-ils, se défaire de tels ou tels hommes suspects, dangereux ou féroces. Couthon, Saint-Just, Robespierre ajournaient la clémence, voilaient la justice, transigeaient avec l'échafaud. Leur crime n'était pas tant de subir la terreur que de l'avoir créée. En attendant, elle immolait, sans choix, sans justice, sans pitié, les têtes les plus hautes comme les plus obscures. Le niveau de la guillotine s'était abaissé. Elle fauchait indifféremment tous les rangs. La philosophie de Robespierre devenait un meurtre en permanence. L'abîme l'entraînait. Terrible leçon à qui fait un premier pas au delà de sa conscience et de la justice!

Le comité de salut public ne s'était réservé dans la distribution des jugements et des supplices qu'une sorte de fonction mécanique, réduite à une sinistre formalité. Il dénonçait rarement lui-même, si ce n'est dans ces grandes occurrences où les procès prenaient la couleur et la gravité de crimes d'État. Le comité recevait les dénonciations de Paris, des représentants en mission, des clubs, des départements. Il jetait un coup d'œil sur ces dénonciations ou s'en fiait au rapport d'un de ses membres, et il renvoyait les accusés au tribunal révolutionnaire. Les accusés

s'accumulaient ainsi dans les dix-huit prisons de Paris. Les noms, les pièces, les délations encombraient le greffe de *Fabricius* et les cartons de Fouquier-Tinville. Chaque soir l'accusateur public se rendait au comité pour demander des ordres. Si le comité voulait une proscription d'urgence, il remettait à Fouquier-Tinville la liste des accusés dont il fallait précipiter le jugement. Si le comité n'avait sous la main aucune tête d'élite à frapper, il laissait Fouquier-Tinville épuiser dans leur ordre ou au hasard les innombrables listes d'accusation dont il était débordé. L'accusateur public s'entendait avec le président du tribunal. Il associait ensemble par masse et par analogie d'accusation les détenus quelquefois les plus étrangers les uns aux autres. Il rédigeait et soutenait l'accusation. Il pourvoyait à l'exécution immédiate des jugements.

Ce mécanisme de meurtre marchait tout seul. Les charrettes, proportionnées au nombre présumé des condamnés, stationnaient à heure fixe dans les cours du Palais-de-Justice. Les *insulteuses* publiques entouraient les roues. Les exécuteurs buvaient dans les guichets. Le peuple se pressait dans les rues à l'heure des convois. La guillotine attendait. La mort avait sa routine tracée comme l'habitude. Elle était devenue une fonction de la journée.

Depuis les derniers jours du mois de novembre 1793 jusqu'au mois de juillet 1794, le calendrier de

la France était marqué de plusieurs têtes tombées par jour. Le nombre s'accroissait de semaine en semaine. A la fin de mai on ne compta plus.

XV.

Le fils de Custine, âgé de vingt-quatre ans, emprisonné pour avoir pleuré son père, avait été jeté au cachot en attendant son jugement. Sa jeunesse, sa beauté, les larmes de sa femme, qui le visitait librement, avaient attendri la fille d'un geôlier. Cette jeune complice avait procuré à Custine des habits de femme, sous lesquels il devait s'évader à la chute du jour. Trente mille francs en or déjà comptés par madame de Custine aux instruments de l'évasion, une voiture prête, un asile sûr rendaient la fuite certaine. Le jour était venu, l'heure avait sonné. Custine apprend qu'un décret de la Convention condamne à mort ceux qui auraient favorisé la fuite d'un prisonnier. Il dépouille son déguisement déjà revêtu. Il résiste aux étreintes de sa femme, aux supplications de la jeune fille, qui jure de les suivre et de se dévouer à la mort, s'il le faut, pour lui. Rien ne peut le vaincre. Il reste. Il est jugé. Il passe la dernière nuit de sa vie dans le cachot commun des condamnés, tendrement occupé à sécher les larmes de sa femme et à la rattacher à la vie pour l'enfant de leurs amours. La première lueur du jour

fait évanouir la jeune femme. On profite de cet évanouissement pour l'emporter. Custine marche au supplice et meurt victime de son amour filial, de sa générosité et de son nom.

Clavière, informé dans son cachot du suicide de Roland son ami, s'entretient philosophiquement le soir, avec ses compagnons de captivité, à la lueur d'une lampe, des conjectures ou des certitudes de l'immortalité. Il passe en revue les moyens les plus sûrs et les plus prompts d'échapper volontairement à la mort des suppliciés, afin de conserver un héritage à ses enfants. Il cherche avec la pointe de son couteau sur sa poitrine la place où le cœur palpite, pour ne pas se tromper de coup; il rentre calme dans sa chambre. Le lendemain les guichetiers trouvent Clavière endormi dans son sang, la main sur son poignard, le poignard dans le cœur. Sa femme, Génevoise comme lui, apprend la mort de son mari et s'empoisonne, après avoir sauvé un reste de fortune, et assuré une autre famille à ses enfants.

L'évêque de Lyon, Lamourette, flétri par les royalistes pour avoir bien espéré des hommes, proscrit par les révolutionnaires pour avoir voulu conserver à la Révolution sa conscience, convertit dans sa prison les impies à Dieu et les infortunés à l'espérance. « Non, mes amis, » s'écria-t-il la veille de sa mort en se frappant le front, « on ne peut tuer la » pensée, et la pensée c'est tout l'homme! Qu'est-ce

» que la guillotine? » disait-il encore en badinant avec le supplice, « une chiquenaude sur le cou! » Le dernier soupir de cet homme de bien fut un soupir de paix.

Il ne restait plus que deux Girondins illustres échappés, pendant six mois, aux proscriptions de la Montagne : c'étaient Louvet et Condorcet.

XVI.

Condorcet, le lendemain du 31 mai, attend les gendarmes qui doivent le garder chez lui. Les Montagnards hésitent un moment devant ce grand nom. Ils craignent de déshonorer la Révolution en proscrivant le philosophe. Les Jacobins reprochent aux Montagnards leur faiblesse. Plus l'homme est grand, plus le conspirateur est dangereux. Le respect est un préjugé. Les plus hautes têtes doivent tomber les premières. Condorcet, fléchi par les larmes de sa femme, est entraîné par un ami, M. Pinel, vers un asile sûr, rue Servandoni, dans un de ces quartiers obscurs de Paris cachés sous l'ombre des hautes murailles et des tours de Saint-Sulpice. Là, une veuve pauvre, vouée aux malheureux, madame Vernet, possède une petite maison dont elle loue les appartements à quelques locataires paisibles, inconnus comme elle. M. Pinel conduit Condorcet dans cette demeure à la chute du jour. Il veut dire à madame

Vernet le nom de l'ami qu'il confie à son hospitalité. « Non, » répond cette femme généreuse à M. Pinel, « je ne veux pas savoir son nom; je sais son malheur, » c'est assez! je le sauverai pour Dieu et pour vous, » et non pour son nom. Sa retraite en sera plus sûre » et mon dévouement plus désintéressé. »

Condorcet s'enferme avec quelques livres et avec ses pensées dans une chambre haute du dernier étage. Il prend un nom imaginaire. Il ne sort jamais. Il n'ouvre sa fenêtre que la nuit. Il ne descend que pour prendre ses repas, comme un convive de famille, à la table de son hôtesse. Un jour il croit reconnaître sur l'escalier un Conventionnel du parti de la Montagne, nommé Marcos. « Je suis perdu, » dit-il à madame Vernet, « il y a un Montagnard logé » dans votre maison. Laissez-moi fuir, car je suis » Condorcet. — Restez, » lui répond la femme intrépide. « Je connais Marcos, je réponds de lui. Je vais » l'enchaîner par mon propre salut. Je vais lui dire : » Condorcet est ici, il est proscrit, je le sais, je lui » donne asile. S'il est découvert, je périrai avec lui. » Un seul homme connaît ce secret; s'il est révélé, » si Condorcet est guillotiné, son sang et le mien re» tomberont sur vous seul. » Le Conventionnel fut discret. Tous les jours le proscripteur et le proscrit se rencontraient sur l'escalier et passaient en affectant de ne pas se connaître.

Condorcet resta dans cet asile ignoré pendant

l'automne et l'hiver de 1793, et pendant les premiers mois du printemps de 1794. Il écrivit, au bruit des démences et des fureurs de la liberté, son livre *De la perfectibilité du genre humain*. L'espérance du philosophe survivait en lui au désespoir du citoyen. Il savait que les passions sont passagères et que la raison est éternelle. Il la confessait comme l'astronome confesse l'astre jusque dans son éclipse. Sa solitude était consolée par ses travaux, elle l'était surtout par les visites assidues de sa jeune épouse, dont l'éclatante beauté et l'âme éloquente avaient fait l'enivrement de sa jeunesse et l'attrait de sa maison. Elle appartenait à la famille de Grouchy. Tombée, depuis la chute de sa famille et depuis la proscription de son mari, du luxe dans l'indigence, cette jeune femme gagnait sa vie en faisant les portraits des personnages célèbres de la terreur. Ces parvenus de la liberté jouissaient de faire reproduire leur image par la main d'une aristocrate. La nuit venue, madame de Condorcet se glissait inaperçue dans les ruelles sombres qui conduisaient à la maison de son mari, et lui donnait dans le mystère des heures de consolation et de bonheur. Heures d'autant plus douces qu'elles étaient dérobées à la mort.

Condorcet aurait été heureux et sauvé s'il eût su attendre. Mais l'impatience de son imagination ardente l'usait et le perdit. Il fut saisi, au retour du printemps et à la réverbération du soleil d'avril

contre les murs de sa chambre, d'un tel besoin de liberté et de mouvement, d'une telle passion de revoir la nature et le ciel, que madame Vernet fut obligée de le regarder comme un véritable prisonnier, de peur qu'il n'échappât à sa bienfaisante surveillance. Il ne parlait que du bonheur de parcourir les champs, de s'asseoir à l'ombre d'un arbre, d'écouter le chant des oiseaux, le bruit des feuilles, la fuite de l'eau. La première verdure des arbres du Luxembourg, qu'il entrevit de sa fenêtre, porta cette soif d'air et de mouvement jusqu'au délire. On tenait la porte de la maison soigneusement fermée, de peur que Condorcet ne la franchît.

XVII.

Enfin le 6 avril, à dix heures du matin, le jour étant plus splendide et plus provoquant qu'à l'ordinaire, Condorcet descend, sous prétexte de prendre son repas, dans la salle commune. Cette salle basse était rapprochée de la porte de la rue. A peine assis, il feint d'avoir oublié un livre dans sa chambre. Madame Vernet lui offre, sans soupçon, d'aller lui chercher le volume. Condorcet accepte. Il profite de l'absence de son hôtesse pour s'élancer hors du seuil.

A quelques pas de la maison, Condorcet rencontre dans la rue de Vaugirard un commensal de son hô-

tesse nommé Serret. Ce jeune homme, tremblant pour le fugitif, l'accompagne. Ils passent ensemble la barrière, s'embrassent, se séparent. Condorcet erre, tout le jour, dans les environs de Paris. Il jouit avec ivresse de son imprudente liberté. La nuit venue, Condorcet alla frapper à la porte d'une maison de campagne où M. et madame Suard, ses amis, vivaient retirés dans le village de Fontenay-aux-Roses. On lui ouvrit. Nul ne sait ce qui se passa dans cette entrevue nocturne entre le proscrit mendiant un asile, et des amis tremblant d'appeler la mort sur leur demeure en y dérobant un accusé. Les uns disent que l'amitié fut timide; les autres, que Condorcet se refusa généreusement aux instances, de peur de traîner avec lui son malheur et *son crime* sur le seuil qu'il aurait habité. Quoi qu'il en soit, après un court entretien à voix basse, il ressortit par une porte dérobée du parc au milieu de la nuit.

On assure qu'il revint quelques heures après, et qu'il trouva fermée au verrou cette même porte qu'il devait retrouver ouverte. Conjectures que repoussent ou qu'autorisent également le caractère généreux de Suard et la tendresse d'une épouse alarmée qui tremble pour son mari. Calomnie de l'amitié peut-être, qui attrista jusqu'à la fin la vie de ceux sur qui on jeta la responsabilité du lendemain.

XVIII.

La nuit couvrit les pas et les irrésolutions de Condorcet. On vit le jour suivant, vers le soir, un homme harassé de fatigue, les pieds boueux, le visage hâve, l'œil égaré, la barbe longue, entrer dans un cabaret de Clamart. Sa veste d'ouvrier, son bonnet de laine, ses souliers ferrés contrastaient avec la délicatesse de ses mains et la blancheur de sa peau. Il demanda des œufs et du pain et mangea avec une avidité qui attestait une longue abstinence. Interrogé par l'hôte sur sa profession, il répondit qu'il était le domestique d'un maître qui venait de mourir. Pour confirmer cette assertion, il tira de sa poche un portefeuille qui renfermait de faux papiers. L'élégance du portefeuille, qui jurait avec la prétendue domesticité et avec l'indigence des habits, dénonça Condorcet. Des membres du comité révolutionnaire, attablés dans la salle commune, l'arrêtèrent comme suspect et voulurent le faire conduire à la prison de Bourg-la-Reine. Blessé au pied par les longues marches de la veille et de la nuit précédente, épuisé de forces, Condorcet tombait à chaque pas dans des évanouissements : les paysans qui l'escortaient furent obligés de le hisser sur le cheval d'un pauvre vigneron qui passait sur la route. Jeté dans la prison de Bourg-la-Reine, le philosophe

avala du poison qu'il portait toujours sur lui : arme secrète contre l'excès de la tyrannie. Condorcet s'endormit. Le sommeil lui déroba sa propre mort comme il déroba une tête au bourreau. Les gardes nationaux qui veillaient à la porte, et qui n'avaient entendu aucun bruit dans le cachot, ne trouvèrent qu'un cadavre à la place de leur prisonnier. Ainsi mourut ce Sénèque de l'école moderne. Placé entre les deux camps pour combattre le vieux monde et pour modérer le nouveau, Condorcet périt dans leur choc sans s'étonner et sans gémir ; il savait que les vérités ne se donnent pas gratuitement à l'humanité, mais qu'elles s'achètent, et que la vie des philosophes est la rançon de la vérité. Le temps de la reconnaissance n'est pas encore venu pour lui. Il viendra et amnistiera la mémoire du philosophe des reproches faits à la jeunesse et à l'ardeur du patriote.

XIX.

Le jour même où Condorcet expirait à Bourg-la-Reine, Louvet entrait à Paris. Après s'être séparé à Saint-Émilion, au milieu de la nuit, de Barbaroux, de Buzot et de Pétion, à la porte de cette femme cruelle qui avait refusé une goutte d'eau à un mourant, Louvet avait marché toute la nuit. Au point du jour il avait franchi, avant l'heure du réveil des habitants, le village de Monpont, frontière extrême

de la Gironde. Hors du département suspect, la surveillance était moins active. Couvert de l'uniforme de volontaire, affectant le jacobinisme d'attitude et de propos, blessé à la jambe, empruntant pour faire route les voitures chargées de paille et de foin qui portaient les réquisitions dans les villes, Louvet parvint, à force de déguisements et de ruses, à s'approcher de Paris. Il y entra enfin grâce au dévouement d'un guide fidèle ; il y brava, dans le sein du mystère et de l'amour, les ressentiments de Robespierre. Chaque jour, en lui apportant la nouvelle de la mort d'un de ses derniers amis, lui faisait goûter la vie comme on goûte la dernière heure de félicité qui va finir.

Laréveillère-Lépeaux, député girondin comme Louvet, était du petit nombre de ceux qui échappaient dans l'ombre à la guillotine. La Révolution avait trouvé Laréveillère jurisconsulte à Mortagne, sa patrie, dans le bas Poitou. Les principes nouveaux avaient été pour lui non une fureur, mais une religion. Élève des philosophes, il rêvait l'avénement de la raison humaine dans les cultes comme dans les lois. Mais cette raison n'était pas, comme celle de Diderot, un ricanement amer contre les institutions et les dogmes ; elle était un ardent amour de la lumière et une aspiration passionnée de l'humanité à Dieu. Ces doctrines avaient attaché Laréveillère-Lépeaux aux Girondins, non parce qu'ils étaient

moins incrédules, mais parce qu'ils étaient moins sanguinaires que les Montagnards. Dénoncé, le lendemain de leur chute, comme leur complice, une voix s'était écriée avec mépris du haut de la Montagne : « Laissez-le *mourir tout seul.* Il n'a pas deux » jours de vie. » Laréveillère en effet était alors mourant. Cette voix l'avait sauvé. Mais bientôt proscrit avec les soixante-treize députés suspects de regrets pour la Gironde, il avait fui sous des déguisements divers et par des lieux inconnus. Bosc, l'ami de madame Roland, et Laréveillère s'étaient d'abord réfugiés dans une chaumière abandonnée de la forêt de Montmorency. Ils y passèrent l'hiver. Ni l'un ni l'autre n'avait emporté d'argent. Ils vécurent de pommes de terre et de colimaçons. Une poule et un coq étaient toute leur richesse. Un jour, exténués de privation et de faim, ils résolurent de tuer la poule. Un oiseau de proie, plus affamé qu'eux, fond sur la poule, la tue et l'enlève.

Quand les administrateurs de Seine-et-Oise venaient chasser dans la forêt, Laréveillère et Bosc s'enfouissaient sous des meules de foin ou sous des monceaux de feuilles sèches. Soupçonnés par les gardes, ils se séparèrent. Chacun d'eux alla mendier au hasard un autre asile. Laréveillère s'achemine vers le Nord. Là, un ami non suspect lui avait offert dans d'autres temps l'hospitalité. Vêtu de haillons, les pieds nus, le visage creusé par l'insomnie et par

la fatigue, le proscrit rencontra sur le grand chemin le représentant du peuple Bouchotte, traîné par quatre chevaux, sa voiture couverte de lauriers et de drapeaux tricolores, lui-même coiffé du bonnet rouge. Laréveillère tremble d'avoir été reconnu. Il s'écarte dans les champs. Un berger partage avec lui ses aliments et sa cabane roulante. Le lendemain un pauvre paysan lui donne un pain qu'il portait dans les champs à son fils. Aux portes de la ville de Roye, voisine de Buire, le fugitif rencontre une foule de peuple. On rapportait à la ville, sur un brancard, un proscrit comme lui, qui s'était suicidé sur le grand chemin. Cet augure glace son courage. Laréveillère erre, la nuit, dans les champs labourés, le jour dans les bois. Il arrive enfin mourant à la porte de son ami. Reçu comme un frère, caché, soigné, guéri par les soins d'une famille généreuse, il passe les mauvais jours sous un nom supposé, et se livre en paix à sa passion pour l'étude des plantes. C'est là qu'inspiré par cette divinité qui se dévoile et qui parle dans les merveilles de la végétation, Laréveillère entrevit cette religion simple et pastorale dont il fut plus tard non l'inventeur, mais l'apôtre, sous le nom de *théophilanthropie*. Cette philosophie pieuse, composée de deux dogmes élémentaires extraits de l'Évangile, l'amour de Dieu et des hommes, fut prêchée d'abord par H. Haüy, frère de l'abbé Haüy, célèbre naturaliste.

Laréveillère, dont cette religion porta le nom, n'y prit d'autre rôle que celui de protecteur de ses innocentes cérémonies et d'approbateur de sa morale, quand la fortune l'eut élevé à la première magistrature de la république. La légèreté moqueuse de l'opinion rattacha cette tentative de culte à Laréveillère-Lépeaux. On infligea le ridicule à son nom. Proclamer la divinité au milieu du matérialisme, la morale au pied des échafauds, l'amour au sein des discordes civiles, ne motivait pas ce mépris. Rien de ce qui cherche à relever l'humanité vers Dieu ne doit être rabattu par la dérision. Toutes les pensées religieuses, même quand elles avortent dans le temps, ont leur immortalité dans leur nature. Le nom de Laréveillère-Lépeaux restera honoré par la pensée qu'il éleva à Dieu du sein des théories du néant.

XX.

Un autre philosophe, M. de Malesherbes, eut les mêmes malheurs et plus de gloire. Il scella sa vie par sa mort. Sa longue et modeste vertu fut couronnée par le supplice. Depuis l'acte de fidélité suprême qu'il avait accompli en défendant Louis XVI devant la Convention, M. de Malesherbes s'était retiré à la campagne. Il y vivait en patriarche au milieu de ses enfants et de ses petits-enfants. On supposa que sa vertu était une conspiration contre le temps. On l'en-

leva ainsi que M. de Rosambo son gendre, ses deux petites-filles et leurs maris. L'un d'eux était M. de Châteaubriand, frère aîné de celui qui devait rendre à son nom plus de lustre qu'on ne lui ravissait de sang! Ils furent tous jetés dans la prison de Port-Libre et conduits par groupes au tribunal. M. de Malesherbes avait appris à mourir au Temple. Il mourut sans s'indigner contre ses assassins. Il prit le temps et la justice des hommes en patience et en espérance. Prêt à monter au tribunal, il fit un faux pas sur le seuil de la prison : « Mauvais augure, » dit-il; « un Romain rentrerait à la maison! » Les prisonniers de la Conciergerie lui demandèrent sa bénédiction, comme celle de l'honneur antique qui allait remonter au ciel avec lui. Il la leur donna en souriant. « Surtout ne me plaignez pas, » dit-il. « J'ai été disgracié pour avoir voulu devancer la Ré» volution par des réformes populaires. Je vais mou» rir pour avoir été fidèle à l'amitié de mon roi. Je » meurs en paix avec le passé et avec l'avenir. » Sa famille entière le suivit en peu de jours à l'échafaud.

Pendant que le généreux vieillard allait à la mort pour avoir défendu son maître, Cléry languissait emprisonné à la Force pour l'avoir servi et consolé dans sa captivité. Il démentait ainsi, par le long supplice qu'il avait accepté au Temple, et par la cruelle détention qu'il subissait comme royaliste, les doutes sur son dévouement à la royauté; doutes con-

tre lesquels la vie entière de ce modèle des serviteurs des rois détrônés proteste, et que sa famille a toujours énergiquement repoussés de sa mémoire et de son nom.

Le vieux Luckner, oublié longtemps dans les cachots; le député Mazuyer, accusé du crime d'avoir fait sauver Pétion et Lanjuinais; Duval-Dépréménil, un des premiers tribuns du parlement; Chapelier, Thouret, l'un rapporteur de la première constitution, l'autre un des réformateurs les plus éclairés de nos codes, suivirent de près M. de Malesherbes. En montant dans la charrette qui allait les conduire à la guillotine : « Ce peuple va nous donner tout à l'heure un » problème embarrassant à résoudre, » dit Chapelier à Dépréménil. « Et lequel? » dit Dépréménil. « Celui » de savoir auquel de nous deux s'adresseront ses » malédictions et ses huées. — A tous deux, » répondit Dépréménil. Mais déjà on ne jugeait plus qu'en masse, par classe, par rang, par fonction, par génération, par famille. Tous les membres du parlement de Paris, tous les receveurs-généraux des finances, toute la noblesse de France, toute la magistrature, tout le clergé étaient arrachés à leurs châteaux, à leurs autels, à leurs retraites, entassés dans les prisons de Paris, extraits tour à tour de leurs cachots, traduits, par catégories à la fois, au tribunal, et traînés de là à l'échafaud.

Plus de huit mille suspects encombraient ces seules

prisons de Paris, un mois avant la mort de Danton. En une seule nuit, on y jeta trois cents familles du faubourg Saint-Germain, tous les grands noms de la France historique, militaire, parlementaire, épiscopale. On ne se donnait pas l'embarras de leur inventer un crime. Leur nom suffisait, leurs richesses les dénonçaient, leur rang les livrait. On était coupable par quartier, par rang, par fortune, par parenté, par famille, par religion, par opinion, par sentiments présumés; ou plutôt il n'y avait plus ni innocents ni coupables, il n'y avait plus que des proscripteurs et des proscrits. Ni l'âge, ni le sexe, ni la vieillesse, ni l'enfance, ni les infirmités qui rendaient toute criminalité matériellement impossible ne sauvaient de l'accusation et de la condamnation. Les vieillards paralytiques suivaient leurs fils, les enfants leurs pères, les femmes leurs maris, leurs filles les mères. Celui-ci mourait pour son nom, celui-là pour sa fortune; tel pour avoir manifesté une opinion, tel pour son silence, tel pour avoir servi la royauté, tel pour avoir embrassé avec ostentation la république, tel pour n'avoir pas adoré Marat, tel pour avoir regretté les Girondins, tel pour avoir applaudi aux excès d'Hébert, tel pour avoir souri à la clémence de Danton, tel pour avoir émigré, tel pour être resté dans sa demeure, tel pour avoir affamé le peuple en ne dépensant pas son revenu, tel pour avoir affiché un luxe qui insultait à la misère publique. Raisons,

soupçons, prétextes contradictoires, tout était bon. Il suffisait de trouver des délateurs dans sa section, et la loi les encourageait en leur donnant une part dans les confiscations. Le peuple, à la fois dénonciateur, juge et héritier des victimes, croyait s'enrichir des biens confisqués. Quand les prétextes de mort manquaient aux proscripteurs, ils épiaient des conspirations vraies ou simulées dans les prisons. Des espions déguisés sous l'apparence de détenus provoquaient des confidences, des soupirs vers la liberté, des plans d'évasion entre les prisonniers, les inventaient quelquefois, puis les révélaient à Fouquier-Tinville. Ils inscrivaient sur leurs listes de délation des centaines de noms de suspects qui apprenaient leurs crimes par leurs accusations. C'est ce qu'on appelait les *fournées* de la guillotine. Elles faisaient du vide dans les cachots; elles donnaient au peuple l'émotion feinte d'un grand forfait puni, d'un grand péril évité par la vigilance et par la sévérité de la république. Elles entretenaient la terreur, elles imposaient le silence au murmure. Chaque jour le nombre de charrettes employées à conduire les condamnés à l'échafaud s'augmentait. A quatre heures, elles roulaient, plus ou moins chargées, par le Pont-au-Change et la rue Saint-Honoré, vers la place de la Révolution. On prolongeait leur route pour prolonger le spectacle au peuple, le supplice aux victimes.

Ces chars funèbres rassemblaient souvent le mari et la femme, le père et le fils, la mère et les filles. Ces visages éplorés qui se contemplaient mutuellement avec la tendresse suprême du dernier regard, ces têtes de jeunes filles appuyées sur les genoux de leurs mères, ces fronts de femmes tombant, comme pour y trouver de la force, sur l'épaule de leurs maris, ces cœurs se pressant contre d'autres cœurs qui allaient cesser de battre, ces cheveux blancs, ces cheveux blonds coupés par les mêmes ciseaux, ces têtes vénérables, ces têtes charmantes tout à l'heure fauchées par le même glaive, la marche lente du cortége, le bruit monotone des roues, les sabres des gendarmes formant une haie de fer autour des charrettes, les sanglots étouffés, les huées de la populace, cette vengance froide et périodique qui s'allumait et qui s'éteignait, à heure fixe, dans les rues où passait le cortége, imprimaient à ces immolations quelque chose de plus sinistre que l'assassinat, car c'était l'assassinat donné en spectacle et en jouissance à tout un peuple.

Ainsi moururent, décimées dans leur élite, toutes les classes de la population, noblesse, église, bourgeoisie, magistrature, commerce, peuple même; ainsi moururent tous les grands et obscurs citoyens qui représentaient en France les rangs, les professions, les lumières, les situations, les richesses, les industries, les opinions, les sentiments proscrits par

la sanguinaire régénération de la terreur. Ainsi tombèrent, une à une, quatre mille têtes en quelques mois, parmi lesquelles les Montmorency, les Noailles, les La Rochefoucauld, les Mailly, les Mouchy, les Lavoisier, les Nicolaï, les Sombreuil, les Brancas, les Broglie, les Boisgelin, les Beauvilliers, les Maillé, les Montalembert, les Roquelaure, les Roucher, les Chénier, les Gramont, les Duchâtelet, les Clermont-Tonnerre, les Thiard, les Moncrif, les Molé-Champlatreux. La démocratie se faisait place avec le fer; mais en se faisant place, elle faisait horreur à l'humanité.

XXI.

Le passage régulier de ces processions de l'échafaud, après avoir été longtemps un spectacle et une sorte d'illustration sinistre pour les rues qu'elles empruntaient, et surtout pour la rue Saint-Honoré, était devenu un supplice et une espèce de diffamation pour ces quartiers. Les passants les évitaient. Les fenêtres, les magasins, les boutiques se fermaient à l'approche des convois. Les vociférations de la foule allaient menacer jusque dans leurs foyers les citoyens qui habitaient ces rues et effrayer les enfants dans les bras de leurs mères. Les locataires abandonnaient leurs domiciles. Les propriétaires commençaient à se plaindre, dans des pétitions à la commune, de ce qu'on avait fait de leurs maisons

les loges privilégiées du supplice. Le sang de deux ou trois mille victimes, ruisselant depuis le printemps sur les pavés de la place de la Révolution comme dans un abattoir d'hommes, tachait la boue et infectait l'air. Les Tuileries et les Champs-Élysées étaient désertés par la foule des promeneurs. Les miasmes de la mort corrompaient l'ombre de leurs arbres.

Deux exécutions plus sinistres et plus solennelles que les autres, achevèrent de soulever l'indignation de ces quartiers contre l'emplacement de la guillotine. Au moment de la prise de Verdun par le roi de Prusse, en 1791, la ville avait fêté l'entrée de ces libérateurs de Louis XVI. Les habitants conduisirent leurs filles à un bal, ceux-là par opinion, ceux-ci par peur. Après la délivrance de Verdun, la république se souvint des joies dont ces enfants avaient été les décorations et non les coupables. Amenées à Paris et traduites au tribunal, leur âge, leur beauté, leur obéissance à leurs parents, l'ancienneté de l'injure, les triomphes vengeurs de la république ne furent pas comptés pour excuse. Elles furent envoyées à la mort pour le crime de leurs pères. La plus âgée avait dix-huit ans. Elles étaient toutes vêtues de robes blanches. La charrette qui les portait ressemblait à une corbeille de lis dont les têtes flottent au mouvement du bras. Les bourreaux attendris pleuraient avec elles.

XXII.

Le peuple s'étonnait de sa propre rigueur. Le lendemain, les charrettes, plus nombreuses, charrièrent au supplice toutes les religieuses de l'abbaye de Montmartre. L'abbesse était madame de Montmorency. Ces pauvres filles de tout âge, depuis la tendre jeunesse jusqu'aux cheveux blancs, jetées encore enfants dans les monastères, n'avaient pour crimes que la volonté de leurs parents et la fidélité à leurs vœux. Groupées autour de leur abbesse, elles entonnèrent de leurs voix féminines les chants sacrés en montant sur les charrettes, et les psalmodièrent en chœur jusqu'à l'échafaud. Comme les Girondins avaient chanté l'hymne de leur propre mort, ces filles chantèrent, jusqu'à la dernière voix, l'hymne de leur martyre. Ces voix troublèrent comme un remords le cœur du peuple. L'enfance, la beauté, la religion, immolées à la fois dans ces deux exécutions, forcèrent la multitude à détourner les yeux.

La commune craignit de fatiguer le patriotisme de ces quartiers opulents. Elle se confia davantage à l'implacabilité des faubourgs. Elle choisit le faubourg Saint-Antoine, sol natal de la révolution du 14 juillet, et fit élever la guillotine à la barrière du Trône. Moins inquiets de froisser la pitié du peuple de ce faubourg, les proscripteurs inaugurèrent ce

nouveau calvaire par des exécutions plus nombreuses. La file des convois s'allongeait de plusieurs charrettes tous les jours. Une fois elles portaient avec quarante-cinq magistrats de Paris trente-trois membres du parlement de Toulouse, une autre fois vingt-sept négociants de Sedan; souvent soixante et jusqu'à quatre-vingts condamnés.

Une des charrettes parut dans les derniers temps escortée par de pauvres enfants en haillons. Ces enfants semblaient bénir et pleurer un père. Le vieillard assis sur la charrette était l'abbé de Fénelon, petit-neveu de l'auteur de *Télémaque*, ce germe chrétien d'une révolution égarée qui buvait aujourd'hui le sang de sa famille. L'abbé de Fénelon avait institué à Paris une œuvre de miséricorde en faveur de ces enfants nomades qui viennent tous les hivers des montagnes de la Savoie, gagner leur vie en France, dans la domesticité banale des grandes villes. Ces enfants, apprenant que leur Providence allait leur être enlevée, se transportèrent en masse le matin à la Convention pour implorer l'humanité des représentants et la grâce de la vertu. Leur jeunesse, leur langage, leurs larmes attendrirent la Convention : « Êtes-vous donc des enfants vous-» mêmes, » s'écria l'impitoyable Billaud-Varennes, « pour vous laisser influencer par des pleurs? » Transigez une fois avec la justice, et demain les » aristocrates vous massacreront sans pitié. »

XXIII.

Ce même Billaud-Varennes, qui refusait ainsi la pitié à des orphelins, eut besoin plus tard, dans son exil à Cayenne, de la pitié d'une esclave noire. — La Convention n'osa pas mollir. L'abbé de Fénelon marcha à la mort escorté de ses bienfaits. Il avait quatre-vingt-neuf ans. Il fallut l'aider à monter les degrés de la guillotine. Debout sur l'échafaud, il pria le bourreau de lui délier les mains pour faire le geste du dernier embrassement à ces pauvres petits. Le bourreau ému obéit. L'abbé de Fénelon étend ses mains. Les Savoyards tombent à genoux. Ils inclinent leurs têtes nues sous la bénédiction du mourant. Le peuple atterré les imite. Les larmes coulent. Les sanglots éclatent. Le supplice devient saint comme un sacrifice.

Le faubourg Saint-Antoine s'indigna à son tour d'avoir été choisi pour la ville de la mort. Le sol repoussait le bourreau. Mais les proscripteurs ne trouvaient pas la mort assez prompte.

XXIV.

Un soir, Fouquier-Tinville fut appelé au comité de salut public. « Le peuple, » lui dit Collot, « com-
» mence à se blaser. Il faut réveiller ses sensations

» par de plus imposants spectacles. Arrange-toi pour » qu'il tombe maintenant cent cinquante têtes par » jour. — En revenant de là, » dit dans son interrogatoire l'obéissant Fouquier-Tinville, « mon esprit » était tellement troublé d'horreur, que la rivière, » comme à Danton, me parut rouler du sang. » Dans le cimetière de Mousseaux une vaste fosse, toujours ouverte et dont les bords étaient encombrés de tonneaux de chaux, recevait pêle-mêle, chaque jour, les têtes et les troncs des décapités. Véritable égout de sang, à l'entrée duquel on avait gravé l'inscription du néant : DORMIR; comme si les bourreaux eussent voulu se rassurer eux-mêmes, en affirmant que les victimes ne se réveilleraient jamais.

LIVRE LVII.

Aspect des prisons. — Roucher, André Chénier. — Les Carmes. — Mesdames d'Aiguillon, de Beauharnais, de Cabarrus. — Le Temple. — Madame Élisabeth. — Madame Royale. — Le Dauphin. — Madame Élisabeth au tribunal révolutionnaire. — Elle est condamnée à mort. — Son exécution. — Robespierre domine à la commune et à la Convention. — Ses hésitations. — Ses amis Saint-Just, Couthon, Lebas. — Ses ennemis secrets. — Dissensions dans les comités. — Discours de Robespierre à la Convention sur l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. — Décret. — Les restes mortels de Jean-Jacques Rousseau au Panthéon.

I.

Le caractère des peuples survit même à leurs révolutions. La certitude de mourir ne répandait pas l'horreur dans l'intérieur des prisons de Paris. La sensation de la mort s'était émoussée, à force de se renouveler dans les âmes. Chaque jour d'oubli était une fête de la vie qu'on se hâtait de consacrer au plaisir. L'insouciance de sa propre destinée élevait les détenus jusqu'à l'apparence du stoïcisme. La légèreté du caractère imitait l'intrépidité. Des sociétés, des amitiés, des amours se nouaient pour une heure entre les prisonniers des deux sexes. On prodiguait

à la distraction et aux affections des moments dévoués à la mort. Les entretiens, les rendez-vous, les correspondances mystérieuses, les jeux du théâtre imités dans les cachots, la musique, les vers, la danse se continuaient jusqu'aux dernières heures. On venait arracher l'un au jeu, il laissait ses cartes à l'autre; celui-ci à la table, il achevait de vider son verre; celui-là aux embrassements d'une femme ou d'une amante, et il épuisait le dernier regard et le dernier serrement de main. Jamais le génie à la fois intrépide et voluptueux de la jeunesse française n'avait joué de si près avec le danger. Le supplice rendait cette jeunesse sublime, sans avoir pu la rendre sérieuse. Cependant la religion, cette visiteuse des infortunés, consolait le plus grand nombre. Des prêtres emprisonnés, ou introduits sous des déguisements, célébraient les mystères du culte, rendus plus touchants par la similitude du sacrifice. La poésie, ce soupir articulé de l'âme, notait pour l'immortalité les dernières palpitations du cœur des poètes.

M. de Montjourdain, commandant de bataillon de la garde nationale, adressa, la veille de sa mort, les strophes suivantes à la jeune femme qu'il allait laisser veuve :

L'heure approche où je vais mourir;
L'heure sonne et la mort m'appelle;
Je n'ai point de lâche soupir,

Je ne fuirai point devant elle.
Demain mes yeux inanimés
Ne s'ouvriront plus sur tes charmes;
Tes beaux yeux à l'amour fermés
Demain seront noyés de larmes.

Si dix ans j'ai fait ton bonheur,
Garde de briser mon ouvrage;
Donne un moment à la douleur,
Consacre au bonheur ton jeune âge.
Qu'un heureux époux à son tour
Vienne rendre à ma douce amie
Des jours de paix, des nuits d'amour,
Je ne regrette plus la vie.

Si le coup qui m'attend demain
N'enlève pas ma pauvre mère,
Si l'âge, l'ennui, le chagrin
N'accablent pas mon pauvre père,
Ne les fuis pas dans ta douleur,
Reste à leur sort toujours unie;
Qu'ils me retrouvent dans ton cœur,
Ils aimeront encor la vie.

L'auteur du *poème des Mois*, Roucher, posait devant un peintre au moment où l'on vint lui apporter l'ordre de comparaître au tribunal. Un tel ordre équivalait à une condamnation. Roucher n'était coupable que de son mérite qui avait jeté de l'éclat sur la modération de ses principes. Il savait que la démagogie ne pardonnait pas même à l'aristocratie du talent. Il supplia les guichetiers d'attendre que son portrait, destiné à sa femme et à ses enfants, fût

achevé. Pendant que le peintre donnait les derniers coups de pinceau, il écrivit lui-même sur ses genoux l'inscription suivante pour expliquer à l'avenir la mélancolie de ses traits :

Ne vous étonnez pas, objets chéris et doux,
Si quelqu'air de tristesse obscurcit mon visage :
Quand un crayon savant dessinait cette image,
On dressait l'échafaud, et je pensais à vous.

II.

André Chénier, âme romaine, imagination attique, que son courageux patriotisme avait enlevé à la poésie pour le jeter dans la politique, avait été emprisonné comme Girondin. Les rêves de sa belle imagination avaient trouvé leur réalité dans mademoiselle de Coigny, la duchesse de Fleury, enfermée dans la même prison. André Chénier rendait à cette jeune captive un culte d'enthousiasme et de respect, attendri encore par l'ombre sinistre de la mort précoce qui couvrait déjà ces demeures. Il lui adressait ces vers immortels, le plus mélodieux soupir qui soit jamais sorti des fentes d'un cachot. C'est la jeune fille qui parle et qui se plaint dans la langue de Jephté.

LA JEUNE CAPTIVE.

Saint-Lazare.

« L'épi naissant mûrit de la faux respecté ;
» Sans crainte du pressoir, le pampre tout l'été

» Boit les doux présents de l'aurore ;
» Et moi, comme lui belle et jeune comme lui,
» Quoi que l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
» Je ne veux pas mourir encore !

» Qu'un stoïque aux yeux secs vole embrasser la mort,
» Moi je pleure et j'espère. Au noir souffle du nord
» Je plie et relève ma tête.
» S'il est des jours amers, il en est de si doux !
» Hélas ! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts ?
» Quelle mer n'a point de tempête ?

» L'illusion féconde habite dans mon sein ;
» D'une prison sur moi les murs pèsent en vain,
» J'ai les ailes de l'espérance.
» Échappée au réseau de l'oiseleur cruel,
» Plus vive, plus heureuse, aux campagnes du ciel
» Philomèle chante et s'élance !

» Est-ce à moi de mourir ? Tranquille je m'endors
» Et tranquille je veille, et ma veille aux remords
» Ni mon sommeil ne sont en proie.
» Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux.
» Sur des fronts abattus, mon aspect dans ces lieux
» Ranime presque de la joie.

» Mon beau voyage enfin est si loin de sa fin !
» Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin
» J'ai passé les premiers à peine.
» Au banquet de la vie à peine commencé,
» Un instant seulement mes lèvres ont pressé
» La coupe, en mes mains encor pleine.

» Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson ;
» Et comme le soleil, de saison en saison,
» Je veux achever mon année.
» Brillante sur ma tige, et l'honneur du jardin,
» Je n'ai vu luire encor que les feux du matin ;
» Je veux achever ma journée.

» O mort, tu peux attendre; éloigne, éloigne-toi :
» Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi,
» Le pâle désespoir dévore.
» Pour moi Palès encore a des asiles verts,
» Les amours des baisers, les muses des concerts :
» Je ne veux pas mourir encore. »

Ainsi, triste et captif, ma lyre toutefois
S'éveillait, écoutant ces plaintes, cette voix,
Ces vœux d'une jeune captive;
Et secouant le joug de mes jours languissants,
Aux douces lois des vers je pliais les accents
De sa bouche aimable et naïve.

III.

Aux Carmes, un cachot étroit et sombre, dans lequel on descendait par deux marches et qui ouvrait, par une lucarne grillée, sur le jardin de l'ancien monastère, renfermait trois femmes jetées de la plus haute fortune dans la même prison. Jamais la sculpture n'avait réuni, dans un pareil groupe, des visages, des charmes, des formes plus propres à attendrir les bourreaux. L'une était madame d'Aiguillon, femme d'un nom illustre, le sang de sa famille fumait encore sur l'échafaud; l'autre, Joséphine Tascher, veuve du général Beauharnais, récemment immolé pour avoir été malheureux à l'armée du Rhin; la dernière et la plus belle de toutes était

cette jeune Thérésa Cabarrus, aimée de Tallien, coupable d'avoir amolli le républicanisme du représentant à Bordeaux et d'avoir soustrait tant de victimes à la proscription. Le comité de salut public venait de l'arracher à la protection du proconsul, sans pitié pour ses murmures, et de la jeter dans les cachots, toute suspecte encore de son influence sur Tallien. Une tendre amitié unissait deux de ces femmes entre elles, bien qu'elles se fussent disputé souvent l'admiration publique et celle des chefs de l'armée ou de la Convention. L'une était prédestinée au trône où l'amour du jeune Bonaparte devait l'élever; l'autre était prédestinée à renverser la république en inspirant à Tallien le courage d'attaquer les comités dans la personne de Robespierre.

Un seul matelas étendu sur le pavé, dans une niche au fond du cachot, servait de couche aux trois captives. Elles s'y consumaient de souvenirs, d'impatience et de soif de vivre; elles écrivaient avec la pointe de leurs ciseaux, avec les dents de leurs peignes, sur le plâtre de leurs cloisons, des chiffres, des initiales, des noms regrettés ou implorés, des aspirations amères à la liberté perdue. On lit encore aujourd'hui ces inscriptions. Ici : « Liberté, quand » cesseras-tu d'être un vain mot? » Ailleurs : « Voilà » aujourd'hui quarante-sept jours que nous sommes » enfermées. » — Plus loin : « On nous dit que nous » sortirons demain. » —Sur une autre face : « Vain

» espoir! » — Un peu plus bas trois signatures réunies : « Citoyenne *Tallien*, citoyenne *Beauharnais*, » citoyenne d'*Aiguillon*. »

L'image de la mort présente à leurs yeux n'épargnait ni leurs regards ni leur imagination. Leur cachot était une des cellules où les assassins de septembre avaient massacré le plus de prêtres. Deux des égorgeurs lassés de meurtres s'étaient reposés un moment, et avaient appuyé leurs sabres contre la muraille, pour reprendre des forces. Le profil de ces deux sabres, depuis la poignée jusqu'à l'extrémité de la lame, s'était imprimé en silhouettes de sang sur l'enduit humide, et s'y dessinait comme ces glaives de feu que les anges exterminateurs brandissent dans leurs mains autour des tabernacles. On y suit encore de l'œil leurs contours aussi nettement tracés et aussi frais d'empreinte que si cette trace ne devait plus sécher. Jamais la jeunesse, la beauté, l'amour et la mort n'avaient été groupés dans un tel cadre de sang.

IV.

Mais il y avait une prison dans Paris où ne pénétraient depuis huit mois ni le bruit du dehors, ni les consolations de l'amitié, ni les images de l'amour, ni les derniers sourires de la vie; tombe scellée avant la mort. C'était le Temple. Depuis l'heure où ses portes s'étaient ouvertes pour laisser marcher la reine

à l'échafaud, huit mois s'étaient écoulés. Le Dauphin était déjà à cette époque remis aux mains du féroce Simon. Cet enfant profané, perverti et hébété par les rudesses et par le cynisme de Simon, n'avait plus de communication avec sa sœur et avec sa tante. Elles l'apercevaient seulement, de temps en temps, à travers les créneaux de la tour, lorsqu'elles y respiraient l'air. Elles entendaient, avec horreur, le pauvre petit chanter, sans les comprendre, les chants impurs que Simon lui enseignait contre sa propre mère et contre sa famille.

Madame Élisabeth, instruite par quelques demi-mots du procès et de la mort de Marie-Antoinette, n'avait pas révélé toute la vérité à sa nièce. Elle laissait flotter son ignorance dans ce doute qui suppose les pires catastrophes, mais qui ne ferme pas le cœur à toute espérance. Resserrées dans une captivité plus étroite et plus morne, privées de mouvement, de livres, de feu, presque d'aliments par les agents de jour en jour plus subalternes de la commune, les princesses avaient passé l'automne et l'hiver sans rien connaître des mouvements extérieurs ou intérieurs de la république. Une nouvelle visite de quatre municipaux, délégués par le conseil, et des perquisitions plus sévères leur apprirent que leur sort allait être plus rigoureux. On leur enleva leur papier sous prétexte qu'elles faisaient de faux assignats. On les priva même des jeux de cartes et

des jeux d'échecs qui avaient abrégé leurs longues soirées d'hiver, parce que ces jeux rappelaient les noms de roi et de reine proscrits par la république.

Le 19 janvier, avant-veille de l'anniversaire de la mort du roi, on séquestra entièrement le Dauphin, comme une bête fauve, dans une chambre haute de la tour, où personne ne pénétrait plus. Simon seul lui jetait, en entr'ouvrant la porte, ses aliments. Une cruche d'eau, rarement renouvelée, était son breuvage. Il ne sortait plus de son lit, qui n'était jamais remué. Ses draps, sa chemise, ses chaussures ne furent pas renouvelés pendant plus d'un an. Sa fenêtre, fermée par un cadenas, ne s'ouvrait plus à l'air extérieur. Il respirait continuellement sa propre infection. Il n'avait ni livre, ni jouet, ni outils pour occuper ses mains. Ses facultés actives, refoulées en lui par l'oisiveté et la solitude, se dépravaient. Ses membres se nouaient. Son intelligence s'asphyxiait sous la continuité de sa terreur. Simon semblait avoir reçu l'ordre d'éprouver jusqu'à quel degré d'abrutissement et de misère on pouvait faire descendre le fils d'un roi.

V.

Les prisonnières ne cessaient de gémir et de pleurer sur cet enfant. On ne répondait à leurs interrogations que par des injures. Le tutoiement,

commandé par l'autorité révolutionnaire d'Hébert et de Chaumette, fut une de celles qui les révolta le plus. On affectait de l'employer toutes les fois qu'on leur adressait la parole. Pendant le Carême, on ne leur apporta que des aliments gras pour les forcer à violer les préceptes de la religion prescrite. Elles ne mangèrent pendant quarante jours que du pain et du lait réservé par elles sur le superflu de leur déjeuner. On les priva de chandelles aux premiers jours du printemps par économie nationale. Elles étaient forcées de se coucher à la chute du jour ou de veiller dans les ténèbres. Cette âpre captivité n'altérait néanmoins ni la beauté naissante de la jeune princesse, ni la sérénité d'humeur de sa tante. La nature et la jeunesse triomphaient, dans l'une, de la persécution; la religion triomphait, dans l'autre, de l'infortune. Leur tendresse mutuelle, leurs entretiens, leurs souffrances senties et compaties en commun, leur inspiraient une patience qui ressemblait presque à la paix.

On a vu qu'Hébert, pour jeter un gage de plus à la populace, avait demandé le jugement des princesses, et que Robespierre avait repoussé cette motion. Mais après le supplice d'Hébert, supplice qui faisait soupçonner Robespierre de tendance à la modération, les membres des deux comités de salut public et de sûreté générale voulurent prouver au peuple qu'ils égalaient au moins en inflexibilité

contre les idoles du royalisme le parti d'Hébert. Robespierre, Couthon, Saint-Just feignirent le même rigorisme qu'ils avaient flétri quelques jours avant dans leurs ennemis. Ils sauvèrent seulement la jeune princesse et son frère. L'ordre de juger madame Élisabeth fut un défi de cruauté entre les hommes dominants à qui serait le plus implacable contre le sang de Bourbon.

VI.

Le 9 mai, au moment où les princesses, à demi déshabillées, priaient au pied de leurs lits avant le sommeil, elles entendirent frapper à la porte de leurs chambres des coups si violents et si répétés que la porte trembla sur ses gonds. Madame Élisabeth se hâta de se vêtir et d'ouvrir. « Descends à » l'instant, citoyenne! » lui dirent les porte-clefs. — « Et ma nièce? » leur répondit la princesse. — « On s'en occupera plus tard. » La tante, entrevoyant son sort, se précipita vers sa nièce, et l'enveloppa dans ses bras, comme pour la disputer à cette séparation. Madame Royale pleurait et tremblait : « Tranquillise-toi, mon enfant! » lui dit sa tante; « je vais remonter sans doute dans un in» stant. — Non, citoyenne, » reprirent rudement les geôliers, « tu ne remonteras pas, prends ton » bonnet et descends. » Comme elle retardait par

ses protestations et par ses embrassements l'exécution de leur ordre, ces hommes l'accablèrent d'invectives et d'apostrophes injurieuses. Elle fit en peu de mots ses derniers adieux et ses pieuses recommandations à sa nièce. Elle invoqua, pour donner plus d'autorité à ses paroles, la mémoire du roi et de la reine. Elle inonda de larmes le visage de la jeune fille, et sortit en se retournant pour la bénir une dernière fois. Descendue aux guichets, elle y trouva les commissaires. Ils la fouillèrent de nouveau. On la fit monter dans une voiture, qui la conduisit à la Conciergerie.

Il était minuit. On eût dit que le jour n'avait pas assez d'heures pour l'impatience du tribunal. Le vice-président attendait madame Élisabeth et l'interrogea sans témoin. On lui laissa prendre ensuite quelques heures de sommeil, sur la même couche où Marie-Antoinette avait endormi son agonie. Le lendemain, on la conduisit au tribunal accompagnée de vingt-quatre accusés de tout âge et de tout sexe, choisis pour inspirer au peuple le souvenir et le ressentiment de la cour. De ce nombre étaient mesdames de Sénozan, de Montmorency, de Canisy, de Montmorin, le fils de madame de Montmorin âgé de dix-huit ans, M. de Loménie, ancien ministre de la guerre, et un vieux courtisan de Versailles, le comte de Sourdeval. « De quoi se plaindrait-elle ? » dit l'accusateur public en voyant ce cortége de femmes

des noms les plus illustres groupé autour de la sœur de Louis XVI. « En se voyant au pied de la guillo-» tine entourée de cette fidèle noblesse elle pourra » se croire encore à Versailles. »

VII.

Les accusations furent dérisoires, les réponses dédaigneuses. « Vous appelez mon frère un tyran, » dit la sœur de Louis XVI à l'accusateur et aux juges ; « s'il eût été ce que vous dites, vous ne seriez » pas où vous êtes ni moi devant vous ! » Elle entendit son arrêt sans étonnement et sans douleur. Elle demanda pour toute grâce un prêtre fidèle à sa foi pour sceller sa mort du pardon divin. Cette consolation lui fut refusée. Elle y suppléa par la prière et par le sacrifice de sa vie. Longtemps avant l'heure du supplice, elle entra dans le cachot commun pour encourager ses compagnes. Elle présida avec une sollicitude touchante à la toilette funèbre des femmes qui allaient mourir avec elle. Sa dernière pensée fut un scrupule de pudeur. Elle donna la moitié de son fichu à une jeune condamnée et le noua de ses propres mains pour que la chasteté ne fût pas profanée même dans la mort.

On coupa ensuite ses longs cheveux blonds, qui tombèrent à ses pieds, comme la couronne de sa jeunesse. Les femmes de sa suite funèbre et les exé-

cuteurs eux-mêmes se les partagèrent. On lui lia les mains. On la fit monter après toutes sur le dernier banc de la charrette qui fermait le cortége. On voulut que son supplice fût multiplié par les vingt-deux coups qui tomberaient sur ces têtes d'aristocrates. Le peuple rassemblé pour insulter resta muet sur son passage. La beauté de la princesse transfigurée par la paix intérieure, son innocence de tous les désordres qui avaient dépopularisé la cour, sa jeunesse sacrifiée à l'amitié qu'elle portait à son frère, son dévouement volontaire au cachot et à l'échafaud de sa famille en faisaient la plus pure victime de la royauté. Il était glorieux à la famille royale d'offrir cette victime sans tache, impie au peuple de la demander. Un remords secret mordait tous les cœurs. Le bourreau allait donner en elle des reliques au trône et une sainte à la royauté. Ses compagnes la vénéraient déjà avant le ciel. Fières de mourir avec l'innocence, elles s'approchèrent toutes humblement de la princesse avant de monter, une à une, sur l'échafaud, et lui demandèrent la consolation de l'embrasser. Les exécuteurs n'osèrent refuser à des femmes ce qu'ils avaient refusé à Hérault de Séchelles et à Danton. La princesse embrassa toutes les condamnées à mesure qu'elles montaient à l'échelle. Après ce baise-main funèbre, elle livra sa tête au couteau. Chaste au milieu des séductions de la beauté et de la jeunesse, pieuse et pure dans une

cour légère, patiente dans les cachots, humble dans les grandeurs, fière devant le supplice, madame Élisabeth laissa par sa vie et par sa mort un modèle d'innocence sur les marches du trône, un exemple à l'amitié, une admiration au monde, un opprobre éternel à la république.

VIII.

Le nombre et la barbarie des supplices, l'innocence des victimes, le partage des dépouilles, la dérision des jugements, les ruisseaux de sang, les monceaux de cadavres transformaient la nation en bourreau et le gouvernement en machine de meurtre. Gouverner n'était plus que frapper. La France présentait le spectacle d'un peuple décimé par lui-même. Le gouvernement n'osait se dessaisir de la guillotine, de peur qu'on ne la tournât contre lui-même. Il ne conservait quelques jours de pouvoir qu'en s'abritant sous un perpétuel échafaud. Un tel gouvernement ne pouvait subsister plus longtemps. C'était un long assassinat. Le crime n'est pas durable dans la nature. On ne fonde pas la fureur, la vengeance, la spoliation, l'impiété, l'égorgement. On les traverse, on en rougit et on secoue la honte de ses pieds. Tel est l'ordre divin des sociétés humaines. La Révolution, armée pour détruire d'antiques et odieuses inégalités et pour marcher en ordre à la fraternité

démocratique, ne pouvait pas se dénaturer impunément elle-même, et se changer en sanguinaire oppression. Après avoir renversé le trône, elle devait chercher enfin un autre pouvoir régulier dans le peuple et l'organiser par des institutions et non par des proscriptions. La terreur n'était pas le pouvoir, c'était la tyrannie. La tyrannie ne pouvait pas être le gouvernement de la liberté.

Ces pensées fermentaient dans la tête de Robespierre. Il brisait son front contre le problème du pouvoir à fonder pour la république.

Ce problème s'était posé de lui-même, à chaque phase de la Révolution, devant tous les hommes réfléchis. Ils avaient tous succombé en essayant de le résoudre. Mirabeau, après avoir descendu le trône au niveau de la nation et brisé le sceptre, était mort à propos en rêvant de chimériques et puériles reconstructions. L'Assemblée législative s'était engloutie dans sa constitution de 1791 en imaginant un vain équilibre. Les Girondins avaient été écrasés sous le fardeau d'une république mal assise qu'ils voulaient soutenir avec des lois faibles. Hébert et Ronsin étaient morts pour avoir inventé, à l'imitation de Marat, une dictature du peuple personnifié dans un bourreau suprême. Danton avait péri pour avoir cherché le pouvoir dans l'emportement et puis dans le vain repentir du peuple. Robespierre, héritier à son tour de toutes ces renommées détruites,

se demandait ce qu'il allait faire de son omnipotence d'opinion, et quel gouvernement il donnerait à la démocratie ? Aurait-il le génie de l'inventer et la puissance de l'asseoir, ou succomberait-il, comme tous les autres, en essayant de transformer l'anarchie en unité et la violence en loi ? Ne serait-il que l'idole sinistre ou serait-il l'homme d'État de la Révolution ? Telle était la question que l'Europe entière se posait en le regardant et qu'il se posait à lui-même. Trois mois allaient y répondre.

IX.

La mort d'Hébert avait rendu Robespierre maître de la commune. La mort de Danton l'avait rendu arbitre de la Convention. La persévérance et le spiritualisme de ses doctrines lui assujettissaient les Jacobins. Son talent, grandi par des études obstinées et par cinq années passées presque entièrement à la tribune, donnait à sa pensée et à sa parole une force et une autorité qu'on ne contestait plus. Aucune éloquence ne pouvait désormais balancer la sienne. Il était l'unique voix grave de la république. Les Jacobins et la Convention n'écoutaient plus que lui. Bien qu'il n'eût et qu'il n'affectât pas encore la domination absolue dans le comité de salut public, l'opinion de la France lui décernait la supériorité, cette dictature de la nature. Ses collègues s'en indignaient

tout bas, mais feignaient de la lui décerner d'eux-mêmes. La Convention simulait l'enthousiasme pour déguiser l'asservissement. Les Cordeliers étaient dispersés. Leurs débris vaincus se réfugiaient aux Jacobins. La commune, entièrement subordonnée aux agents du parti de Robespierre, lui répondait des sections ; les sections, du peuple ; Hanriot, de la garde nationale. Robespierre ne régnait pas, mais son nom régnait. Il n'avait qu'à réaliser son règne et organiser sa dictature. Mais à ce dernier pas il hésitait.

Les motifs de cette hésitation étaient dans l'âme de Robespierre vertu et vice tout à la fois. « Pour-» quoi, » répondait-il à ses confidents, « ai-je dévoué » ma vie, ma pensée, mes veilles, ma parole, mon » nom, mon sang à la Révolution ? Pour détrôner les » rois et les aristocrates, pour restituer le pouvoir » au peuple, et pour rendre le peuple capable et » digne d'exercer lui-même et lui seul sa souverai-» neté naturelle. Et que me propose-t-on aujourd'hui » que les tyrans et les aristocrates sont renversés et » que le peuple règne par sa représentation natio-» nale ? De me mettre moi-même à la place de ces » tyrans que nous avons détruits, et de rétablir dans » ma personne, au nom du peuple, la tyrannie ren-» versée.

» J'admets, » ajoutait-il, « que je n'abuse pas du » pouvoir suprême et que ma dictature ne soit que

» la dictature de la raison et de la vérité sur la ré-
» publique; mais j'aurais en la prenant ou en l'ac-
» ceptant donné l'exemple le plus séduisant aux
» ambitieux et le plus fatal à la liberté. Mon règne
» sera court. Ma poitrine, je le sais, est le but secret
» de cent mille poignards. Après moi, qui vous ré-
» pond de mon successeur? Le danger de la dicta-
» ture n'est pas tant dans le dictateur que dans
» l'institution elle-même. Cette magistrature est celle
» du désespoir des nations. Fondée contre la tyran-
» nie, elle se change involontairement en tyrannie
» permanente. Elle sauve un jour pour perdre un
» siècle. Périsse le jour et que l'avenir soit préservé!
» Laissons le peuple s'égarer, revenir, tomber, se
» relever, se blesser même plutôt que de lui donner
» cette humiliante tutelle qui l'enchaîne, sous pré-
» texte de le guider. Les nations ont leur enfance,
» la liberté a son berceau. Il faut surveiller cette
» enfance de la liberté, mais non l'asservir. L'unité
» est nécessaire à la république, j'en conviens;
» placez cette unité dans une institution et non dans
» un homme, et que, l'homme mort, l'unité revive
» dans un autre, à condition que cette unité ne se
» perpétue pas longtemps au pouvoir et que ce pre-
» mier magistrat redescende promptement au rang
» de simple citoyen. Quelques hommes sont utiles,
» aucun n'est nécessaire. Le peuple seul est im-
» mortel. »

Ainsi parlait Robespierre à ses confidents. Ses manuscrits attestent qu'il se parlait ainsi à lui-même. Son refus du pouvoir suprême était sincère dans les motifs qu'il alléguait. Mais il y avait d'autres motifs qui lui faisaient répugner à saisir seul le gouvernement. Ces motifs, il ne les avouait pas encore. C'est qu'il était arrivé au bout de ses pensées et qu'il ne savait, en réalité, quelle forme il convenait de donner aux institutions révolutionnaires. Homme d'idées plus qu'homme d'action, Robespierre avait le sentiment de la Révolution plus qu'il n'en avait la formule politique. L'âme des institutions de l'avenir était dans ses rêves, le mécanisme d'un gouvernement populaire lui manquait. Ses théories, toutes empruntées aux livres, étaient brillantes et vagues comme des perspectives, nuageuses comme des lointains. Il les regardait toujours, il s'en éblouissait, il ne les touchait jamais avec la main ferme et précise de la pratique. Il ignorait que la liberté elle-même doit se protéger par un pouvoir fort, et que ce pouvoir a besoin de tête pour vouloir et de membres pour exécuter. Il croyait que les mots sans cesse répétés de liberté, d'égalité, de désintéressement, de dévouement, de vertu étaient à eux seuls un gouvernement. Il prenait la philosophie pour la politique. Il s'indignait de ses mécomptes. Il attribuait sans cesse aux complots de l'aristocratie ou de la démagogie ses déceptions. Il croyait qu'en

supprimant de la société des aristocrates et des démagogues, il supprimerait les vices de l'humanité et les obstacles au jeu des institutions. Il avait pris le peuple en illusion au lieu de le prendre au sérieux. Il s'irritait de le trouver souvent si faible, si lâche, si cruel, si ignorant, si versatile, si indigne du rang que la nature lui assigne. Il s'irritait, il s'aigrissait, il chargeait l'échafaud de lui faire raison des difficultés. Puis il s'indignait dès excès de l'échafaud lui-même; il revenait aux mots de justice et d'humanité. Il se rejetait de nouveau aux supplices. Il invoquait la vertu et il suscitait la mort. Flottant tantôt sur les nuages et tantôt dans le sang. Il désespérait des hommes; il s'effrayait de lui-même : « La » mort! toujours la mort! » s'écrait-il souvent dans l'intimité, « et les scélérats la rejettent sur moi! Quelle » mémoire je laisserai si cela dure! La vie me pèse. »

Une fois enfin la vérité se fit jour. Il s'écria avec le geste du découragement de soi-même : « Non ! je » ne suis pas fait pour gouverner, je suis fait pour » combattre les ennemis du peuple. »

X.

Saint-Just, son seul confident, venait alors, plusieurs fois par jour, s'enfermer avec Robespierre. Il essayait de persuader à son maître une politique moins vague et des desseins plus précis.

Saint-Just, quoique jeune, avait, sinon dans les idées, au moins dans le caractère, la maturité consommée de l'homme d'État. Il était né tyran. Il avait l'insolence du gouvernement même avant d'en avoir la force. Il ne donnait à la parole que les formes du commandement. Il était laconique comme la volonté. Ses missions dans les camps et l'impérieux usage qu'il avait fait de son autorité sur les généraux au milieu de leur armée, avaient appris à Saint-Just combien les hommes fléchissent aisément sous la main d'un seul. Sa bravoure et son habitude du feu lui avaient donné l'attitude d'un tribun militaire aussi prêt à exécuter qu'à concevoir un coup de main. Robespierre était le seul homme devant lequel Saint-Just s'inclinât comme devant la pensée supérieure et régulatrice de la république. Aussi tout en accusant sa lenteur, respectait-il ses irrésolutions et se dévouait-il lui-même à sa chute. Tomber avec Robespierre lui paraissait tomber avec la cause même de la Révolution. Disciple impatient, mais toujours disciple, il pressait l'oracle, il ne le violentait pas.

Couthon, Lebas, Coffinhal, Buonarotti étaient fréquemment admis à ces conférences. Tous républicains sincères, cependant ils sentaient comme Saint-Just que l'heure de la crise était arrivée, et que si la république avait horreur d'un tyran, elle avait besoin d'un pouvoir moins flottant et moins irrespon-

sable que celui des comités. « L'opinion s'est faite » homme en toi, » disait Buonarotti à Robespierre. « Si tu te récuses, ce n'est pas toi que tu trahis, c'est » le peuple lui-même. Si tu t'arrêtes en ayant le » peuple derrière toi et après l'avoir lancé toi-même, » il te passera sur le corps et il ira chercher pour » conducteurs ces scélérats qui le précipiteront dans » une anarchie voisine de la tyrannie. » Ainsi que dans toutes les crises où Robespierre s'était fié au temps et à la fortune plus qu'à la résolution, il prit le parti de se laisser faire violence par le moment, croyant que l'oracle était dans la circonstance, et se fiant à la fatalité, cette superstition des hommes longtemps heureux.

XI.

Il fut cependant convenu, entre lui et ses amis, que la république avait besoin d'institutions, qu'il fallait au-dessus des comités un directeur suprême des ressorts du pouvoir exécutif; et que si les Jacobins, la Convention et le peuple se décidaient à donner une tête au gouvernement, Robespierre se dévouerait à cette magistrature temporaire. On convint en outre de la nécessité d'arracher promptement le pouvoir aux membres des comités; de surveiller et d'épurer les Jacobins, point d'appui indispensable pour remuer la Convention; de s'emparer du

conseil-général de la commune, qui avait à sa disposition l'insurrection ; de rester maître par Hanriot de la force de Paris; de caresser par Saint-Just et Lebas l'opinion des camps; de rappeler successivement des départements les députés en mission dont on n'était pas sûr; d'éloigner de la Convention ou de perdre dans l'esprit du peuple ceux qu'on soupçonnait d'ambitieux desseins; enfin de préparer d'avance à Robespierre une arme légale si arbitraire, si absolue et si terrible, qu'il n'eût rien à demander de plus quand il serait élevé à la magistrature suprême, pour faire plier toutes les têtes sous la loi de l'unité et sous le niveau de la mort. Robespierre se réservait toutefois de n'agir que par la force de l'opinion, de ne point avoir recours à l'insurrection, de respecter la souveraineté nationale dans son centre, et de n'accepter de titre et de pouvoir que ceux qui lui seraient imposés par la représentation nationale. Couthon fut chargé de préparer un décret qui donnait la dictature aux comités. Cette dictature une fois votée par la Convention, on l'arracherait des mains des comités, et on la retournerait au besoin contre eux. C'est ce décret inexpliqué qu'on appela quelques jours plus tard le décret du 22 prairial. Saint-Just suspendit, de quelques jours, son départ pour l'armée du Rhin, afin de lancer avant dans le comité et dans la Convention quelques-uns de ces axiomes qui tombent de haut dans la pensée

d'une assemblée, qui font pressentir la profondeur des desseins, et qui préparent les imaginations à l'inconnu.

XII.

La circonstance était extrême, le pas glissant. La mort de Danton avait décapité la Montagne. Les Montagnards s'étonnaient encore d'avoir pu se laisser enlever, par un coup de main si subit, si hardi et si imprévu, un homme qui tenait à eux par toutes ses racines et dont l'absence les livrait sans âme, sans voix et sans bras, à la toute-puissance des comités. Robespierre avait conquis par ce coup d'État une autorité et un respect qui allaient chez les Conventionnels jusqu'au tremblement, mais aussi jusqu'à la haine. L'homme qui avait annulé et tué Danton pouvait tout oser et tout faire. On avait cru jusqu'alors au désintéressement, on croyait maintenant à l'ambition de Robespierre. Le soupçon seul de cette ambition était une force pour lui. Il y a des vices que la lâcheté des hommes respecte plus que la vertu. Du moment que Robespierre se préparait à régner, on se préparait à obéir. Les esclaves ne manquent jamais aux tyrans, ni les encouragements à la tyrannie. La Montagne feignait en masse l'idolâtrie de Robespierre.

Cependant, ce culte apparent était mêlé au fond de crainte et de colère. Les nombreux amis de

Danton éprouvaient une honte secrète de l'avoir abandonné. Le nom de Danton était un remords pour eux. Sa place restée vide sur la Montagne et que personne n'osait occuper les accusait. Il leur semblait à chaque instant qu'il allait se lever de ce banc muet pour leur reprocher leur bassesse et leur servilité. Son souvenir leur était importun jusqu'à ce qu'ils l'eussent vengé.

Mais à l'exception de quelques regards d'intelligence et de quelques demi-mots échangés, nul n'osait confier à son voisin ses murmures intérieurs. Robespierre en était réduit à chercher sur les physionomies la faveur ou la haine qu'on lui portait. Pour découvrir une opposition il fallait interpréter les visages.

XIII.

Parmi ces figures significatives qui inquiétaient ou qui offensaient les regards de Robespierre, on comptait Legendre, couvert cependant du masque de la complaisance; Léonard Bourdon, qui déguisait mal le ressentiment; Bourdon (de l'Oise), trop intempérant de paroles pour le mutisme de la servitude; Collot-d'Herbois, trop déclamateur pour supporter la supériorité du talent; Barrère, dont la physionomie ambiguë laissait le soupçon même indécis; Sieyès, qui avait étendu sur son visage la nuit de son âme pour qu'on n'y pût lire que l'insensibilité

d'un automate; Barras, qui simulait l'impartialité; Fréron, qui cachait les larmes dont son cœur était inondé depuis le supplice de Lucile Desmoulins; Tallien, déguisant mal une tristesse sinistre depuis l'emprisonnement de Thérésa Cabarrus, qui portait son nom, dans les cachots des Carmes; Carnot, dont le front austère et martial dédaignait de feindre; Vadier, tantôt caressant, tantôt agressif; Louis (du Bas-Rhin), montrant le courage de ses violences; Billaud-Varennes, figure de Brutus épiant un César; son visage pâle et allongé, son front plissé, ses lèvres minces, son regard acéré et jaillissant comme d'une embûche révélaient une nature embarrassante à connaître, difficile à plier, impossible à dompter; enfin Courtois, député de l'Aube, ami de Danton, n'ayant jamais applaudi ses crimes mais n'ayant jamais trahi son souvenir; honnête homme dont le républicanisme probe et moral n'avait pas endurci le cœur.

Quelques amis de Marat et d'Hébert, des députés tels que Carrier, Fouché et d'autres Conventionnels rappelés de leurs missions, pour obéir à la clameur publique contre leurs atrocités, se groupaient ou s'asseyaient mécontents dans les rangs de la Montagne. La Plaine composée des restes des Girondins, plus souple et plus servile que jamais depuis qu'on l'avait décimée, se taisait, votait et admirait. Mais dans un moment où le nom seul de faction était un crime, nul ne s'avouait d'un parti. Tous ces hommes

jouaient l'enthousiasme ou la dissimulation de l'enthousiasme et formaient l'unanimité apparente; tous aspiraient à se confondre de peur d'être remarqués. L'isolement aurait ressemblé à de l'opposition, l'opposition au complot.

XIV.

Dans l'intérieur des deux grands comités, les partis, se touchant de plus près, se caractérisaient mieux sans s'avouer davantage. Vadier, Amar, Jagot, Louis (du Bas-Rhin), David, Lebas, Lavicomterie, Moyse Bayle, Élie Lacoste, Dubarran composaient le comité de sûreté générale. Hommes subalternes par le talent, ils n'imprimaient aucun mouvement, ils suivaient tous les mouvements. Ils ne commencèrent à rivaliser d'attributions avec le comité de salut public, qu'au moment où les divisions de ce comité suprême forcèrent tantôt Billaud-Varennes et ses amis, tantôt Robespierre et les siens, à provoquer la réunion des deux conseils, pour y faire prononcer une majorité. Presque tous ces membres du comité de sûreté générale témoignaient un respect absolu pour les opinions de Robespierre. Cependant quelques-uns se souvenaient avec amertume de Danton, quelques autres d'Hébert; d'autres enfin, comme Amar, Jagot, Louis (du Bas-Rhin), Vadier, tentaient de se donner une importance per-

sonnelle et de lutter avec le comité de salut public. David et Lebas y représentaient uniquement les volontés du dominateur des Jacobins ; le premier par servilité, le second par sentiment et par conviction.

XV.

Au comité de salut public, centre et foyer du gouvernement, l'absence de plusieurs représentants en mission laissait les délibérations et le pouvoir osciller entre un petit nombre de membres qui résumaient la république. C'étaient alors Robespierre, Couthon, Saint-Just, Billaud-Varennes, Barrère, Collot-d'Herbois, Carnot, Prieur et Robert Lindet.

Robespierre, Couthon et Saint-Just étaient les hommes politiques ; Billaud-Varennes, Barrère et Collot-d'Herbois les révolutionnaires. Carnot, Prieur et Robert Lindet étaient les administrateurs du comité. Les premiers gouvernaient, les seconds frappaient, les troisièmes servaient la république.

Entre le parti de Robespierre et celui de Billaud-Varennes, des dissentiments sourds, mais profonds, commençaient à éclater. Carnot, Robert Lindet, Prieur s'efforçaient d'étouffer ces dissensions dans le mystère de leurs séances, de peur d'encourager au dehors des factions fatales au salut commun. Quelquefois ces trois décemvirs se réunissaient à Robespierre, plus souvent à Billaud-Varennes et à Barrère.

L'orgueil solitaire de Robespierre, l'âpreté de Couthon, le dogmatisme de Saint-Just offensaient ces Conventionnels et les rejetaient involontairement, par la répulsion des caractères, dans une apathie muette qui ressemblait à de l'opposition. Quand Robespierre était absent, on prononçait le mot de tyran. Il abusait, disait-on, tour à tour de la parole ou du silence; il commandait comme un maître ou il se taisait comme un supérieur qui dédaigne de discuter; il laissait au comité la responsabilité de ses actes, après les avoir inspirés; il se réservait de blâmer aux Jacobins ce qu'il avait consenti aux Tuileries; il jouait la modération, il affichait la clémence; il défendait les victimes dont le sang était le plus indispensable à sa propre grandeur; il rejetait tout l'odieux du gouvernement sur ses collègues; il les diffamait par son isolement; il usurpait seul toutes les popularités; il entravait la guerre dans les mains de Carnot; il souriait, avec mépris, sur son banc des fanfaronnades militaires de Barrère; il ne déguisait pas des arrière-pensées qui portaient plus loin que sa juste influence dans le comité; il prenait dans les séances une contenance qui trahissait le dédain ou la majesté d'un despote. Aucune familiarité n'adoucissait son autorité; il arrivait tard; il entrait d'un pas négligent; il s'asseyait sans parler; il baissait les yeux sur la table; il appuyait son front dans ses mains; il défendait à ses lèvres d'exprimer ni ap-

probation ni blàme; il feignait habituellement la distraction, quelquefois le sommeil, pour motiver l'indifférence ou l'impassibilité.

Tels étaient les reproches qui couraient, à voix basse, contre Robespierre, dans les comités.

XVI.

A la commune, il régnait en souverain par Fleuriot-Lescot et par Payan, l'un maire de Paris, l'autre agent national. Le tribunal révolutionnaire lui était dévoué par Dumas, par Hermann, par Souberbielle, par Duplay et par tous les jurés, hommes choisis dans la classe du peuple où le nom de Robespierre était divinisé.

XVII.

Aux Jacobins, Robespierre régnait par lui-même. Dédaigneux au comité, négligent à la Convention, il était assidu, infatigable, éloquent, caressant, terrible chaque soir aux séances de cette société. Là était son empire. Il le consolidait en l'exerçant. Il accoutumait l'opinion à lui obéir, pour préparer la république à se remettre volontairement dans sa main. Il commença, peu de jours après le supplice de Danton, à exercer la souveraineté à leur tribune.

Dufourny, président habituel des Jacobins depuis plusieurs années, avait osé quelquefois interrompre

l'orateur ou le contredire au milieu de ses discours. Il avait de plus murmuré contre le rapport de Saint-Just et contre la proscription des Dantonistes. Attaqué par Vadier, Dufourny essaya de se justifier. Robespierre, laissant déborder le flot de ressentiments qu'il accumulait, depuis quelque temps, contre lui : « Rappelle-toi, » dit-il à Dufourny, « que » Chabot et Ronsin furent impudents un jour comme » toi, et que l'impudence est sur le front le cachet » du crime ! — Le mien, c'est le calme, » répondit Dufourny. « Le calme ! » répliqua Robespierre. « Non, le calme n'est pas dans ton âme. Je prendrai » toutes tes paroles, pour te dévoiler aux yeux du » peuple. Le calme ! les conjurés l'invoquent tou- » jours, mais ils ne l'auront pas. Quoi ! ils osent » plaindre Danton, Lacroix et leurs complices, » quand les crimes de ces hommes sont écrits avec » notre sang, quand la Belgique fume encore de » leurs trahisons ! Tu crois nous égarer par tes in- » tentions perfides ! Tu n'y réussiras pas. Tu fus » l'ami de Fabre d'Églantine ! » Après cette apostrophe, Robespierre fit de Dufourny le portrait d'un intrigant, d'un ambitieux, d'un mendiant de popularité, et demanda qu'il fût chassé. Dufourny, confondu par une colère qui était alors le pressentiment du supplice, se repentit de n'avoir pas deviné plus tôt la puissance et la haine de Robespierre. Il fut traduit au comité de sûreté générale.

XVIII.

Saint-Just élevait, de jour en jour davantage, son rôle dans la Convention. Il s'efforçait de grandir l'âme de la république à la proportion d'une complète régénération de la société. Ses maximes avaient le dogmatisme et presque l'autorité d'un révélateur. On croyait voir dans cet homme, si jeune, si beau, si inspiré, le précurseur de l'âge nouveau. « Il faut, » dit-il dans un rapport sur la police générale, « faire » une cité nouvelle. Il faut faire comprendre que le » gouvernement révolutionnaire n'est ni l'état de » conquête ni l'état de guerre, mais le passage du » mal au bien, de la corruption à la probité, des » mauvaises maximes aux maximes honnêtes. Un » révolutionnaire est inflexible; mais il est sensible, » doux, poli, frugal. Il frappe dans le combat, il dé» fend l'innocence devant les juges. Jean-Jacques » Rousseau était révolutionnaire, il n'était ni inso» lent ni grossier sans doute. Soyez tels! Ne vous » attendez point à d'autre récompense que l'immor» talité. Je sais que ceux qui ont voulu le bien ont » tous péri. Codrus mourut précipité dans un abîme. » Lycurgue eut l'œil crevé par les fripons de Sparte » et mourut en exil. Phocion et Socrate burent la » ciguë. Athènes même, ce jour-là, se couronna de » fleurs. N'importe, ils avaient fait le bien. Si ce bien

» fut perdu pour leur pays, il ne fut point caché pour » la divinité! Former une bonne conscience publi- » que, voilà la police. Cette conscience, uniforme » comme le cœur humain, se compose du penchant » du peuple au bien général. Vous avez été sévères, » vous avez dû l'être. Il a fallu venger nos pères et » cacher sous ses décombres cette monarchie, cer- » cueil immense de tant de générations asservies. » Que serait devenue une république indulgente » contre des ennemis acharnés? Nous avons opposé » le glaive au glaive, et la liberté est fondée! Elle est » sortie du sein des orages et des douleurs, comme » le monde qui sort du chaos et comme l'homme qui » pleure en naissant. » (La Convention applaudit avec enthousiasme.)

« Que les autres peuples nous lisent leur histoire. » Leurs berceaux furent-ils moins agités? Ils ont des » siècles de folie, et nous avons cinq ans de résis- » tance à l'oppression et d'une adversité qui fait les » grands hommes? Tout commence, sous le ciel.

» Chérissons la vie obscure. Ambitieux, allez vous » promener dans le cimetière où dorment ensemble » les conjurés et les tyrans; et décidez-vous entre la » renommée, qui est le bruit des langues, et la vé- » ritable gloire, qui est l'estime de soi-même! Chas- » sez hors de votre sol ceux qui regrettent la tyran- » nie. L'univers n'est point inhospitalier. Il y aurait » injustice à leur sacrifier tout un peuple. Il y au-

» rait inhumanité à ne pas distinguer les bons des
» méchants. On accuse le gouvernement de dicta-
» ture? Et depuis quand les ennemis de la Révolu-
» tion sont-ils pleins de tant de sollicitude pour le
» maintien de la liberté? Il n'y eut personne assez
» éhonté dans Rome pour reprocher la sévérité que
» Cicéron déploya contre Catilina. Il n'y eut que
» César qui regretta ce traître! C'est à vous d'impri-
» mer au monde les empreintes de votre génie! For-
» mez des institutions civiles auxquelles on n'a pas
» encore pensé! C'est par là que vous proclamerez
» la perfection de votre démocratie. N'en doutez pas!
» Tout ce qui existe autour de nous aujourd'hui doit
» finir, parce que tout ce qui existe autour de nous
» est injuste. La liberté couvrira le monde. Que les
» factions disparaissent! Que la Convention plane
» seule sur tous les pouvoirs! Que les révolutionnai-
» res soient des Romains et non des Barbares! »

XIX.

Ces maximes lyriques semblaient faire éclater, au milieu des horreurs du temps, la sérénité de l'avenir. La Convention les applaudit avec délire. Elle était lasse de rigueurs. Elle accueillait les moindres pressentiments de clémence. Elle aspirait aux reconstructions.

Robespierre et ses amis devançaient la Convention

dans ce sentiment. On savait que les paroles de Saint-Just n'étaient que les confidences du maître portées à la tribune pour éprouver l'opinion. Il y avait deux hommes dans Robespierre : l'ennemi de l'ordre ancien et l'apôtre de l'ordre nouveau. La mort de Danton avait terminé son premier rôle. Il était impatient de prendre le second. Lassé de supplices, il voulait, disait-il, asseoir le gouvernement sur la morale et sur la vertu, ces deux fondements de l'âme humaine. Pour que la morale et la vertu ne fussent pas de vains mots et ne portassent pas sur le vide, il fallait dévoiler au peuple la grande idée de Dieu, qui peut seule donner un sens à la vertu. La loi n'est rien si elle n'est que l'expression de la volonté humaine. Il faut, pour la rendre sainte, qu'elle soit l'expression de la volonté divine. L'obéissance à la loi humaine n'est que *servitude*. Ce qui la constitue *devoir*, c'est le sentiment qui fait remonter cette obéissance à Dieu. Ainsi, de tyrannie qu'elle est aux yeux de l'athée, la société devient religion aux yeux du déiste. Ce titre, en rendant la loi sainte, la rend aussi plus forte, puisque pour juge et pour vengeur elle a Dieu.

L'idée de Dieu, ce trésor commun de toutes les religions sur la terre, avait été entraînée et abattue dans les démolitions des croyances; elle avait été mutilée et pulvérisée dans l'esprit du peuple par les proscriptions et par les parodies du culte catholique

qu'Hébert et Chaumette avaient provoquées contre les temples, les prêtres et les cérémonies religieuses. Le peuple, qui confond aisément le symbole avec l'idée, avait cru que Dieu était un préjugé contre-révolutionnaire. La république semblait avoir balayé l'immortalité de l'âme de son territoire et de son ciel. L'athéisme, ouvertement prêché, avait été pour les uns une vengeance de leur long asservissement à un culte répudié par eux, pour les autres une théorie favorable à tous les crimes. Le peuple, en secouant cette chaîne divine de la foi en Dieu, qui retenait sa conscience, avait cru secouer en même temps tous les liens du devoir. La terreur sur la terre avait dû remplacer la justice dans le ciel. Maintenant qu'on voulait écarter l'échafaud et inaugurer des institutions, il fallait refaire au peuple une conscience. Une conscience sans Dieu, c'est un tribunal sans juge. La lumière de la conscience n'est autre chose que la réverbération de l'idée de Dieu dans l'âme du genre humain. Éteignez Dieu, il fait nuit dans l'homme; on peut prendre au hasard la vertu pour le crime et le crime pour la vertu.

XX.

Robespierre sentait profondément ces vérités. Il faut le dire, bien qu'on répugne à le croire, il ne les sentait pas seulement en politique qui emprunte une

chaîne au ciel pour en enchaîner plus sûrement les hommes, il les sentait en sectaire convaincu qui s'incline le premier devant l'idée qu'il veut faire adorer au peuple. Il y avait du Mahomet dans ses pensées. L'heure de la reconstruction commençait. Il voulait reconstruire, avant tout, l'âme de la nation. De la même main dont il lui donnait tout pouvoir il fallait lui donner toute lumière. Une république qui ne devait avoir d'autre souveraineté que la morale devait porter tout entière sur un principe divin.

Dans l'état de désorganisation intellectuelle et de discrédit des idées religieuses où les philosophes matérialistes du dix-huitième siècle, les Girondins leurs disciples, et les athées leurs bourreaux, avaient fait descendre l'esprit public; en face de Collot-d'Herbois comédien féroce, de Barrère sceptique railleur, de Billaud-Varennes démolisseur implacable, de Lequinio matérialiste effronté, des amis d'Hébert, des commensaux de Danton, de cette foule d'hommes indifférents à tous les cultes qui siégeaient dans les comités et dans la Convention, il ne fallait rien moins que le prestige de Robespierre pour affronter la colère ou le sourire qu'une telle tentative risquait de rencontrer dans l'opinion. Robespierre ne se le dissimulait pas. Aussi ne voulait-il détendre la terreur qu'après cet acte. Il sentait au-dessus de lui une grande vérité, et dans cette vérité une grande force. Il osa. Mais il n'osa cependant ni sans hésita-

tion ni sans courage. « Je sais, » dit-il à un de ses amis, « je sais que je puis être foudroyé par l'idée » que je vais faire éclater sur la tête du peuple. » Plusieurs de ses amis lui déconseillèrent cette entreprise. Il s'obstina. Au commencement d'avril il alla passer quelques jours dans la forêt de Montmorency. Il visitait souvent la chaumière que Jean-Jacques Rousseau avait habitée. C'est dans cette maison et dans ce jardin qu'il acheva son rapport, sous ces mêmes arbres où son maître avait si magnifiquement écrit de Dieu.

XXI.

Le 18 floréal, il monta à la tribune, son rapport à la main. Jamais, disent les survivants de ce jour, son attitude n'avait témoigné une telle tension de volonté. Jamais sa voix n'avait puisé dans son âme un accent d'autorité morale plus solennel. Il semblait parler non plus en tribun qui soulève ou qui caresse un peuple, ni même en législateur qui promulgue des lois périssables, mais en messager qui apporte aux hommes une vérité. Le législateur qui restaure, dans le cœur humain, une idée obscurcie ou mutilée par les siècles, paraissait en ce moment à Robespierre égal au philosophe qui la conçoit. La Convention, muette et recueillie, ceux-ci par crainte, ceux-là par respect, avait dans la contenance la gravité de l'idée à laquelle elle allait toucher.

« Citoyens, » dit Robespierre après un exorde emprunté aux circonstances, « toute doctrine qui » console et qui élève les âmes doit être accueillie; » rejetez toutes celles qui tendent à les dégrader et » à les corrompre. Ranimez, exaltez tous les senti- » ments généreux et toutes les grandes idées mo- » rales qu'on a voulu éteindre. Qui donc t'a donné » la mission d'annoncer au peuple que la Divinité » n'existe pas, ô toi qui te passionnes pour cette » aride doctrine et qui ne te passionnas jamais pour » la patrie? Quel avantage trouves-tu à persuader à » l'homme qu'une force aveugle préside à ses desti- » nées et frappe au hasard le crime et la vertu? que » son âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux » portes du tombeau?

» L'idée de son néant lui inspirera-t-elle des sen- » timents plus purs et plus élevés que celle de son » immortalité? Lui inspirera-t-elle plus de respect » pour ses semblables et pour lui-même, plus de » dévouement pour la patrie, plus d'audace à bra- » ver la tyrannie, plus de mépris pour la mort? Vous » qui regrettez un ami vertueux, vous aimez à pen- » ser que la plus pure partie de lui-même a échappé » au trépas! Vous qui pleurez sur le cercueil d'un » fils ou d'une épouse, êtes-vous consolés par celui » qui vous dit qu'il ne reste plus d'eux qu'une vile » poussière? Malheureux qui expirez sous les coups » d'un assassin, votre dernier soupir est un appel à

» la justice éternelle! L'innocence sur l'échafaud fait » pâlir le tyran sur son char de triomphe. Aurait-» elle cet ascendant si le tombeau égalait l'oppres-» seur et l'opprimé? Plus un homme est doué de » sensibilité et de génie, plus il s'attache aux idées » qui agrandissent son être et qui élèvent son cœur, » et la doctrine des hommes de cette trempe devient » celle de l'univers.

» L'idée de l'Être-Suprême et de l'immortalité de » l'âme est un appel continuel à la justice; elle est » donc sociale et républicaine, cette idée! (On applau-» dit.) Je ne sache pas qu'aucun législateur se soit » jamais avisé de nationaliser l'athéisme. Je sais que » les plus sages même d'entre eux se sont permis de » mêler à la vérité quelques fictions, soit pour frap-» per l'imagination des peuples ignorants, soit pour » les rattacher plus fortement à leurs institutions. » Lycurgue et Solon eurent recours à l'autorité des » oracles, et Socrate lui-même, pour accréditer la » vérité parmi ses concitoyens, se crut obligé de » leur persuader qu'elle lui était inspirée par un gé-» nie familier.

» Vous ne conclurez pas de là sans doute qu'il » faille tromper les hommes pour les instruire, mais » seulement que vous êtes heureux de vivre dans » un siècle et dans un pays dont les lumières ne » nous laissent d'autre tâche à remplir que de rap-» peler les hommes à la nature et à la vérité.

» Vous vous garderez bien de briser le lien sacré » qui les unit à l'auteur de leur être.

» Et qu'est-ce que les conjurés avaient mis à la » place de ce qu'ils détruisaient? Rien, si ce n'est » le chaos, le vide et la violence. Ils méprisaient » trop le peuple pour prendre la peine de le per- » suader; au lieu de l'éclairer, ils ne voulaient que » l'irriter ou le dépraver.

» Si les principes que j'ai développés jusqu'ici » sont des erreurs, je me trompe du moins avec » tout ce que le monde révère. Prenons ici les leçons » de l'histoire. Remarquez, je vous prie, comment » les hommes qui ont influé sur la destinée des États » furent déterminés vers l'un ou l'autre des deux » systèmes opposés par leur caractère personnel et » par la nature même de leurs vues politiques. » Voyez-vous avec quel art profond César, plaidant » dans le sénat romain en faveur des complices de » Catilina, s'égare dans une digression contre le » dogme de l'immortalité de l'âme, tant ces idées » lui paraissent propres à éteindre dans le cœur des » juges l'énergie de la vertu, tant la cause du crime » lui paraît liée à celle de l'athéisme! Cicéron, au » contraire, invoquait contre les traîtres et le glaive » des lois et la foudre des dieux. Socrate mourant » entretient ses amis de l'immortalité de l'âme. Léo- » nidas aux Thermopyles, soupant avec ses compa- » gnons d'armes au moment d'exécuter le dessein le

» plus héroïque que la vertu humaine ait jamais » conçu, les invite pour le lendemain à un autre » banquet dans une vie nouvelle. Il y a loin de Socrate à Chaumette et de Léonidas au Père Duchesne. On applaudit. »

» Un grand homme, un véritable héros s'estime » trop lui-même pour se complaire dans l'idée de » son anéantissement. Un scélérat, méprisable à ses » propres yeux, horrible à ceux d'autrui, sent que » la nature ne peut lui faire de plus beau présent » que le néant. On applaudit. »

» Une secte propagea avec beaucoup de zèle l'o- » pinion du matérialisme qui prévalut parmi les » grands et parmi les beaux esprits; on lui doit en » grande partie cette espèce de philosophie pratique » qui, réduisant l'égoïsme en système, regarda la » société humaine comme une guerre de ruse, le » succès comme la règle du juste et de l'injuste, la » probité comme une affaire de goût et de bien- » séance, le monde comme le patrimoine des fripons » adroits.

» Parmi ceux qui au temps dont je parle se signa- » lèrent dans la carrière des lettres et de la philo- » sophie, un homme, Rousseau, par l'élévation de » son âme et par la grandeur de son caractère, se » montra digne du ministère de précepteur du genre » humain. Il attaqua la tyrannie avec franchise. Il » parla avec enthousiasme de la Divinité; son élo-

» quence, mâle et probe, peignit en traits de flamme
» les charmes de la vertu; elle défendit ces dogmes
» consolateurs que la raison donne pour appui au
» cœur humain. La pureté de sa doctrine, puisée
» dans la nature et dans la haine profonde du vice,
» autant que son mépris invincible pour les sophistes
» intrigants qui usurpaient le nom de philosophes,
» lui attira la haine et la persécution de ses rivaux
» et de ses faux amis. Ah! s'il avait été témoin de
» cette révolution dont il fut le précurseur et qui l'a
» porté au Panthéon, qui peut douter que son âme
» généreuse eût embrassé avec transport la cause de
» la justice et de l'égalité! Mais qu'ont fait pour elle
» ses lâches adversaires? Ils ont combattu la Révo-
» lution dès le moment qu'ils ont craint qu'elle n'éle-
» vât le peuple au-dessus d'eux.

» Le traître Guadet dénonça un citoyen pour avoir
» prononcé le nom de la Providence! Nous avons
» entendu, quelque temps après, Hébert en accuser
» un autre pour avoir écrit contre l'athéisme! N'est-
» ce pas Vergniaud et Gensonné, qui, en votre pré-
» sence même et à votre tribune, pérorèrent avec
» chaleur pour bannir du préambule de la constitu-
» tion le nom de l'Être-Suprême que vous y avez
» placé? Danton, qui souriait de pitié aux mots de
» vertu, de gloire, de postérité; Danton, dont le
» système était d'avilir ce qui peut élever l'âme;
» Danton, qui était froid et muet dans les plus

» grands dangers de la liberté, parla après eux avec » beaucoup de véhémence en faveur de la même » opinion.

» Fanatiques, n'espérez rien de nous! Rappeler » les hommes au culte pur de l'Être-Suprême, c'est » porter un coup mortel au fanatisme. Toutes les fic- » tions disparaissent devant la vérité et toutes les » folies tombent devant la raison. Sans contrainte, » sans persécution, toutes les sectes doivent se con- » fondre d'elles-mêmes dans la religion universelle » de la nature. (On applaudit.)

» Prêtres ambitieux, n'attendez donc pas que nous » travaillions à rétablir votre empire! Une telle en- » treprise serait même au-dessus de notre puissance. » (On applaudit.) Vous vous êtes tués vous-mêmes, » et l'on ne revient pas plus à la vie morale qu'à » l'existence physique!

» Et d'ailleurs, qu'y a-t-il entre les prêtres et » Dieu? Combien le Dieu de la nature est différent » du Dieu des prêtres. (Les applaudissements conti- » nuent)! Je ne connais rien de si ressemblant à » l'athéisme que les religions qu'ils ont faites : à » force de défigurer l'Être-Suprême ils l'ont anéanti » autant qu'il était en eux; ils en ont fait tantôt » un globe de feu, tantôt un bœuf, tantôt un arbre, » tantôt un homme, tantôt un roi. Les prêtres ont » créé un dieu à leur image; ils l'ont fait jaloux, » capricieux, avide, cruel, implacable; ils l'ont

» traité comme jadis les maires du palais traitèrent
» les descendants de Clovis, pour régner sous son
» nom et se mettre à sa place; ils l'ont relégué dans
» le ciel comme dans un palais, et ne l'ont appelé
» sur la terre que pour demander à leur profit des
» richesses, des honneurs, des plaisirs et de la puis-
» sance. (Vifs applaudissements.) Le véritable prêtre
» de l'Être-Suprême, c'est la nature; son temple,
» l'univers; son culte, la vertu; ses fêtes, la joie
» d'un grand peuple rassemblé sous ses yeux pour
» resserrer les doux nœuds de la fraternité univer-
» selle et pour lui présenter l'hommage des cœurs
» sensibles et purs.

» Laissons les prêtres et retournons à la Divinité
» (applaudissements), attachons la morale à des ba-
» ses éternelles et sacrées, inspirons à l'homme ce
» respect religieux pour l'homme, ce sentiment pro-
» fond de ses devoirs, qui est la seule garantie du
» bonheur social.

» Malheur à celui qui cherche à éteindre ce su-
» blime enthousiasme et à étouffer par de désolantes
» doctrines cet instinct moral du peuple, qui est le
» principe de toutes les grandes actions! C'est à vous,
» représentants du peuple, qu'il appartient de faire
» triompher les vérités que nous venons de dévelop-
» per. Bravez les clameurs insensées de l'ignorance
» présomptueuse ou de la perversité hypocrite!
» Quelle est donc la dépravation dont nous étions

» environnés s'il nous a fallu du courage pour les » proclamer! La postérité pourra-t-elle croire que les » factions vaincues avaient porté l'audace jusqu'à » nous accuser de modérantisme et d'aristocratie » pour avoir rappelé l'idée de la Divinité et de la » morale? Croira-t-elle qu'on ait osé dire jusque dans » cette enceinte que nous avions par là reculé la rai- » son humaine de plusieurs siècles?

» Ne nous étonnons pas si tous les scélérats ligués » contre vous vous semblent vouloir nous préparer » la ciguë, mais avant de la boire nous sauverons la » patrie. (On applaudit.) Le vaisseau qui porte la for- » tune de la république n'est pas destiné à faire » naufrage, il vogue sous vos auspices, et les tem- » pêtes seront forcées à le respecter. » (Nouveaux applaudissements.)

« Les ennemis de la république sont tous les hom- » mes corrompus. (On applaudit.) Le patriote n'est » autre chose qu'un homme probe et magnanime » dans toute la force de ce terme. (On applaudit. » C'est peu d'anéantir les rois, il faut faire respecter » à tous les peuples le caractère du peuple français. » C'est en vain que nous porterions au bout de l'uni- » vers la renommée de nos armes, si toutes les pas- » sions déchirent impunément le sein de la patrie. » Défions-nous de l'ivresse même des succès. Soyons » terribles dans les revers, modestes dans nos triom- » phes (on applaudit), et fixons au milieu de nous

» la paix et le bonheur par la sagesse et la morale. » Voilà le véritable but de nos travaux, voilà la tâ» che la plus héroïque et la plus difficile. Nous » croyons concourir à ce but en vous proposant le » décret suivant :

» Art. 1er. Le peuple français reconnaît l'existence » de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme.

» Art. 2. Il reconnaît que le culte digne de l'Être» Suprême est la pratique des devoirs de l'homme. »

XXII.

D'unanimes applaudissements accueillirent ce premier retour de la Révolution à Dieu. Des fêtes furent décrétées pour rappeler l'homme à l'idée de l'immortalité et à ses conséquences. La première et la plus solennelle devait être célébrée dix jours après cette profession de foi.

Des députations de la société des Jacobins félicitèrent la représentation d'avoir fait remonter la justice et la liberté à sa source. Cambon, chrétien intègre et convaincu, demanda que les temples fussent vengés des profanations de l'athéisme. Couthon, dans une allocution d'enthousiasme, défia les philosophes matérialistes de nier le souverain arbitre de l'univers devant la majesté de ses œuvres, et de nier la Providence devant la régénération du peuple avili. Le

spectacle de cet homme infirme et mourant, soutenu à la tribune par les bras de deux de ses collègues, et confessant, au milieu du sang répandu, son juge dans le ciel et son immortalité dans son âme, attestait dans Couthon la foi fanatique qui lui cachait à lui-même l'atrocité des moyens devant la sainteté du but.

Quel que fût le contraste entre la renommée sanguinaire de Robespierre et son rôle de restaurateur de l'idée divine, il sortit de cette séance plus grand qu'il n'y était entré. Il avait arraché d'une main courageuse le sceau de la conscience publique; cette conscience lui répondait dans la nation et dans toute l'Europe par un applaudissement secret. Il s'était fortifié et avait, pour ainsi dire, tenté de se sacrer lui-même en faisant alliance avec la plus haute pensée de l'humanité. Celui qui confessait Dieu à la face du peuple ne tarderait pas, disait-on, à désavouer le crime et la mort. Tous les cœurs fatigués de haine et de combats souhaitaient intérieurement à Robespierre la toute-puissance. Ce souhait général, dans un gouvernement d'opinion, est déjà la toute-puissance en effet. Il avait pris la dictature morale, ce jour-là, sur l'autel de l'idée qu'il avait proclamée. La force et la grandeur du dogme qu'il venait de restituer à la république semblaient rayonner sur son nom. Le lendemain on transporta au Panthéon les restes mortels de Jean-Jacques Rous-

seau, pour que le maître fût enseveli dans le triomphe du disciple. Robespierre inspira cette apothéose. Il donnait, par cet hommage à la philosophie religieuse et presque chrétienne de Jean-Jacques Rousseau, son véritable sens à la Révolution.

LIVRE LVIII.

Ladmiral. — Tentative d'assassinat sur Collot-d'Herbois. — Cécile Renault chez Robespierre. — Elle est arrêtée. — Discours de Robespierre à la Convention. — Fête de l'Être-Suprême. — Triomphe de Robespierre. — Irritation des comités. — Projets de lois philanthropiques de la Convention. — Décrets du 22 prairial. — Altercations dans le comité de salut public. — Robespierre se sépare de ses collègues. — Ses notes secrètes sur quelques membres de la Convention. — Conjuration sourde.

I.

Les espérances de retour à la justice et à l'humanité, conçues dans la séance que nous venons de raconter, furent ajournées par deux circonstances accidentelles. Ces deux circonstances empêchèrent Robespierre de dévoiler ses projets et de modérer le gouvernement révolutionnaire en s'élevant au-dessus des comités. Il n'osait pas tenter à la fois deux entreprises dont une seule suffirait pour compromettre sa popularité. Il venait de se retourner contre l'athéisme, il méditait de se retourner contre la terreur. Mais il se croyait obligé d'accorder encore quelques jours à la domination des terroristes, afin de s'as-

surer la force d'opinion nécessaire pour plier tous ses collègues à sa volonté. Les comités étaient pleins de ses ennemis secrets. Il les savait prêts à abuser contre lui du moindre symptôme de modération, et à l'écraser par la main de la Montagne sous une accusation de clémence qu'ils auraient travestie en trahison. Il se masquait devant Billaud-Varennes, Barrère, Collot-d'Herbois et Vadier, d'une inflexibilité qui défiait celle de ces décemvirs. Il ne pouvait, dans sa pensée, les dompter qu'avec leurs propres armes, et pour se retourner contre eux il fallait en apparence les dépasser. Ainsi la terreur redoublait par la volonté même d'arrêter la terreur. Il y avait un défi mutuel de soupçons, de proscription, de cruauté. Le sang coulait plus que jamais. Les victimes odieusement immolées pendant cet ajournement accusaient également la barbarie des uns et la dissimulation des autres. Laisser continuer des proscriptions sanguinaires pour en prévenir d'autres, c'est toujours proscrire.

Les comités soupçonnaient ces pensées de modération dans Robespierre, ils se plaisaient à les confondre en prenant son nom même pour égide, et la crainte de ses reproches servait de prétexte à leurs exécutions. C'est un des moments où cet homme dut descendre avec le plus de remords et avec le plus d'humiliations dans son propre cœur, et se repentir le plus douloureusement d'avoir pris une voie de

sang pour conduire le peuple à sa régénération. Les hommes qu'il avait lancés l'entraînaient à leur tour. Il les servait en les détestant.

II.

Un de ces aventuriers qu'une destinée vulgaire ballotte dans leur misère, et qui s'en prennent aux hommes du hasard des événements, venait d'arriver à Paris avec l'intention de tuer Robespierre. Il se nommait Ladmiral. Il était né dans ces montagnes du Puy-de-Dôme, où certaines âmes sont rudes et calcinées comme le sol. Il avait été employé avant la Révolution dans la domesticité de l'ancien ministre Bertin. Il avait été placé depuis par Dumouriez à Bruxelles dans un de ces emplois précaires que la conquête crée dans les provinces conquises. Les chances de la guerre et de la Révolution lui avaient enlevé son emploi. Il s'impatientait de sa chute, il s'aigrissait de sa détresse. Il prenait son mécontentement pour une opinion. Il s'indignait contre les oppresseurs de sa patrie. Il voulait mourir en entraînant dans sa mort quelques-uns de ces tyrans célèbres dont le nom s'attache au nom de leur assassin et l'immortalise.

Robespierre s'offrit le premier à la pensée de Ladmiral. La terreur s'appelait du nom de Robespierre. Il portait la responsabilité du temps.

Ladmiral s'était logé, par hasard, en arrivant à Paris, dans la maison habitée par Collot-d'Herbois. Il s'arma de pistolets et de poignards. Il épia Robespierre. Il l'attendit même des journées entières dans les couloirs du comité de salut public. Le hasard lui déroba toujours sa victime. Lassé d'attendre celui-là, il crut que la fatalité lui en désignait un autre. Il attendit Collot-d'Herbois dans l'escalier de sa maison, au moment où ce proscripteur de Lyon rentrait la nuit de la séance des Jacobins. Il lui tira deux coups de pistolet. Le premier coup ne partit pas, le second fit long feu. La balle évitée par Collot alla frapper la muraille. Collot et son assassin, se saisissant corps à corps dans l'obscurité, luttèrent et roulèrent sur l'escalier. La détonation, les cris, la lutte prolongée appelèrent les voisins, les passants, les soldats d'un poste voisin. Ladmiral se réfugia dans sa chambre, s'y barricada et menaça de faire feu sur ceux qui tenteraient de forcer sa porte. Un serrurier nommé Geffroy brava ces menaces. Ladmiral tira sur cet homme et le blessa dangereusement. Saisi et terrassé par les soldats, l'assassin fut conduit devant Fouquier-Tinville. Il répondit qu'il avait voulu délivrer son pays.

III.

Au même moment, une jeune fille de dix-sept ans, d'une figure enfantine, se présentait chez Ro-

bespierre et demandait obstinément à lui parler. Elle portait un petit panier à la main. Son âge, sa contenance, la naïveté de sa physionomie n'inspirèrent d'abord aucune défiance aux hôtes de Robespierre. On la fit entrer dans l'antichambre du député, elle attendit longtemps. A la fin l'immobilité et l'obstination suspectes de l'étrangère éveillèrent les inquiétudes des femmes. On la somma de se retirer. Elle insista pour rester. « Un homme public, » dit-elle, « doit recevoir, à toute heure, ceux qui ont besoin » de l'approcher. » On appela la garde, on arrêta la jeune inconnue, on fouilla dans son panier. On y trouva des hardes et deux petits couteaux, armes insuffisantes pour donner la mort dans une main d'enfant. Conduite au comité révolutionnaire de la rue des Piques, on l'interrogea avec l'appareil et la solennité d'un grand crime. « Pourquoi alliez-vous » chez Robespierre? » lui demanda-t-on. « Pour » voir, » répondit-elle, « comment était fait un » tyran. » On affecta de voir, dans cette réponse, l'aveu d'un complot. On rattacha l'arrestation de la jeune fille à la tentative de Ladmiral. On répandit qu'elle avait été armée du poignard par le gouvernement anglais. On parla d'un bal masqué à Londres, où une femme déguisée en Charlotte Corday et brandissant un couteau avait dit : « Je cherche Robes- » pierre. » D'autres prétendirent que le comité de salut public avait fait immoler l'amant de cette fille,

et que l'assassinat était une représaille de l'amour. Ces chimères étaient sans fondement. L'assassinat n'était que l'imagination d'une enfant qui prend son rêve pour une pensée, et qui va voir si la présence d'un homme fameux lui inspirera la haine ou l'amour. Réminiscence de Charlotte Corday, vague dans son but, innocente comme une puérilité.

Cette enfant s'appelait Cécile Renault. Elle était fille d'un papetier de la Cité. Le nom de Robespierre, continuellement répété devant elle par des parents royalistes, lui avait suggéré une curiosité mêlée d'horreur pour l'homme du jour. Ses réponses attestèrent cette ingénuité et cette candeur de courage. « Pourquoi, » lui demanda-t-on, « portiez-vous sur » vous ce paquet de vêtements de femme? — Parce » que je m'attendais à aller en prison. — Pourquoi » ces deux couteaux sur vous, vouliez-vous en » frapper Robespierre? — Non, je n'ai jamais voulu » faire de mal à personne. — Pourquoi vouliez-vous » voir Robespierre? — Pour m'assurer par mes pro» pres yeux si l'homme ressemblait à l'image que je » me faisais de lui. — Pourquoi êtes-vous royaliste? » — Parce que j'aime mieux un roi que soixante » tyrans. » On la jeta, ainsi que Ladmiral, dans les cachots. Tout l'artifice de Fouquier-Tinville s'employa à transformer l'enfantillage en conjuration et à imaginer des complices.

IV.

La nouvelle de ces deux tentatives d'assassinat fit éclater, à la Convention et aux Jacobins, une explosion de fureur contre les royalistes, d'ivresse pour les députés, d'idolâtrie pour Robespierre. Collot-d'Herbois grandit aux yeux de ses collègues de tout le péril qu'il avait couru. Le poignard semblait avoir marqué de lui-même au peuple l'importance de ces deux chefs du gouvernement en les choisissant entre tous. L'assassinat trompé fut de tout temps l'heureuse fortune des ambitieux. Il semble qu'ils deviennent ainsi les victimes ou les boucliers du peuple, et que le glaive des ennemis publics a besoin de traverser leur cœur pour arriver jusqu'à la patrie. Un poignard avait déifié Marat. Le pistolet de Ladmiral illustrait Collot-d'Herbois. Le couteau de Cécile Renault consacra Robespierre.

La Convention reçut Collot comme le sénat avili de Rome recevait les tyrans de l'empire protégés par la clémence des dieux. Les sections, croyant voir partout des bandes organisées de *liberticides*, rendirent des actions de grâces au génie de la république. Quelques-unes proposèrent de donner une garde aux membres du comité de salut public. La crainte de perdre la liberté précipitait dans tous les signes de la servitude. Le 6, les Jacobins se réunis-

sent et se congratulent dans l'embrassement fraternel d'hommes qui se retrouvent après des circonstances désespérées. Collot, porté par les bras de la foule, remercie le ciel de lui avoir conservé une vie qu'il ne veut consacrer qu'à la patrie. « Les tyrans, » s'écrie-t-il, « veulent se défaire de nous par l'assas- » sinat ; mais ils ne savent pas que quand un pa- » triote expire, ceux qui survivent jurent sur son » cadavre la vengeance du crime et l'éternité de la » liberté. »

Legendre veut racheter son imprudence, dans l'arrestation de Danton, par plus de servilité. Il renouvelle la motion de donner une garde aux membres du gouvernement. Couthon sent le piége sous l'adulation. Il répond que les membres du comité ne veulent d'autre garde que la providence divine qui veille sur eux, et qu'au besoin les républicains sauront mourir.

Robespierre paraît le dernier. Il monte à la tribune. Il essaie vainement de se faire entendre au milieu du délire d'enthousiasme et d'amour qui étouffe sa voix. Des larmes d'attendrissement mouillent ses yeux, entrecoupent ses mots. Il recouvre enfin la parole.

« Je suis, » dit-il au milieu d'un religieux silence, « un de ceux que les coups ont le moins sérieuse- » ment menacés. Cependant je ne puis me défendre » de quelques réflexions. Que les défenseurs de la

» liberté soient en butte aux poignards de la tyran-
» nie, il fallait s'y attendre. Je vous l'avais déjà dit :
» si nous déjouons les factions, si nous battons les
» ennemis, nous serons assassinés. Ce que j'avais
» prévu est arrivé. Les soldats des tyrans ont mordu
» la poussière, les traîtres ont péri sur l'échafaud et
» les poignards ont été aiguisés contre nous. J'ai
» senti qu'il était plus aisé de nous assassiner que
» de vaincre nos principes et de subjuguer nos ar-
» mées !... Je me suis dit que plus la vie des défen-
» seurs du peuple était incertaine, plus ils doivent
» se hâter de remplir leurs derniers jours d'actions
» utiles à la liberté. Les crimes des tyrans et le fer
» des assassins m'ont rendu plus libre et plus redou-
» table aux ennemis du peuple !... » A ces mots, où le vainqueur veut se transfigurer en martyr et s'élever au-dessus de la mort par la contemplation de son grand dessein, les cœurs éclatent d'admiration, et Robespierre se précipite entre les bras des Jacobins. Il remonte bientôt à la tribune et combat avec dédain la proposition de Legendre. Cette motion lui paraît suspecte de l'intention cachée de faire ressembler les défenseurs du peuple à un triumvirat de tyrans. Plus Robespierre s'humilie, plus il triomphe. L'ivresse du peuple lui rend en culte tout ce que son idole refuse d'accepter en majesté.

V.

A la séance de la Convention du lendemain 7 juin, Barrère exagère les dangers dans deux rapports emphatiques. Il attribue aux gouvernements étrangers et surtout à M. Pitt d'avoir suscité la démence de Ladmiral et la puérilité de Cécile Renault. La Convention feint de croire à ces complots et de couvrir la patrie entière, en enveloppant Robespierre de son égide et de son dévouement. Barrère conclut par la proposition d'un décret atroce qui ordonne le massacre de tous les prisonniers anglais ou hanovriens qui seraient faits désormais par les armées de la république.

Robespierre, provoqué par tous les regards et par tous les gestes, succède à Barrère. « Ce sera, » dit-il à ses collègues, « un beau sujet d'entretien pour la » postérité, c'est déjà un spectacle digne de la terre » et du ciel de voir l'assemblée des représentants » du peuple français, placés sur un volcan inépui- » sable de conspirations, d'une main apporter aux » pieds de l'éternel auteur des choses les hommages » d'un grand peuple, de l'autre lancer la foudre sur » les tyrans conjurés contre lui, fonder la première » démocratie du monde, et rappeler parmi les mor- » tels la liberté, la justice et la vertu exilées. » A

cet exorde, qui enlève la Convention à une question individuelle pour la transporter à la hauteur d'une question générale, les applaudissements interrompent longtemps Robespierre. On ne voit plus en lui un homme, mais une personnification de la patrie. « Ils périront, » reprend-il d'une voix inspirée; « ils périront, les tyrans armés contre le peuple » français! Elles périront, les factions qui s'appuient » sur les puissances pour détruire notre liberté! Vous » ne ferez pas la paix, vous la donnerez au monde, » vous la refuserez au crime! Sans doute ils ne sont » pas assez insensés pour croire que la mort de quel- » ques représentants pourrait assurer leur triomphe. » S'ils avaient cru qu'en nous faisant descendre au » tombeau le génie des Brissot, des Hébert, des » Danton allait en sortir triomphant pour nous livrer » une quatrième fois à la discorde, ils se seraient » trompés. »

A cette insulte à la mémoire de Danton, un mouvement de mécontentement se révèle par quelque agitation sur la Montagne. Robespierre s'en aperçoit et s'arrête. « Quand nous serons tombés sous leurs » coups, » reprend-il avec un élan d'indifférence qui semble l'élever au-dessus de lui-même, « vous vou- » drez achever votre sublime entreprise ou partager » notre sort! Oui, » continue-t-il en suspendant l'applaudissement commencé, par l'énergie de sa voix et de son geste, « oui, il n'y a pas un de

» vous qui ne voulût venir sur nos corps san-
» glants jurer d'exterminer les derniers ennemis du
» peuple! »

Tous les représentants se lèvent d'un mouvement unanime et font le geste du serment.

« Ils espéraient, » continue-t-il, « affamer le peu-
» ple français ! Le peuple français vit encore, et la
» nature, fidèle à la liberté, lui promet l'abondance.
» Que leur reste-t-il donc ? L'assassinat ! Ils espé-
» raient nous exterminer les uns par les autres et
» par des révoltes soudoyées ! Ce projet a échoué.
» Que leur reste-t-il ? L'assassinat ! Ils ont cru nous
» accabler sous l'effort de leur ligue armée et surtout
» par la trahison ! Les traîtres tremblent ou péris-
» sent, leurs canons tombent en notre pouvoir,
» leurs satellites fuient devant nous. Que leur reste-
» t-il ? L'assassinat ! Ils ont cherché à dissoudre la
» Convention par la corruption ! La Convention a
» puni leurs complices; mais il leur reste l'assassi-
» nat ! Ils ont essayé de dépraver la république et
» d'éteindre parmi nous les sentiments généreux dont
» se compose l'amour de la patrie et de la liberté,
» en bannissant de la république le bon sens, la
» vertu et la Divinité ! Nous avons proclamé la Divi-
» nité et l'immortalité de l'âme, nous avons com-
» mandé la vertu au nom de la république ; mais il
» leur reste l'assassinat !

» Réjouissons-nous donc et rendons grâce au ciel,

» puisque nous avons été jugés dignes des poignards
» de la tyrannie ! »

La salle est ébranlée par les acclamations que soulève cette explosion de magnanimité antique.

« Il est donc pour nous de glorieux dangers à
» courir ! » poursuit-il. « La cité en offre autant que
» le champ de bataille. Nous n'avons rien à envier à
» nos braves frères d'armes. Nous payons de mille
» manières notre dette à la patrie ! O rois, ce n'est
» pas nous qui nous plaindrons du genre de guerre
» que vous nous faites ! Quand les puissances de la
» terre se liguent pour tuer un faible individu, sans
» doute il ne doit pas s'obstiner à vivre. Aussi n'a-
» vons-nous pas fait entrer dans nos calculs l'avan-
» tage de vivre longuement. Ce n'est pas pour vivre
» que l'on déclare la guerre à tous les tyrans et à
» tous les vices. Quel homme sur la terre a jamais
» défendu impunément l'humanité ?... Entouré de
» leurs assassins, » reprend Robespierre d'une voix plus solennelle, « je me suis déjà placé moi-même dans
» le nouvel ordre de choses où ils veulent m'envoyer !
» Je ne tiens plus à une vie passagère que par l'a-
» mour de la patrie et par la soif de la justice, et,
» dégagé plus que jamais de toutes considérations
» personnelles, je me sens mieux disposé à attaquer
» avec énergie tous les scélérats qui conspirent contre
» le genre humain ! Plus ils se hâtent de terminer ma
» carrière ici-bas, plus je veux me hâter de la remplir

» d'actions utiles au bonheur de mes semblables. Je » leur laisserai du moins un testament dont la lec» ture fera frémir tous les tyrans et tous leurs com» plices ! »

A cette apostrophe, qui semble placer la tribune de l'autre côté du tombeau, la Convention répond par une acclamation prolongée.

Robespierre abandonne alors sa personne, et donne comme d'une autre vie des conseils suprêmes à la république : « Ce qui constitue la république, » dit-il, « ce n'est ni la victoire, ni la fortune, ni la » conquête, ni l'enthousiasme passager, c'est la sa» gesse des lois et surtout la vertu publique. Les » lois sont à faire, les mœurs à régénérer. Voulez» vous savoir quels sont les ambitieux, » reprend-il dans une allusion voilée, mais transparente contre ses ennemis des comités, « examinez quels sont ceux » qui protégent les fripons et qui corrompent la mo» rale publique. Faire la guerre au crime, c'est le » chemin du tombeau et de l'immortalité ! Favoriser » le crime, c'est le chemin du trône et de l'échafaud. » On applaudit. Des êtres pervers sont parvenus à » jeter la république et la raison du peuple dans le » chaos. Il s'agit de recréer l'harmonie du monde » moral et du monde politique. »

Cette définition de la Révolution est accueillie sur tous les bancs par un assentiment unanime.

« Si la France était gouvernée pendant quelques

» mois par une législation égarée ou corrompue, la » liberté serait perdue. »

Cette insinuation claire de la nécessité d'une magistrature suprême pour régulariser la Convention attire à Robespierre les regards irrités de ses ennemis. Il les brave.

« En disant ces choses, » reprend-il avec une fière abnégation, « j'aiguise peut-être contre moi » des poignards, et c'est pour cela que je les dis. » J'ai assez vécu! J'ai vu le peuple français s'élan- » cer du sein de la corruption et de la servitude au » faîte de la gloire et de la vertu républicaine. J'ai » vu ses fers brisés et les trônes coupables qui pè- » sent sur la terre renversés ou ébranlés sous ses » mains triomphantes! J'ai vu plus : j'ai vu une » assemblée, investie de la toute-puissance de la na- » tion française, marcher d'un pas rapide et ferme » vers le bonheur public, donner l'exemple de tous » les courages et de toutes les vertus. Achevez, ci- » toyens! achevez vos sublimes destinées! Vous » nous avez placés à l'avant-garde pour soutenir le » premier effort des ennemis de l'humanité. Nous » méritons cet honneur, et nous vous tracerons de » notre sang la route de l'immortalité! »

VI.

De telles paroles n'avaient peut-être jamais retenti dans une assemblée délibérante. C'était la politique élevée à la hauteur du type religieux du philosophe, l'héroïsme dans l'éloquence, la mort dans l'apostolat. La Convention ordonna l'impression de ce discours dans toutes les langues. Il prépara les esprits à la solennité du surlendemain. Le ridicule, qui flétrit tout en France, était obligé de feindre lui-même l'enthousiasme devant des doctrines qui osaient braver la mort et attester Dieu.

Robespierre attendait cette journée, avec l'impatience d'un homme qui couve un grand dessein et qui craint que la mort ne le lui ravisse avant de l'avoir accompli. De toutes les missions qu'il croyait sentir en lui, la plus haute et la plus sainte à ses yeux était la régénération du sentiment religieux dans le peuple. Relier le ciel à la terre, par ce lien d'une foi et d'un culte rationnel, que la république avait rompu, était pour lui l'accomplissement de la Révolution. Du jour où la raison et la liberté se rattacheraient à Dieu dans la conscience, il les croyait immortelles comme Dieu lui-même. Il consentait à mourir après ce jour. La joie intérieure de son œuvre accomplie transpirait, depuis son rapport à la Convention, dans ses traits. Il avait dans son ex-

térieur le rayonnement de son idée. Ses hôtes et ses confidents s'étonnaient de sa sérénité inaccoutumée. Il s'extasiait sur la nature rajeunie par le printemps, et qui se parait de fleurs, comme pour le glorieux hymen qu'il voulait lui faire contracter avec son auteur. Il errait avec ses amis dans les allées du jardin de Mousseaux. Son cœur éclatait d'espérance. Il parlait sans cesse du 8 juin. Il s'apitoyait sur les victimes qui ne verraient pas ce beau jour. Il aspirait, disait-il, à clore l'ère des supplices par l'ère de la fraternité et de la clémence. Il allait examiner lui-même avec Villate et le peintre David les préparatifs. Il voulait que cette cérémonie frappât l'âme du peuple par les yeux, et qu'elle exprimât des images majestueuses et douces comme cette puissance suprême qui ne se manifeste que par ses bienfaits. « Pourquoi, » disait-il la veille à Souberbielle, « faut-il qu'il y ait encore un échafaud debout » sur la surface de la France? La vie seule devrait » apparaître demain devant la source de toute vie. » Il exigea que les supplices fussent suspendus le jour de la cérémonie.

VII.

La Convention avait nommé Robespierre, par exception, président, pour que l'auteur du décret en fût en même temps l'acteur principal. Dès le point du jour, il se rendit aux Tuileries pour y attendre

la réunion de ses collègues et pour donner les derniers ordres aux ordonnateurs de la pompe religieuse. Il était, pour la première fois de sa vie publique, revêtu du costume de représentant en mission. Un habit d'un bleu plus pâle que l'habit des membres de la Convention, un gilet blanc, des culottes de peau de daim jaunes, des bottes à revers, un chapeau rond ombragé d'un faisceau flottant de plumes tricolores appelaient sur lui les regards. Il tenait à la main un énorme bouquet de fleurs et d'épis, prémices de l'année. Il avait oublié dans son empressement la condition même de l'humanité. La Convention était déjà réunie dans la salle de ses séances et le cortége allait sortir qu'il n'avait pris encore aucune nourriture. Villate, qui logeait aux Tuileries, lui offrit d'entrer chez lui et de s'asseoir à sa table pour déjeuner. Robespierre accepta.

Le ciel était d'une pureté orientale. Le soleil brillait sur les arbres des Tuileries et sur les dômes et les murs des monuments de Paris, avec autant de netteté et de rejaillissement que sur les temples de l'Attique. La lumière du printemps prêtait la sérénité grecque aux théories de Paris.

En entrant chez Villate, Robespierre jeta son chapeau et son bouquet sur un fauteuil. Il s'accouda sur la fenêtre. Il parut extasié du spectacle de la foule innombrable qui se pressait dans les parterres et dans les allées du jardin pour assister à ces mystè-

res, présage de l'inconnu. Les femmes, revêtues de leurs plus fraîches parures, y tenaient leurs enfants par la main. Les visages rayonnaient. « Voilà, » dit Robespierre, « la plus touchante partie de l'huma» nité. L'univers est ici rassemblé par ses témoins. » Que la nature est éloquente et majestueuse! Une » telle fête doit faire trembler les tyrans et les per» vers! »

Il mangea peu et ne dit que ces paroles. A la fin du repas, au moment où il se levait pour aller se placer à la tête du cortége, qui commençait à défiler, une jeune femme, familière dans la maison de Villate, entra accompagnée d'un petit enfant. Le nom de Robespierre intimida d'abord l'étrangère. Robespierre joua avec l'enfant. La mère rassurée folâtra autour de la table et s'empara du bouquet du président de la Convention. Il était plus de midi. Robespierre s'oubliait involontairement ou à dessein chez Villate. Ses collègues étaient depuis longtemps rassemblés et murmuraient de son retard. Il semblait jouir de leur attente, ce signe d'infériorité. Il parut enfin.

VIII.

Un immense amphithéâtre, semblable aux gradins d'un cirque antique, était adossé au palais des Tuileries. Ce cirque descendait, de marche en marche, jusqu'au parterre. La Convention y entrait de plain-

pied par les fenêtres du pavillon du Centre, comme les Césars dans leurs Colisées. Au milieu de cet amphithéâtre, une tribune plus élevée que les gradins et presque semblable à un trône, était réservée à Robespierre. En face de son siége, un groupe colossal de figures emblématiques, seule poésie de ce temps imitateur, représentait l'Athéisme, l'Égoïsme, le Néant, les Crimes et les Vices. Ces figures, sculptées par David en matières combustibles, étaient destinées à être incendiées comme les victimes du sacrifice. L'idée de Dieu devait les réduire en cendres. Tous les députés, vêtus uniformément d'habits bleus à revers rouges et portant à la main un bouquet symbolique, prirent place lentement sur les gradins. Robespierre parut. Son isolement, son élévation, son panache, son bouquet plus volumineux lui donnaient l'apparence d'un maître. Le peuple, que son nom dominait comme son trône dominait la Convention, croyait qu'on allait proclamer sa dictature. Des acclamations impériales le saluèrent seul et assombrirent les fronts de ses collègues. La foule attendait sa parole. Les uns espéraient une amnistie, les autres l'organisation d'un pouvoir fort et clément. Le tribunal révolutionnaire suspendu, l'échafaud démoli pour un jour laissaient flotter les imaginations sur des perspectives consolantes. Jamais un peuple ne parut mieux disposé à recevoir un sauveur et des lois humaines.

IX.

« Français, républicains, » dit Robespierre d'une voix qu'il s'efforçait d'étendre à l'immensité de l'auditoire, « il est enfin arrivé ce jour à jamais fortuné » que le peuple français consacre à l'Être-Suprême! » Jamais le monde, qu'il a créé, n'offrit à son au- » teur un spectacle aussi digne de ses regards. Il a » vu régner sur la terre la tyrannie, le crime et l'im- » posture. Il voit dans ce moment une nation en- » tière, aux prises avec tous les oppresseurs du genre » humain, suspendre le cours de ses travaux héroï- » ques pour élever sa pensée et ses vœux vers le » grand Être qui lui donna la mission de les entre- » prendre et la force de les exécuter!...

» Il n'a pas créé les rois pour dévorer l'espèce » humaine; il n'a pas créé les prêtres pour nous at- » teler, comme de vils animaux, au char des rois, » et pour donner au monde l'exemple de la bassesse, » de l'orgueil, de la perfidie, de l'avarice, de la dé- » bauche et du mensonge : mais il a créé l'univers » pour publier sa puissance, il a créé les hommes » pour s'aider, pour s'aimer mutuellement et pour » arriver au bonheur par la route de la vertu.

» C'est lui qui place dans le sein de l'oppresseur » triomphant, le remords; et dans le cœur de l'inno-

» cent opprimé, le calme et la fierté; c'est lui qui » force l'homme juste à haïr le méchant, et le mé- » chant à respecter l'homme juste; c'est lui qui orne » de pudeur le front de la beauté pour l'embellir en- » core; c'est lui qui fait palpiter les entrailles mater- » nelles de tendresse et de joie; c'est lui qui baigne » de larmes délicieuses les yeux du fils pressé contre » le sein de sa mère; c'est lui qui fait taire les pas- » sions les plus impérieuses et les plus tendres devant » l'amour sublime de la patrie; c'est lui qui a cou- » vert la nature de charmes, de richesses et de ma- » jesté. Tout ce qui est bon est son ouvrage, le mal » appartient à l'homme dépravé qui opprime ou qui » laisse opprimer ses semblables.

» L'auteur de la nature avait lié tous les mortels » par une chaîne immense d'amour et de félicité : » périssent les tyrans qui ont osé la briser!...

» Être des êtres, nous n'avons pas à t'adresser » d'injustes prières; tu connais les créatures sorties » de tes mains, leurs besoins n'échappent pas plus à » tes regards que leurs plus secrètes pensées. La » haine de l'hypocrisie et de la tyrannie brûle dans » nos cœurs avec l'amour de la justice et de la pa- » trie. Notre sang coule pour la cause de l'humanité. » Voilà notre prière, voilà nos sacrifices, voilà le » culte que nous t'offrons! »

Le peuple applaudit plus à l'acte qu'aux paroles. Les chœurs de musique élevèrent, avec les sons de

plusieurs milliers d'instruments, les strophes suivantes de Chénier jusqu'au ciel :

LES VIEILLARDS ET LES ADOLESCENTS.

Dieu puissant, d'un peuple intrépide
C'est toi qui défends les remparts ;
La Victoire a, d'un vol rapide,
Accompagné nos étendards.
Les Alpes et les Pyrénées
Des rois ont vu tomber l'orgueil;
Au Nord, nos champs sont le cercueil
De leurs phalanges consternées.
Avant de déposer nos glaives triomphants,
Jurons d'anéantir le crime et les tyrans.

LES FEMMES.

Entends les vierges et les mères,
Auteur de la fécondité !
Nos époux, nos enfants, nos frères
Combattent pour la liberté ;
Et si quelque main criminelle
Terminait des destins si beaux,
Leurs fils viendront sur des tombeaux
Venger la cendre paternelle.

LE CHOEUR.

Avant de déposer vos glaives triomphants,
Jurez d'anéantir le crime et les tyrans.

LES HOMMES ET LES FEMMES.

Guerriers, offrez votre courage ;
Jeunes filles, offrez des fleurs ;
Mères, vieillards, pour votre hommage,
Offrez vos fils triomphateurs ;

Bénissez dans ce jour de gloire
Le fer consacré par leurs mains,
Sur ce fer, vengeur des humains,
L'Éternel grava la victoire.

LE CHŒUR.

Avant de déposer nos glaives triomphants,
Jurons / Jurez } d'anéantir le crime et les tyrans.

Robespierre, descendant ensuite de l'amphithéâtre, vint mettre le feu au groupe de l'Athéisme. La flamme et la fumée se répandirent dans les airs aux acclamations de la multitude. Les membres de la Convention, suivant leur chef à un long intervalle, s'avancèrent en deux colonnes, à travers les flots du peuple, vers le Champ-de-Mars. Entre les deux colonnes de la Convention marchaient des chars rustiques, des charrues traînées par des taureaux, et d'autres symboles de l'agriculture, des métiers et des arts. Une double haie de jeunes filles vêtues de blanc, enlacées les unes aux autres par des rubans tricolores, formaient l'unique garde de la Convention. Robespierre marchait seul en avant. Il se retournait souvent pour mesurer l'intervalle laissé entre lui et ses collègues, comme pour accoutumer le peuple à se séparer d'eux par le respect, comme il s'en séparait par la distance. Les regards ne cherchaient que lui. Il avait sur le front l'orgueil, et sur les lèvres le sourire de la toute-puissance.

X.

Une montagne symbolique s'élevait au centre du Champ-de-Mars, à la place de l'ancien autel de la patrie. L'accès en était étroit et ardu. Robespierre, Couthon porté sur un fauteuil, Saint-Just, Lebas se placèrent seuls sur le sommet. Le reste de la Convention se répandit confusément sur les flancs de la montagne, et parut humilié d'être dominé aux yeux de la foule par ce groupe de triumvirs. Robespierre proclama de là, au bruit des salves d'artillerie, la profession de foi du peuple français.

Le peuple était ivre, la Convention morne. La préséance majestueuse de Robespierre; l'enthousiasme exclusif du peuple pour son représentant; la place subalterne que le président avait assignée à ses collègues sur la montagne; la distance dictatoriale qu'il gardait entre eux et lui dans la marche; l'entraînement de la multitude vers des idées religieuses d'où ce peuple mobile pouvait si naturellement glisser dans les superstitions antiques; ce nom de Robespierre associé à la proclamation de l'Être-Suprême, et se consacrant ainsi, dans l'esprit de la nation, par la divinité du dogme qu'il restituait à la république; enfin l'idée même de cette restauration de l'immortalité qui répugnait à ces amateurs du néant; par-dessus tout, l'écrasant ascendant d'un

homme qui plantait sa popularité dans l'instinct fondamental de l'espèce humaine et qui s'emparait de la conscience de la nation comme pontife, pour s'en emparer peut-être le lendemain comme césar; toutes ces pensées, toutes ces envies, toutes ces craintes, toutes ces ambitions, murmurées d'abord sourdement de la bouche à l'oreille, finirent par gronder en murmure immense et en mécontentement prononcé. Des regards menaçants, des gestes suspects, des paroles équivoques, des maximes à double sens frappèrent les yeux et les oreilles de Robespierre pendant le retour du Champ-de-Mars aux Tuileries. « Il n'y a qu'un pas du Capitole à la roche Tar» péienne, » lui criait l'un. « Il y a encore des » Brutus, » balbutiait l'autre. « Vois-tu cet homme, » disait un troisième, « il se croit déjà dieu et il veut » accoutumer la république à adorer quelqu'un pour » se faire adorer plus tard. — Il a inventé Dieu » parce que c'est le tyran suprême, » ajoutait un quatrième. « Il veut être son sacrificateur. — Il » pourrait bien être sa victime? »

Ces conversations à voix basse et ces apostrophes sourdes poursuivirent Robespierre jusqu'à la Convention. Fouché, Tallien, Barrère, Collot-d'Herbois, Lecointre, Léonard Bourdon, Billaud-Varennes, Vadier, Amar profitaient de cette opposition naissante, pour aigrir ce ressentiment et le changer en révolte. Ils gémissaient sur la tyrannie prochaine d'un homme

qui déguisait si peu son insolence envers la Convention; qui flattait les préjugés les plus invétérés du peuple; qui mettait la Révolution à genoux, et qui se posait entre la nation et Dieu pour mieux se poser entre la Convention et le peuple. Leurs paroles entraient comme des dards envenimés dans toutes les âmes. Robespierre venait de perdre son prestige et de dépouiller sa popularité sur l'autel même où il avait restitué l'Être-Suprême. Ce jour le grandit dans le peuple et le ruina dans la Convention. Il eut le pressentiment des haines qu'il venait d'évoquer contre lui. Il rentra pensif dans sa demeure. Il y fut assiégé tout le jour par des félicitations anonymes. On voyait le restaurateur de la justice dans le restaurateur de la vérité. Les acclamations prolongées sous ses fenêtres le remercièrent d'avoir rendu une âme au peuple et un Dieu à la république. Plusieurs de ces billets ne contenaient que ce mot : « *Osez!* »

C'était en effet, pour Robespierre, le moment d'oser. Si, au retour de la cérémonie du matin, il eût provoqué par quelques insinuations directes l'explosion de l'amour du peuple, qui ne demandait qu'à éclater; si les députations de quelques sections, entraînant après elles la foule flottante, étaient venues demander à la Convention l'installation d'un pouvoir unitaire et régulateur dans la personne de leur favori, la dictature ou la présidence aurait été votée

d'acclamation à Robespierre; et s'il avait eu lui-même l'audace de proclamer le pouvoir révolutionnaire fini, le pouvoir populaire commençant et l'abolition des supplices, il aurait régné le lendemain, rejeté sur ses ennemis le sang répandu, usurpé la popularité de la clémence, et sauvé la république, que son indécision allait perdre. Il n'en fit rien. Il se laissa caresser par ces souffles vagues de faveur publique et de toute-puissance, et il ne saisit dans sa main que du vent.

XI.

Saint-Just voulait plus. Voyant qu'il ne pouvait décider Robespierre à prendre le pouvoir suprême des mains du peuple, il résolut de le lui faire décerner par le comité de salut public. Saint-Just se souvenait de César se faisant offrir la couronne, prêt à désavouer Antoine si le Cirque murmurait, prêt à la ceindre si le peuple applaudissait.

Saint-Just, en l'absence de Robespierre, fit dans une séance secrète un tableau désespéré de l'état de la république : « Le mal est à son comble, » dit le jeune représentant, « l'anarchie nous déchire, les » lois dont nous inondons la France ne sont que des » armes de mort que nous aiguisons entre les mains » de toutes les factions. Chaque représentant du » peuple aux armées ou dans les départements est

» roi dans sa province ; ils règnent et nous ne sommes ici que de vains simulacres de l'unité. Le sang » nous déborde, l'or se cache, les frontières sont découvertes, la guerre se fait sans ensemble et nos » victoires même sont des hasards glorieux qui nous » honorent sans nous sauver. A l'intérieur nous nous » entre-tuons ; chaque faction, en se dévorant, dévore la patrie. Pouvons-nous laisser flotter ainsi » de mains en mains la république sans qu'elle » tombe à la fin dans l'horreur du peuple et dans le » mépris des rois ? Tant de convulsions doivent-elles » aboutir à la défaillance ou à la force ? Voulons-nous vivre ou voulons-nous mourir ? La république » vivra ou mourra avec nous ! Il n'est qu'un salut pour » tous : c'est la concentration d'un pouvoir incohérent, dispersé, déchiré par autant de mains qu'il » y a de factions ou d'ambitions parmi nous ! C'est » l'unité du gouvernement personnifié dans un » homme.

» Mais quel sera, me direz-vous, cet homme assez » élevé au-dessus des faiblesses et des soupçons de » l'humanité pour que la république s'incorpore en » lui ? Je l'avoue, le rôle est surhumain, la mission » terrible, le danger suprême si nous nous trompons » dans le choix. Il faut que cet homme ait le génie » de l'époque dans sa tête, les vertus de la république dans ses mœurs, l'inflexibilité de la patrie » dans son cœur, la pureté des principes dans sa

» vie, l'incorruptibilité de nos dogmes dans son » âme; il faut qu'il soit né à la vie publique le même » jour que la Révolution, qu'il en ait suivi pas à pas » toutes les phases en grandissant toujours en patrio- » tisme et en vertu. Il faut qu'il ait une habitude con- » sommée des hommes et des choses qui s'agitent de- » puis cinq années sur la scène; il faut enfin qu'il ait » conquis une popularité souveraine, qui lui fasse dé- » cerner avant nous, par la voix publique, la dictature » que nous ne ferons qu'indiquer sur son front! Au » portrait d'un pareil homme, il n'est aucun de vous » qui hésite à nommer Robespierre! lui seul réunit, » par le génie, par les circonstances et par la vertu, » les conditions qui peuvent légitimer une si absolue » confiance de la Convention et du peuple! Recon- » naissons notre salut où il est! Soumettons à la né- » cessité visible en lui nos amours-propres, nos en- » vies, nos répugnances. Ce n'est pas moi qui ai » nommé Robespierre, c'est sa vertu! Ce n'est pas » nous qui l'aurons fait dictateur, c'est la Providence » de la république! » Tel fut le sens des paroles de Saint-Just.

A ce mot de dictateur les visages s'étaient contractés; nul n'osa discuter le génie ou la vertu de Robespierre. Tous écartèrent respectueusement l'idée de Saint-Just, comme un de ces rêves de la fièvre du patriotisme qui troublent la raison la plus saine et qui font chercher le salut dans le suicide. « Robes-

» pierre est grand et sage, » s'écria-t-on ; « mais la » république est plus grande et plus sage qu'un » homme. La dictature serait le trône du découra- » gement, aucun homme ne s'y asseoira tant que les » républicains respirent ! » Saint-Just voulut en vain insister ; Lebas voulut en vain expliquer la pensée de son collègue. Les comités se séparèrent irrités, inquiets, mais avertis. L'imprudence de Saint-Just fut imputée à crime à Robespierre. « On ne demande » pas le pouvoir suprême, » dit Billaud à ses amis, « on le prend, qu'il s'en empare s'il l'ose ! » De ce jour les comités nourrirent contre Robespierre des soupçons qui éclatèrent souvent en rumeurs et en violences dans l'ombre de leurs conseils.

XII.

Cependant, le lendemain de la fête de l'Être-Suprême, la Convention, provoquée par Robespierre et par ses amis, commença à porter une foule de décrets empreints du véritable esprit de la Révolution. La Convention, un moment apaisée, semblait vouloir signaler, par des lois bienfaisantes, l'inspiration de fraternité qu'elle avait appelée des doctrines philosophiques sur la république. Ses lois, pendant quelques jours, furent émues comme le cœur humain. Nous les groupons en un seul faisceau pour qu'on en saisisse mieux les tendances.

Ne pouvant pas établir violemment l'égalité démocratique par la destruction et le nivellement de la propriété, elle tendit à la créer par la charité politique. Elle fit de l'État ce qu'il doit être : la Providence visible du peuple. Elle emprunta au superflu de la richesse ce qu'il fallait d'impôts et de subsides pour secourir, alimenter et instruire l'indigence. Elle réalisa en fraternité pratique la fraternité théorique de son principe; elle fit une seule famille de la nation. Elle créa dans l'École de Mars une institution à la fois démocratique et militaire, où l'armée devait recruter également ses officiers parmi tous les enfants de la nation. Elle déclara que la mendicité était une accusation contre l'égoïsme de la propriété et contre l'imprévoyance de l'État. Elle honora dans ses décrets le travail. Elle accueillit l'enfance. Elle éleva la jeunesse. Elle nourrit la vieillesse. Elle soulagea l'infirme aux frais du trésor. Elle abolit la misère. Elle distribua les propriétés nationales en lots accessibles aux plus petits capitaux, pour encourager à la propriété et à la culture du sol. Elle classa la population. Elle déclara sacrés les malheureux. Elle ouvrit des asiles aux femmes enceintes. Elle alloua des secours à celles qui allaitaient leurs enfants, des subsides aux familles nombreuses que le travail du père ne pouvait nourrir. Elle régularisa la taxe des pauvres et en fit un devoir de la propriété. Elle s'efforça de créer le seul communisme

vrai et compatible avec la propriété, cet instinct vital de la famille, en soutirant par l'impôt le superflu du riche propriétaire, et en le distribuant en larges salaires aux prolétaires par la main de l'État. Elle créa des ateliers pour les ouvriers manquant d'ouvrage. Elle substitua aux hôpitaux, ces casernes de mourants, des visites de médecin et le don de médicaments à domicile, pour ne pas contrister l'esprit de famille et l'amour du foyer. Elle adopta les enfants sans père. Elle décerna des pensions et des honneurs aux femmes, aux mères, aux filles des défenseurs de la patrie morts ou blessés pour la nation. Elle ordonna des défrichements. Elle favorisa les campagnes aux dépens des villes, réceptacles d'oisiveté, de luxe et de vices qu'elle voulait restreindre. Elle encouragea les arts et les sciences utiles. Elle ouvrit un grand-livre de la bienfaisance nationale et créa des inscriptions productives de revenus à distribuer entre les cultivateurs invalides. Elle changea la bienfaisance en devoir et la charité en institution.

En lisant tous ces décrets, le peuple commençait à espérer qu'il avait conquis de son sang le principe démocratique et que la philosophie, longtemps éclipsée pendant la lutte révolutionnaire, allait découler de la victoire et se transformer en gouvernement. L'échafaud seul contrastait encore avec ces aspirations.

XIII.

Robespierre manifestait toujours en secret le vœu de l'abolir; mais il ne pouvait, disait-il, abolir la terreur que par une terreur plus grande. Instruit, par les murmures qui avaient éclaté autour de lui à la fête de l'Être-Suprême et par les confidences de Saint-Just et de Lebas, de la haine des comités contre lui, il résolut enfin d'étonner ses rivaux par l'audace et de les devancer par la promptitude. Le 22 prairial, deux jours après la cérémonie de l'Être-Suprême, il vint inopinément proposer à la Convention, de concert avec Couthon, un projet de décret pour la réorganisation du tribunal révolutionnaire. Ce projet draconien n'avait été communiqué qu'en partie aux comités. C'était le code de l'arbitraire sanctionné, à chaque disposition, par la mort et exécuté par le bourreau.

Les catégories des ennemis du peuple y comprenaient tous les citoyens, membres ou non de la Convention, qu'un soupçon pouvait atteindre. Il n'y avait plus d'innocence dans la nation, plus d'inviolabilité dans les membres du gouvernement. C'était l'omnipotence des jugements et des pénalités, la dictature, non d'un homme, mais de l'échafaud.

Ruamps, après avoir entendu ce projet de décret, s'écria : « Si ce projet passait sans ajournement, je

» me brûlerais la cervelle! » Barrère, qu'une telle audace dans la proposition du décret du 22 prairial avait convaincu de la force de Robespierre, en défendit la nécessité. Bourdon de l'Oise osa contester. Robespierre insista pour qu'il fût discuté séance tenante. « Depuis que nous sommes débarrassés des » factions, » dit-il avec un geste de tête qui indiquait la place vide de Danton, « nous votons sur-» le-champ, ces demandes d'ajournement sont af-» fectées en ce moment. »

L'étonnement fit voter le décret. Mais la nuit convainquit la Convention qu'elle avait voté sa propre hache. Des conciliabules furent tenus entre les principaux adversaires de Robespierre; ces conciliabules se tinrent quelquefois chez Courtois, député modéré qui haïssait Robespierre de tous les regrets qu'il conservait à Danton, son compatriote et son ami.

A l'ouverture de la séance du lendemain, Bourdon de l'Oise osa remonter à la tribune. Il demanda que la Convention s'expliquât sur ce qu'elle avait entendu faire la veille et qu'elle se réservât à elle-même et à elle seule le droit de mettre ses propres membres en accusation. Merlin appuya Bourdon de l'Oise. Une explication du décret de nature à désarmer Robespierre et les comités fut adoptée.

A la séance suivante, Delbrel et Mallarmé demandèrent d'autres explications qui énervaient encore le

décret. Le lâche Legendre se hâta de repousser ces atténuations, pour complaire à ceux qu'il ne se pardonnait pas d'avoir inquiétés. Couthon défendit énergiquement son ouvrage, flatta la Convention, rassura les comités, attaqua Bourdon de l'Oise. « Qu'auraient dit de plus Pitt et Cobourg? » s'écria-t-il. Bourdon de l'Oise s'excusa, mais avec fierté : « Qu'ils sachent, » dit-il, « ces membres des comi- » tés, que s'ils sont patriotes nous le sommes autant » qu'eux. J'estime Couthon, j'estime le comité; mais » j'estime aussi l'inébranlable Montagne, qui a sauvé » la liberté! »

Robespierre irrité se leva : « Le discours que vous » venez d'entendre prouve la nécessité de s'expli- » quer plus clairement, » dit-il. « Bourdon a cher- » ché à séparer le comité de la Montagne. La Con- » vention, le comité, la Montagne, c'est la même » chose! (Les applaudissements éclatent.) Citoyens! » lorsque les chefs d'une faction sacrilége, les Bris- » sot, les Vergniaud, les Gensonné, les Guadet et » les autres scélérats dont le peuple français ne pro- » noncera jamais le nom qu'avec horreur, s'étaient » mis à la tête d'une partie de cette auguste assem- » blée, c'était sans doute le moment où la partie » pure de la Convention devait se rallier pour les » combattre. Alors, le nom de la Montagne, qui leur » servait comme d'asile au milieu de cette tempête, » devint sacré parce qu'il désignait la portion des

» représentants du peuple qui luttait contre le mensonge; mais du moment que ces hommes sont » tombés sous le glaive de la loi, du moment que la » probité, la justice, les mœurs sont mises à l'ordre » du jour, il ne peut plus y avoir que deux partis » dans la Convention : les bons et les méchants. Si » j'ai le droit de tenir ce langage à la Convention en » général, je crois avoir aussi celui de l'adresser à » cette Montagne célèbre à qui je ne suis pas sans » doute étranger. Je crois que cet hommage parti » de mon cœur vaut bien celui qui sort de la bouche » d'un autre.

» Oui, Montagnards, vous serez toujours le boulevard de la liberté publique, mais vous n'avez » rien de commun avec les intrigants et les pervers » quels qu'ils soient. La Montagne n'est autre chose » que les hauteurs du patriotisme. Un Montagnard » n'est autre chose qu'un patriote pur, raisonnable, » sublime. Ce serait outrager la Convention que de » souffrir que quelques intrigants plus méprisables » que les autres, parce qu'ils sont plus hypocrites, » s'efforçassent d'entraîner une portion de cette Montagne et de s'y faire des chefs de parti. »

Bourdon de l'Oise, interrompant l'orateur, s'écrie : « Jamais il n'est entré dans mon intention de vouloir » me faire chef de parti.

» — Ce serait l'excès de l'opprobre, » reprend Robespierre avec plus de force, « que quelques-uns

» de nos collègues égarés par la calomnie sur nos » intentions et sur le but de nos travaux... »

Bourdon de l'Oise l'interrompant encore : « Je » demande qu'on prouve ce qu'on avance. On vient » de dire assez clairement que j'étais un scélérat.

» — Je demande, au nom de la patrie, » reprend Robespierre, « que la parole me soit conservée. Je » n'ai pas nommé Bourdon. Malheur à qui se nomme! » Mais s'il veut se reconnaître au portrait général » que le devoir m'a forcé de tracer, il n'est pas en » mon pouvoir de l'en empêcher. Oui, » continue-t-il d'un ton plus menaçant, « la Montagne est pure, » elle est sublime, mais les intrigants ne sont pas de » la Montagne. » Plusieurs voix s'écrient : « Nom-» mez-les! nommez-les!

« Je les nommerai quand il faudra, » réplique Robespierre. Et il continue à tracer le tableau des intrigues qui travaillent la Convention.

« Venez à notre secours, » dit-il en finissant, « ne » permettez pas qu'on nous distingue de vous, » puisque nous ne sommes qu'une partie de vous-» mêmes et que nous ne sommes rien sans vous. » Donnez-nous la force de porter le fardeau immense » et presque au-dessus des efforts humains que vous » nous avez imposé. Soyons toujours unis en dépit » de nos ennemis communs... »

Les applaudissements de la majorité de la Convention ne lui permettent pas d'achever. On demande

que le décret soit mis aux voix. Lacroix, Merlin, Tallien se rétractent. Robespierre donne un démenti à Tallien, sur un fait d'espionnage des comités que celui-ci vient de dénoncer à la Convention. « Le fait » est faux, » dit Robespierre; « mais un fait vrai, » c'est que Tallien est un de ceux qui parlent sans » cesse avec effroi de la guillotine, comme d'une » chose qui les concerne, pour inquiéter et pour » avilir la Convention. — L'impudence de Tallien » est extrême, » ajoute Billaud-Varennes, « il ment » avec une incroyable audace; mais, citoyens, nous » resterons unis, les conspirateurs périront et la » patrie sera sauvée ! »

Le comité et Robespierre, réunis par un danger commun, se rallièrent momentanément, dans cette séance, pour arracher de vive force à la Convention l'arme qui devait la décimer. Le triomphe de Robespierre fut complet. Le soir même, Tallien, qui tremblait pour sa vie, écrivit à Robespierre une lettre confidentielle où il s'humiliait devant lui. Cette lettre ne fut retrouvée dans les papiers de Robespierre qu'après sa mort. Elle atteste la toute-puissance du dictateur et la servilité du représentant.

« Robespierre, » lui disait Tallien, « les mots terribles et injustes que tu as prononcés retentissent » encore dans mon âme ulcérée. Je viens avec la » franchise d'un homme de bien te donner quelques » éclaircissements : des intrigants qui aiment à voir

» les patriotes divisés t'entourent depuis longtemps.
» et te donnent des préventions contre plusieurs de
» tes collègues et surtout contre moi. Ce n'est pas la
» première fois qu'on en use ainsi. On doit se rap-
» peler ma conduite dans un temps où j'aurais eu
» bien des vengeances à exercer. Je m'en rapporte à
» toi : eh bien, Robespierre! je n'ai changé ni de
» principes ni de conduite; ami constant de la jus-
» tice, de la vérité, de la liberté, je n'ai pas dévié
» un seul moment. Quant aux propos que l'on me
» prête, je les nie. Je sais que l'on m'a peint aux
» yeux des comités et aux tiens comme un homme
» immoral; eh bien! que l'on vienne chez moi et on
» me trouvera avec ma vieille et respectable mère
» dans le réduit que nous occupions avant la Révo-
» lution. Le luxe en est banni, et, à l'exception de
» quelques livres, ce que je possède n'a pas aug-
» menté d'un sou. J'ai pu sans doute commettre
» quelques erreurs, mais elles ont été involontaires
» et inséparables de l'humaine faiblesse. Voici ma
» profession de foi et jamais je ne m'en écarterai :
» celui-là est un mauvais citoyen qui retarde la
» marche de la Révolution. Tels sont, Robespierre,
» mes sentiments. Vivant seul et isolé, j'ai peu
» d'amis; mais je serai toujours l'ami de tous les
» vrais défenseurs du peuple. » Robespierre méprisa
cette lettre et n'y répondit pas. Il n'estimait pas
assez Tallien pour croire qu'une telle plume pût se

changer jamais en poignard. En révolution on ne se défie jamais assez des hommes serviles. Eux seuls sont dangereux.

XIV.

Robespierre, quelques jours après aux Jacobins, n'attaqua pas avec moins d'imprudence un homme plus souple et plus redoutable encore que Tallien : c'était Fouché. Il le fit exclure de la société pour avoir prêché l'athéisme à Nevers. « Cet homme » craint-il de paraître devant vous? » dit-il. « Craint- » il les yeux et les oreilles du peuple? Craint-il que » sa triste figure ne présente le crime en traits visi- » bles? que six mille regards fixés sur lui ne décou- » vrent dans ses yeux son âme tout entière, et qu'en » dépit de la nature, qui les a cachées, on n'y lise » ses pensées? »

Les haines qu'il accumulait de toutes parts contre lui commençaient à fermenter plus à découvert dans le sein des comités. Robespierre, Couthon, Saint-Just leur demandaient impérieusement de se servir du décret qu'ils avaient obtenu pour envoyer au tribunal révolutionnaire les hommes qui agitaient la Convention. Ces hommes étaient principalement Fouché, Tallien, Bourdon de l'Oise, Fréron, Thuriot, Rovère, Lecointre, Barras, Legendre, Cambon, Léonard Bourdon, Duval, Audouin, Carrier, Joseph Lebon. Les comités indécis hésitaient. Couthon en

appela aux Jacobins : « L'ombre des Danton, des » Hébert et des Chaumette se promène encore parmi » nous, » leur dit-il dans la séance du 26. « Elle » cherche à perpétuer les maux que nous ont faits » ces conspirateurs. La république a placé toute sa » confiance dans la Convention. Elle la mérite; mais » il existe encore dans son sein quelques mauvais » esprits. Le temps est venu où les scélérats doivent » être démasqués et punis. Heureusement, » ajouta-t-il, « leur nombre est petit, peut-être n'est-il que » de quatre ou six. Que les méchants tombent, qu'ils » périssent! »

Des altercations violentes éclataient fréquemment, dans le comité de salut public, entre Robespierre et ses collègues. Billaud-Varennes ne déguisait plus ses soupçons sur l'usage que les triumvirs se proposaient de faire du décret de prairial. « Tu veux donc » guillotiner toute la Convention? » dit-il un jour à Robespierre. Carnot, Collot-d'Herbois lui-même reprochaient, en termes injurieux, à Robespierre l'oppression qu'il faisait peser sur le gouvernement. Carnot était irrité contre Saint-Just, qui affectait de désorganiser ses plans militaires avec l'étourderie d'un jeune homme. Vadier, président du comité de sûreté générale, partageait l'animosité de ses collègues et l'exprimait avec plus de rusticité.

La veille du jour où Élie Lacoste devait faire son rapport sur les complices de Ladmiral et de Cécile

Renault, Vadier vint au comité : « Demain, » dit-il à Robespierre, « je ferai aussi mon rapport sur une » affaire qui tient à celle-ci, et je proposerai la mise » en accusation de la famille Sainte-Amaranthe. — » Tu n'en feras rien, » lui dit impérieusement Robespierre. « Je le ferai, » reprit Vadier. « J'ai toutes » les pièces en main; elles prouvent la conspiration, » je la dévoilerai tout entière. — Preuves ou non, si » tu le fais, je t'attaque! » répliqua Robespierre. « Tu es le tyran du comité de salut public! » s'écria Vadier. « Ah! je suis le tyran du comité de salut » public! » répondit Robespierre en se levant et en retenant à peine les larmes de colère qui roulaient dans ses yeux. « Eh bien! je vous affranchis de ma » tyrannie. Je me retire. Sauvez la patrie sans moi, » si vous le pouvez! Quant à moi, j'y suis bien » résolu, je ne veux pas renouveler le rôle de » Cromwell. » Il se retira, en effet, en prononçant ces derniers mots, et ne rentra plus au comité de salut public.

Les uns regardèrent cette absence et cette abdication volontaire comme une faiblesse, les autres comme une habileté. Le courage qu'avait montré jusque-là Robespierre devant ses ennemis, et qu'il montra plus tard, devant la mort, ne permet pas de croire à la faiblesse. Du moment où Robespierre ne pouvait pas dompter les comités par l'ascendant de sa volonté et de sa popularité, il semblait sage à lui de se séparer

ostensiblement de ses collègues. Il se déchargeait ainsi de la responsabilité des crimes qui allaient signaler son absence. Il se déclarait, par cette absence, en opposition de fait avec le gouvernement. Puisqu'il méditait de renverser le comité, il ne pouvait rester, aux yeux de l'opinion, complice de ses actes. Abandonner les comités, c'était une dénonciation muette plus significative et plus menaçante que de vaines paroles. On allait voir de quel côté se rangerait l'opinion publique, et qui l'emporterait, d'un homme ou de l'anarchie.

XV.

Mais la retraite de Robespierre ne le désarmait pas complétement dans le sein même du comité. Il conservait une main invisible dans le foyer du gouvernement. Saint-Just venait de repartir pour l'armée du Rhin. Son absence avait laissé vacante au comité de salut public la présidence du bureau de police générale. Robespierre s'était chargé de remplacer son jeune collègue. Il tenait ainsi dans la main le fil de toutes les trames que l'on pouvait ourdir contre lui, et, par l'intermédiaire des nombreux espions de cette police, il pouvait envelopper ses ennemis dans leurs propres trames. Les papiers secrets trouvés chez lui après sa chute attestent la surveillance qu'il exerçait ainsi sur tous les membres redoutés de la

Convention et des comités. Il conservait le principal ressort d'un gouvernement proscripteur : la délation. Il n'était plus la main, mais il était toujours l'oreille et l'œil du gouvernement révolutionnaire. Il en était de plus la voix unique écoutée du peuple. Il ne doutait pas que, le jour où il élèverait cette voix en accusation contre ses ennemis, elle ne renversât le faible échafaudage de leurs haines et de leurs intrigues contre lui. Mais il voulait les laisser s'enfoncer davantage dans le piége qu'il leur ouvrait par son absence, et se blesser eux-mêmes à mort avec les armes qu'il leur abandonnait. Il accumulait en silence les rapports confidentiels sur leurs opinions, il enregistrait leurs démarches, il comptait leurs pas, il notait leurs paroles, il interprétait leurs pensées. Voici les témoignages ou les soupçons qu'il recueillait et qu'il consultait, pour choisir, à l'heure de la vengeance, entre ses victimes ou ses partisans :

« Legendre, » lui écrivaient ses espions, « a été » vu hier se promenant avec le général Perrin. Leur » conversation était mystérieuse et animée. Ils se » sont quittés à onze heures. Legendre est entré à » midi à la Convention. Il en est ressorti à une heure. » On a remarqué, pendant qu'il se promenait aux » Tuileries, que sa physionomie était empreinte de » soucis et d'ennui. Il a été abordé par un inconnu. » Ils se sont entretenus à voix basse.

» Thuriot est sorti à sept heures, avec une femme,

» d'une maison inconnue. Il a conduit cette femme » au jardin du palais Égalité. Ils se sont promenés » sous les arbres. Ils sont entrés dans une autre mai- » son pour souper. A minuit, ils n'étaient pas encore » ressortis.

» Tallien est resté hier aux Jacobins jusqu'à la fin » de la séance. En sortant, il a attendu un homme » armé d'un gros bâton qui l'accompagne ordinaire- » ment. Ils se sont pris par le bras et ont causé à voix » basse en s'éloignant du côté du jardin Égalité. Ils » s'y sont entretenus jusqu'à minuit. Tallien s'est fait » conduire dans un fiacre rue de la Belle-Perle. » L'homme au gros bâton s'est échappé sans que » nous ayons pu découvrir sa rue et sa demeure. » Il porte une veste rouge et blanche, à larges » raies. Il a les cheveux blonds. Il est de l'âge de » Tallien.

» Tallien n'est pas sorti de chez lui hier jusqu'à » trois heures après midi. Un de ses confidents nous » a dit que, lui ayant demandé pourquoi il ne faisait » plus parler de lui à la Convention, Tallien lui a » répondu qu'il était dégoûté depuis qu'on lui avait » reproché au comité de n'avoir pas fait assez guil- » lotiner à Bordeaux. Il a des agents affidés qui l'in- » struisent de tout ce qui se passe dans les comités. » Il se fait escorter, quand il sort, par quatre citoyens » qui le surveillent de loin.

» Thuriot, Charlier, Fouché, Bourdon de l'Oise,

» Gastón et Bréard ont eu ensemble ce matin des » colloques secrets à la Convention.

» Bourdon de l'Oise a été vu hier dans la rue, im» mobile, réfléchissant indécis de quel côté il porte» rait ses pas.

» Tallien a marchandé ce matin des livres pendant » une heure, devant un libraire, sur le quai. Il re» gardait constamment de côté et d'autre d'un œil » inquiet et soupçonneux. »

XVI.

Ces rapports instruisaient, heure par heure, Robespierre des démarches de ses ennemis. Couthon observait pour lui l'intérieur du comité de salut public, David et Lebas le comité de sûreté générale, Coffinhal le tribunal révolutionnaire, Payan la commune. Aucun mouvement, aucun symptôme ne pouvait lui échapper. Les notes de sa propre main révèlent sa continuelle méditation sur les caractères et sur les antécédents des hommes qu'il se préparait à écraser avec les comités ou à élever au gouvernement. Il dresse, dans ses manuscrits secrets, le catalogue de ses soupçons ou de ses confiances :

« Dubois-Crancé, » écrit-il, « dans le cas de la loi » qui bannit de Paris pour avoir usurpé de faux » titres de noblesse, renvoyé comme intrigant de » l'armée de Cherbourg. Il a dit qu'il fallait exter-

» miner jusqu'au dernier Vendéen. Ami de Danton ; » partisan de d'Orléans, avec lequel il était étroite- » ment lié.

» Delmas, ci-devant noble, intrigant taré, coalisé » avec la Gironde, ami de Lacroix, affidé de Dan- » ton ; il a des rapports avec Carnot.

» Thuriot ne fut jamais qu'un partisan de d'Or- » léans. Son silence depuis la chute de Danton con- » traste avec son bavardage éternel avant cette épo- » que. Il agite sous main la Montagne, il fomente les » factions. Il était des dîners de Danton et de Lacroix » chez Gusman et dans d'autres lieux suspects.

» Bourdon de l'Oise s'est couvert de crimes dans » la Vendée, où il s'est donné le plaisir, dans ses » orgies avec le traître Tunk, de tuer des soldats de » sa propre main. Il joint la perfidie à la fureur. Il a » été le plus fougueux défenseur du système d'a- » théisme. Le jour de la fête de l'Être-Suprême, il » s'est permis à ce sujet, devant le peuple, les plus » grossiers sarcasmes. Il faisait remarquer avec affec- » tation à ses collègues les marques de faveur que » le peuple me donnait. Il y a dix jours qu'étant » chez Boulanger, il trouva chez ce citoyen une jeune » fille, qui est sa nièce. Il prit deux pistolets sur » la cheminée. La jeune fille lui observa qu'ils » étaient chargés. — Eh bien ! dit-il, si je me tue, » on dira que tu m'as assassiné, et tu seras guilloti- » née ! — Il tira les pistolets sur la jeune fille : ils ne

» partirent pas parce que l'amorce était enlevée. Cet » homme se promène sans cesse avec l'air d'un assas- » sin qui médite un crime. Il semble poursuivi par » l'image de l'échafaud et par les furies.

» Léonard Bourdon, intrigant méprisé de tous les » temps, un des complices inséparables d'Hébert; » ami de Clootz. Rien n'égale la bassesse des intri- » gues qu'il pratique pour grossir le nombre de ses » pensionnaires et pour s'emparer des élèves de la » patrie. Il fut un des premiers qui introduisirent à » la Convention l'usage de l'avilir par des formes in- » décentes, comme d'y parler le chapeau sur la tête » et d'y siéger dans un costume cynique.

» Merlin, fameux par la capitulation de Mayence, » plus que soupçonné d'en avoir reçu le prix.

» Montaut, ci-devant marquis, cherchant à ven- » ger sa caste humiliée par ses dénonciations éter- » nelles contre le comité de salut public. »

XVII.

En opposition avec ces hommes de ses défiances, il inscrivait les noms de ceux qu'il se proposait d'appeler aux grandes fonctions de la république. C'étaient Hermann pour l'administration; Payan ou Julien pour l'instruction publique; Fleuriot pour la mairie de Paris; Buchot ou Fourcade pour les affaires étrangères; d'Albarade pour la marine; Jaquier,

beau-frère de Saint-Just; Coffinhal, Subleyras, Arthur, Darthé, une foule d'autres noms obscurs, choisis jusque parmi les artisans, mais notés de zèle, de patriotisme et de vertus civiques.

A côté de ces noms tombés de sa plume pour les retrouver au jour de sa puissance, pleuvaient par centaines des lettres signées ou anonymes, qui vouaient, dans le même moment, au tyran de la Convention l'apothéose ou la mort. Ces lettres attestaient également, par l'enthousiasme ou par l'invective, l'immense portée de ce nom qui remplissait à lui seul tant d'imaginations dans la république.

« Toi qui éclaires l'univers par tes écrits, » dit l'une de ces lettres, « tu remplis le monde de ta renom- » mée; tes principes sont ceux de la nature, ton lan- » gage celui de l'humanité; tu rends les hommes à » leur dignité natale. Second créateur, tu régénères » le genre humain. »

« Robespierre! Robespierre! » dit une autre, « je » le vois, tu tends à la dictature et tu veux tuer la » liberté. Tu as réussi à faire périr les plus fermes » soutiens de la république. C'est ainsi que Richelieu » parvint à régner en faisant couler sur les échafauds » le sang de tous les ennemis de ses plans. Tu as su » prévenir Danton et Lacroix, sauras-tu prévenir le » coup de ma main et de vingt-deux autres Brutus » comme moi? Trente fois déjà j'ai tenté de t'enfon- » cer dans le sein un poignard empoisonné. J'ai

» voulu partager cette gloire avec d'autres! Tu péri» ras par la main que tu ne soupçonnes pas et qui » presse la tienne. »

« Je t'ai vu, » dit une troisième, « à côté de Pé» tion et de Mirabeau, ces pères de la liberté, et » maintenant je ne vois plus que toi resté sain au mi» lieu de la corruption, debout au milieu des rui» nes. Ne confie qu'à toi-même l'exécution de tes » desseins. Tu seras regardé dans les siècles futurs » comme la pierre angulaire de notre constitution! »

« Tu vis encore, tigre altéré du sang de la France, » lit-on ailleurs, « bourreau de ton pays! Tu vis en» core! mais ton heure approche : cette main que » tes yeux égarés cherchent à découvrir est levée » sur toi. Tous les jours je suis avec toi; tous les » jours, à toute heure, je cherche la place où te frap» per. Adieu, ce soir même, en te regardant, je vais » jouir de ta terreur! »

Ailleurs, « Robespierre, colonne de la république, » âme des patriotes, génie incorruptible, Montagnard » éclairé, qui vois tout, prévois tout, déjoues tout, » véritable orateur, véritable philosophe, vous que » je ne connais, comme Dieu, que par ses merveil» les; la couronne, le triomphe vous sont dus en at» tendant que l'encens civique fume devant l'autel » que nous vous élèverons et que la postérité révé» rera tant que les hommes connaîtront le prix de la » liberté et de la vertu! »

« Vous ne pouvez pas choisir de moment plus fa-
» vorable, » lui écrivait Payan, son confident le plus éclairé à la commune, « pour frapper tous les con-
» spirateurs! Faites, je vous le répète, un rapport
» vaste, qui embrasse tous les conspirateurs, qui
» montre toutes ces conspirations réunies aujour-
» d'hui en une seule, que l'on y voie les Fayet-
» tistes, les royalistes, les fédéralistes, les Hébertis-
» tes, les Dantonistes et les *Bourdons!*... Travaillez
» en grand!... Cette lettre pourrait me perdre, brû-
» lez-la! »

XVIII.

Au milieu de ces correspondances publiques, des correspondances domestiques distrayaient l'attention de l'homme d'État, en l'appelant sur les divisions de sa famille : « Notre sœur, » lui écrivait son jeune frère, « n'a pas une seule goutte de sang qui ressem-
» ble au nôtre. J'ai appris et j'ai vu d'elle tant de
» choses, que je la regarde comme notre plus grande
» ennemie. Elle abuse de notre réputation sans tache
» pour nous faire la loi et pour nous menacer de
» faire une démarche scandaleuse qui nous perdrait.
» Il faut prendre un parti décidé contre elle, la faire
» partir pour Arras, et éloigner ainsi de nous une
» femme qui fait notre désespoir commun. Elle vou-
» drait nous donner la renommée de mauvais
» frères! »

— « Il importe donc à votre tranquillité que je » sois éloignée de vous, » lui écrit à son tour cette sœur. « Il importe même, à ce qu'on dit, à la chose » publique que je ne vive plus à Paris. Je dois vous » délivrer avant tout d'un objet odieux. Dès demain » vous pourrez rentrer dans votre appartement sans » crainte de m'y rencontrer. Que mon séjour à Paris » ne vous inquiète pas. Je n'ai garde d'associer mes » amis à ma disgrâce. Je n'ai besoin que de quel» ques jours pour calmer le désordre de mes idées et » me décider sur le lieu de mon exil. Le quartier » qu'habite la citoyenne Laporte, chez laquelle je me » réfugie provisoirement, est l'endroit de toute la » république où je puis être le plus ignorée. »

Mais si Robespierre ne se laissait distraire de sa surveillance sur ses ennemis ni par ses soucis domestiques, ni par son extrême indigence, ni par les adorations, ni par les menaces de ses correspondants, les comités ne laissaient endormir également ni leurs haines, ni leurs alarmes, ni leurs sourdes conspirations contre lui. Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère, Vadier, Amar, Élie Lacoste s'efforçaient, par un redoublement de terreur, de se prémunir, devant la Convention et devant les Jacobins, contre les accusations d'indulgence que Robespierre aurait pu leur adresser. D'un autre côté, ils affectaient de rejeter sur lui seul les exécutions du tribunal révolutionnaire et de le représenter, dans leurs

confidences, comme l'insatiable bourreau de ses collègues. « Qu'il nous demande les têtes de Tallien, de » Bourdon, de Legendre, on peut discuter! » disait Barrère. « Mais les têtes de tous les chefs de la Con- » vention qui l'inquiètent, on ne peut condescendre » à ces exigences de sang! »

On faisait courir, sur les bancs, les prétendues listes des têtes demandées par Robespierre, afin de passionner par la terreur ceux qui n'étaient pas passionnés par l'envie. Moïse Bayle, membre influent du comité de sûreté générale, avoua un jour la duplicité du comité dans ses rapports avec Robespierre. « Tallien, » disait Moïse Bayle, « a commis tant de crimes, que » de cinq cent mille têtes il n'en conserverait pas une » si on lui rendait justice. Le comité a les preuves et » les pièces. Mais il suffit qu'il soit attaqué par Ro- » bespierre pour que nous gardions le silence. »

Les hommes menacés par Robespierre étaient avertis par les soins du comité. On en avertissait auxquels il n'avait jamais porté qu'indifférence. Des conciliabules nocturnes se tenaient, tantôt chez Tallien, tantôt chez Barras, entre Lecointre, Fréron, Barras, Tallien, Garnier de l'Aube, Rovère, Thirion, Guffroy et les deux Bourdon. On y concertait les moyens de dépopulariser la renommée, de parer ou de prévenir les coups de Robespierre, de démasquer son ambition, de stigmatiser sa tyrannie. Le danger extrême, le mystère profond, l'échafaud dressé et voisin, don-

naient à cette opposition naissante le caractère, le secret, le désespoir d'une conjuration. Tallien, Barras et Fréron en étaient l'âme. Ces trois députés, rappelés de leurs missions de Bordeaux, de Marseille, de Toulon, et menacés du compte sévère que leur demandait Robespierre, avaient déposé avec peine la toute-puissance de leurs fonctions. Longtemps proconsuls absolus, arbitres souverains de la vie et des dépouilles, il leur en coûtait de redevenir simples députés et de trembler sous un maître. Le pouvoir dictatorial qu'ils avaient exercé aux armées, l'habitude des combats, l'orgueil des victoires, les services rendus à la république, l'uniforme qu'ils avaient porté à la tête de nos colonnes imprimaient quelque chose de plus martial et de plus soudain à leurs résolutions. Les camps apprennent à mépriser les tribunes. Barras, Fréron, Tallien formaient, au milieu de ces hommes de parole, le germe et le noyau d'un parti militaire prêt à couper, avec le sabre, le nœud de la trame qui se resserrait autour d'eux. Tallien imprimait du désespoir, Fréron de la vengeance, Barras de la confiance aux conjurés. C'étaient trois hommes d'action d'autant plus propres aux coups de main qu'ils avaient moins la superstition des lois et les scrupules de la liberté. Conspirateurs à l'image de Danton, oubliant dans les révolutions les principes pour n'y voir que des circonstances, plus amoureux de pouvoir et de jouis-

sances que d'institutions, et voulant sauver à tout prix leurs têtes au lieu de les porter avec résignation sur l'échafaud. Agir, prévenir, frapper était toute leur tactique.

LIVRE LIX.

Les thermidoriens. — La terreur redouble. — Barrère, l'*Anacréon de la guillotine*. — Tendances superstitieuses. — Catherine Théos. — Dom Gerle. — Madame de Sainte-Amaranthe. — Monsieur et madame de Sartines. — Mademoiselle Grandmaison. — M. de Quesvremont. — Trial. — Robespierre chez madame de Sainte-Amaranthe. — Arrestation de madame de Sainte-Amaranthe et de sa famille. — Elle est impliquée dans la conspiration de l'étranger avec Cécile Renault et Ladmiral. — Les accusés devant le tribunal. — Leur condamnation. — Leur exécution. — Robespierre aux Jacobins. — Tentative de réconciliation entre les membres des comités.

I.

Pendant que ces hommes appelés depuis les *Thermidoriens*, préparaient les moyens d'abattre par la force la tyrannie, les comités s'occupaient avec plus d'astuce des moyens de compromettre, d'isoler, de cerner Robespierre dans l'opinion publique et dans la Convention. Pour lutter d'influence contre lui devant les Jacobins, il fallait lutter de rigueur et de férocité dans l'application de la loi terrible du 22 prairial. Aussi jamais la terreur n'avait frappé en masse plus de coupables, plus de suspects, plus d'innocents que depuis le jour où Robespierre avait

résolu d'y mettre un terme. Fouquier-Tinville, les jurés et les bourreaux ne pouvaient suffire à l'immolation quotidienne commandée par les comités. Le comité de sûreté générale surtout, qui s'était tenu dans l'ombre et qui n'avait eu qu'un rôle subalterne, pendant que Robespierre dominait et effaçait tout au comité de salut public, était devenu insatiable de proscriptions depuis son absence. Il y avait une émulation de rigueur et de mort entre les deux comités. Vadier, Amar, Jagot, Louis du Bas-Rhin, Voulland, Élie Lacoste, membres dominants du comité de sûreté générale, égalaient en ardeur Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes. On assaisonnait la mort de sarcasmes. « Cela va bien, la récolte est » bonne, les paniers s'emplissent, » disait l'un en signant de longues listes d'envoi au tribunal révolutionnaire. « Je t'ai vu sur la place de la Révolution » au spectacle de la guillotine, » disait l'autre. « Oui, » répondait celui-ci, je suis allé rire de la » figure que font ces scélérats. — Ils vont éternuer » dans le sac, » reprenait un troisième. « Je vais sou- » vent assister aux supplices. — Allons-y demain, » répliquait un plus sanguinaire, « il y aura une grande » décollation. » Ces hommes allaient en effet contempler quelquefois les exécutions des fenêtres d'une maison voisine. Prodigues de sang, ils étaient cependant intègres de dépouilles. Billaud-Varennes, mourant de misère à Cayenne, ne se reprochait pas

une obole dérobée à la république qu'il avait décimée.

Vadier, parvenu au dernier terme de ses années, exilé et mendiant à l'étranger, disait au fils d'un de ceux qu'il avait envoyés à l'échafaud : « J'ai quatre-» vingt-douze ans. La force de mes opinions prolonge » mes jours. Il n'y a pas dans ma vie un seul acte » que je me reproche, si ce n'est d'avoir méconnu » Robespierre et d'avoir pris un citoyen pour un » tyran. »

Levasseur, Montagnard exalté, proscrit et indigent à Bruxelles, s'écriait devant un de ses compatriotes qui allait le plaindre dans sa caducité : « Allez » dire à vos républicains de Paris que vous avez vu » le vieux Levasseur retournant lui-même son lit, » pour soulager sa fidèle compagne de quatre-vingts » ans, et écumant de sa propre main la marmite de » haricots, seul aliment de leur misère. — Et que » pensez-vous aujourd'hui de Robespierre ? » lui demanda le jeune Français. « Robespierre ! » répondait Levasseur, « ne prononcez pas son nom, c'est » notre seul remords : la Montagne était sous un » nuage quand elle l'immola. » Le vieux Soubervielle parlait de même sur son lit de mort : « Les ré-» volutions les plus sanglantes, » s'écriait-il, « sont » les révolutions consciencieuses. Robespierre était » la conscience de la Révolution. Ils l'ont immolé » parce qu'ils ne l'ont pas compris. » Ainsi la con-

science et l'opinion s'étaient tellement confondues dans l'âme des hommes de ce temps, que, même après de longues années, ils prenaient encore l'une pour l'autre, et qu'en montrant leurs mains vides de rapines, ils croyaient porter à Dieu et à la postérité une vie pure de reproches et fière de la constance d'une théorie fanatique, que la vieillesse même n'avait ni éclairée, ni refroidie.

II.

Mais quelques-uns des proscripteurs s'étaient tellement habitués au sang qu'ils mêlaient la mort aux élégances, aux délices et aux débauches de leur vie. Cruels le matin, voluptueux le soir, ils sortaient des comités, du tribunal ou de la place de l'échafaud, pour aller s'asseoir à des tables somptueuses, savourer la musique et la poésie dans des loges grillées, ou respirer, dans des jardins autour de Paris, avec des femmes faciles, l'oubli des affaires publiques, la sérénité de la saison, le loisir et la paix. Ils semblaient pressés de donner aux jouissances des heures qui n'avaient pas de lendemain, et que les factions pouvaient à chaque minute abréger. Ils maniaient avec indifférence, contre leurs ennemis, la hache qu'ils attendaient, avec résignation, pour eux-mêmes. Ces maisons des champs étaient quelquefois

des conciliabules, comme ceux des Dantonistes à Sèvres.

Barrère surtout était un homme de raffinement et d'élégance, complaisant de la Révolution plus qu'apôtre de la vertu républicaine. On l'avait surnommé l'*Anacréon de la guillotine*, parce qu'il jetait sur ses rapports des images douces mêlées aux décrets sinistres, comme des fleurs livides sur du sang. Il avait meublé, au village de Clichy, une maison de plaisance. Il s'y retirait deux fois par semaine pour rafraîchir sa pensée et retremper sa plume. C'est là qu'il préparait, dit-on, ces rapports souples comme son âme, dans lesquels il commandait à son style de prendre l'accent, le ton, les formes de tous les partis dominants. C'est là aussi qu'il conduisait les épicuriens de la Révolution et entre autres le financier Dupin. Dupin était fameux par son rapport sur les soixante fermiers-généraux qu'il avait fait condamner en masse à la mort. Il était renommé par son penchant aux recherches de la table. Des femmes belles et artistes, fières d'approcher les maîtres de la république, s'asseyaient à ces festins de Clichy. Légères comme le plaisir, mais discrètes comme la mort, ces femmes entendaient tout sans rien retenir. Amar, ami particulier de Dupin; Voulland, Jagot, Barras, Fréron, Collot-d'Herbois, le sévère Vadier lui-même se rendaient quelquefois dans cette retraite pour s'y concerter avec Barrère et d'autres Conven-

tionnels ennemis de Robespierre. Le prétexte du plaisir y couvrait la conjuration. On ne soupçonnait pas le complot dans le délassement. Il se nouait cependant.

III.

Barrère et ses collègues se croyaient obligés de feindre un patriotisme de jour en jour plus ombrageux pour éviter le soupçon de modérantisme. Ils ne cessaient de pousser la Convention aux rigueurs implacables. Robespierre, de son côté, pour conserver son ascendant sur les comités et pour les intimider de ses accusations, se croyait forcé d'exagérer en lui le type du patriote inflexible. Les Jacobins ne semblaient plus reconnaître la pureté révolutionnaire qu'à l'excès des soupçons. Celui des deux partis qui aurait détendu le premier le nerf de la terreur était certain de succomber à l'instant sous l'accusation de faiblesse ou de complicité avec les ennemis de la république. C'est là le secret de ces derniers temps de meurtre politique. La situation était d'autant plus extrême qu'elle allait se briser. La terreur n'était plus seulement un emportement mais une tactique. Moins on la voulait, plus on la feignait des deux côtés. Le sang d'innombrables victimes ne servait qu'à teindre le masque de cette exécrable hypocrisie de patriotisme.

On a vu qu'après la tentative d'assassinat contre

Collot-d'Herbois, et après l'ombre d'attentat contre Robespierre, les membres exaltés des comités de sûreté générale avaient résolu d'englober dans l'accusation de Ladmiral et de Cécile Renault une foule de prétendus complices entièrement étrangers aux deux accusés. Ils simulaient ainsi une sollicitude cruelle de la vie de Robespierre et une vengeance éclatante de ses dangers. Élie Lacoste avait terminé le rapport. Vadier y avait concouru. On se souvient que Vadier avait impliqué dans l'accusation une foule d'innocents ; que Robespierre s'était opposé avec énergie à cette partie du rapport ; que Vadier avait insisté avec l'âpreté d'un inquisiteur qui retient sa proie, et que cette altercation, dégénérant en querelle et en violence, avait été l'occasion de la défaite de Robespierre, de ses larmes de colère et de sa retraite définitive du comité. Voici les circonstances, leurs causes secrètes et leurs conséquences sur la double conspiration qui se tramait d'un côté dans l'intimité de Robespierre, et de l'autre dans les conciliabules des deux comités. Le temps a dévoilé l'enchaînement de faits qui semblaient étrangers les uns aux autres.

IV.

L'âme humaine a besoin de surnaturel. La raison seule ne suffit pas pour expliquer sa triste condition ici-bas. Il lui faut du merveilleux et des mystères.

Les mystères sont l'ombre portée de l'infini sur l'esprit humain. Ils prouvent l'infini sans l'expliquer.

L'homme cherche éternellement à percer ces ténèbres. Tous les peuples, tous les âges, toutes les civilisations ont eu leurs mystères. Puérils dans le peuple, sublimes dans les philosophes, ils montent des sibylles à Platon et redescendent de Platon aux plus abjects jongleurs. Depuis que la philosophie du dix-huitième siècle avait sapé les superstitions du moyen âge dans l'esprit de l'Europe, la passion du surnaturel avait changé, non de nature et de crédulité, mais d'objet. Jamais un plus grand nombre de doctrines occultes, de philosophies chimériques ou de théosophies transcendantes n'avaient fasciné le monde intellectuel. Swedemborg en Suède, Weisshaupt sur le Rhin, le comte de Saint-Germain, Bergasse, Saint-Martin en France, les francs-maçons, les rose-croix, les illuminés et les théistes partout, avaient fondé des écoles, recruté des adeptes, rêvé des mystères. Les crédulités mystiques succédaient de toutes parts aux crédulités populaires. La Révolution, en ébranlant davantage l'imagination des hommes, n'avait pas diminué cet attrait instinctif de l'humanité pour le merveilleux. Elle l'avait exalté, au contraire, jusqu'au délire dans certaines âmes, et même dans la masse. Plus les événements sont grands, plus les catastrophes sont générales, plus les destinées sont tragiques, plus l'homme aussi recon-

naît son insuffisance, et plus il croit voir la main de Dieu remuer elle-même les événements, les hommes et les choses qui s'agitent, qui s'écroulent ou qui surgissent autour de nous. De cette disposition de l'esprit humain au surnaturel, et de ce vide que la disparition du culte ancien laissait dans les âmes, une secte religieuse et politique était éclose dans l'ombre et recrutait des milliers de sectaires dans la population avide de nouveautés.

V.

Il y avait alors, dans un quartier reculé et sombre des extrémités de Paris, rue Contrescarpe, une vieille femme, nommée Catherine Théos, ou la mère de Dieu. Cette femme, possédée toute sa vie par sa propre imagination, et affaiblie encore par la caducité de l'intelligence, se croyait ou feignait de se croire douée des dons surnaturels de vision et de prophétie. Pythonisse surannée d'un autre Endor, elle avait vu dans Robespierre un nouveau Saül. Elle le proclamait l'élu de Dieu. Elle montrait en lui à ses adeptes le sauveur d'Israël, le régénérateur de la vraie religion, le fondateur de l'ordre parfait sur la terre. Un ancien chartreux nommé dom Gerle, confondant dans sa tête étroite et embarrassée le mysticisme de son premier état avec la passion d'une transformation religieuse du monde, s'était lié avec

la prophétesse de la rue Contrescarpe par cet attrait qui attire la crédulité au merveilleux. Dom Gerle s'était fait le premier disciple de cette inspirée, il recueillait, il éclaircissait ses oracles. Il avait fondé avec elle une sorte d'église où les fidèles venaient recevoir en foule l'initiation et les révélations du culte nouveau. Des cérémonies étranges, un langage métaphorique, des inspirations convulsives, des obsessions de l'Esprit saint, des jeunes filles d'une beauté céleste, des apparitions, des chants, des musiques, des baisers fraternels, le mystère qui couvrait le sanctuaire donnaient à cette religion naissante les prestiges de l'âme et des sens. Dans toutes les communications surnaturelles de la prêtresse avec les néophytes, la Révolution était signalée comme l'avénement de l'esprit divin sur la tête du peuple. Les prêtres et les rois devaient disparaître de la face de l'univers. Robespierre était représenté, en termes couverts, comme le Messie, à la fois religieux et politique, qui devait tout régulariser et tout reporter à Dieu. Le peuple s'initiait en foule à cette foi.

VI.

Dom Gerle avait été membre de l'Assemblée constituante. Son penchant aux crédulités pieuses s'y était déjà manifesté : il avait porté à la tribune de cette Assemblée les prétendues révélations d'une

jeune fille nommée Suzanne Labrousse. Un rire universel avait accueilli ces puérilités. Suzanne Labrousse, repoussée de Paris, était allée prophétiser à Rome. Elle y était morte, martyre innocente de sa propre hallucination, dans les cachots du château Saint-Ange. Dom Gerle s'obstinait à ses visions. Assis à côté de Robespierre à l'Assemblée, et partageant les théories régénératrices du député d'Arras, il n'avait pas cessé, depuis cette époque, d'entretenir avec lui des rapports de familiarité qui allaient jusqu'à l'enthousiasme et jusqu'au culte. Robespierre recevait souvent l'ancien moine chez Duplay. Il avait pour dom Gerle l'affection et l'indulgence qu'un génie supérieur a pour la crédulité qui l'admire. On pardonne aisément à la superstition dont on est l'objet.

Dom Gerle entretenait souvent Robespierre des prophéties de Catherine Théos sur sa grandeur future. Robespierre n'était pas superstitieux. Sa religion n'était qu'une logique. Il croyait la raison si divine, qu'il la proclamait sans cesse le seul dogme et la seule Providence du genre humain. Le but de ses travaux et l'esprit de ses institutions étaient de la faire régner seule et sans auxiliaire sur les nations. Mais, soit que son élévation eût donné à la fin à Robespierre une certaine superstition envers lui-même, soit qu'il voulût donner cette superstition aux autres pour fortifier sa popularité d'un prestige surnaturel,

soit plutôt qu'il voulût s'attirer la faveur de cette partie de la nation qui regrettait les anciens temples, et laisser espérer une reconstruction du christianisme; il tolérait, s'il ne favorisait pas, les réunions de Catherine Théos. C'était son point de contact avec le catholicisme et avec l'esprit religieux qu'il voulait rattacher à lui comme une des forces sociales. Il recevait des lettres de la prophétesse et de ses adeptes, dictées, disait-on, par l'esprit révélateur. Il y avait dans la proclamation de l'Être-Suprême, dans les symboles de cette cérémonie, dans les noms mêmes qu'il avait donnés à Dieu et à la nature, des ressemblances avec les noms, les cérémonies et les signes du culte caché. L'opinion bien ou mal fondée du public était qu'il voulait réaliser en sa personne un pontificat suprême, que les tentatives de dom Gerle, son confident, étaient un essai d'organisation religieuse, et que s'y faire initier c'était flatter le dictateur par sa faiblesse ou par son ambition. Ce préjugé amenait au cénacle de la rue Contrescarpe plus de néophytes que la foi.

VII.

Or, il y avait au même moment dans un des plus somptueux hôtels du centre de Paris, récemment bâti par l'opulent philosophe Helvétius, une jeune femme d'une incomparable beauté si elle n'avait eu

une fille de seize ans aussi belle et aussi séduisante que sa mère. Cette femme s'appelait madame de Sainte-Amaranthe. Bien qu'elle se dît veuve d'un gentilhomme immolé dans les journées des 5 et 6 octobre en défendant la porte de la reine à Versailles, et qu'elle affectât les dehors, le ton et le luxe d'une grande existence, il régnait sur cette femme, sur son origine, sur ses habitudes, un mystère et un doute qui laissaient flotter l'opinion entre l'admiration pour sa beauté, le respect pour ses malheurs et l'ambiguïté de son rôle dans la société.

Sa maison, attrayante à tant de titres, avait réuni par le goût des arts, du jeu et des plaisirs, depuis le commencement de la Révolution, les hommes éminents de toutes les factions. Les royalistes, les constituants, les Orléanistes, les Girondins tour à tour, Mirabeau, Sieyès, Pétion, Chapelier, Buzot, Louvet, Vergniaud l'avaient successivement fréquentée. Les grâces de madame de Sainte-Amaranthe et la séduction de son esprit avaient effacé autour d'elle les nuances et comblé les abîmes entre les opinions.

Elle conservait néanmoins un attachement ostensible aux souvenirs et aux espérances de la royauté. Elle était liée avec les royalistes de l'ancienne aristocratie. Elle gardait dans ses salons, sans trop de mystère, les portraits du roi et de la reine. Elle ne déguisait pas sa vénération pour ces images pro-

scrites d'un meilleur temps. Le prestige de ses charmes semblait éloigner d'elle le danger. La nature la défendait contre l'échafaud.

Un jeune homme de l'ancienne cour, fils de M. de Sartines, ministre de la police de Paris, venait d'épouser la fille de madame de Sainte-Amaranthe. M. de Sartines, avant son mariage, avait entretenu des relations avec une actrice du théâtre des Italiens, mademoiselle Grandmaison. Quoique abandonnée par son amant, cette jeune actrice lui écrivait encore. Elle l'informait des progrès ou des ralentissements de la terreur. Sartines, touché de tant de constance, venait de temps en temps à Paris. Il y voyait secrètement son ancienne amie. Il savait par elle les secrets de la politique. Mademoiselle Grandmaison les arrachait à Trial, acteur du même théâtre, patriote fougueux et ami de Robespierre.

Les espérances de clémence conçues au moment de la proclamation de l'Être-Suprême étaient un piége auquel les royalistes, les suspects et les proscrits aimaient à se laisser prendre. On ne s'entretenait partout que de la toute-puissance du nouveau Cromwell ou du nouveau Monk; de ses tentatives pour amortir les persécutions religieuses; de ses vœux d'abolir l'échafaud; de son génie pour reconstruire l'ordre; et des arrière-pensées de règne ou de restauration de règne qu'on lui supposait. Les débris épars du parti religieux et du parti royaliste se consolaient par ces

rêves. La popularité de Robespierre était plus grande peut-être en ce moment dans le parti des victimes que dans le parti des bourreaux. Madame de Sainte-Amaranthe en fut éblouie. Elle voulut revenir à Paris et rouvrir sa maison aux fêtes et aux plaisirs au milieu du deuil général. Elle se fiait au génie de Robespierre. Elle brûlait du désir de le connaître, de le séduire et de l'attirer à ses opinions. En vain mademoiselle Grandmaison, tremblant pour son amant, écrivait-elle à M. de Sartines que le moment était sinistre, que les comités et Robespierre étaient en lutte, que la hache de la guillotine était en suspens entre un adoucissement espéré et une terreur plus active : madame de Sainte-Amaranthe n'écouta que ses illusions. Elle entraîna sa fille, son gendre, et un enfant de quinze ans, son fils, à Paris.

VIII.

Là, elle se confirme de plus en plus, par l'entretien de quelques amis, dans les dispositions qu'elle supposait au triumvir. Sans doute même ces dispositions lui furent insinuées par des agents de Robespierre. Il cherchait en ce moment à tout rallier à son nom, jusqu'aux royalistes, par le vague des espérances.

M. de Quesvremont, anciennement familier de la maison d'Orléans, aujourd'hui briguant la familia-

rité de Robespierre, fit partager à madame de Sainte-Amaranthe son enthousiasme pour l'homme prédestiné, disait-il, qui n'attendait que l'heure où ses desseins seraient mûrs, et qui n'accordait à la terreur que ce qu'il n'était pas encore permis de lui arracher. Disciple fanatique de Catherine Théos, M. de Quesvremont parla à madame de Sainte-Amaranthe du nouveau culte comme d'une profonde conception du restaurateur de l'ordre. Il lui inspira ainsi qu'à sa fille et à son gendre le désir de se faire initier. C'était, disait-il, un acte qui inspirerait confiance à Robespierre. Une marquise de Chastenay, ardente royaliste, plus ardente adepte de la *Mère de Dieu*, acheva de déterminer madame de Sainte-Amaranthe à cette affiliation. Sartines, sa belle-mère et sa femme furent introduits nuitamment dans le grenier de la *Mère de Dieu*. Ces deux belles royalistes reçurent sur leur front le baiser de paix de l'infirme sibylle, qui devait être sitôt pour elles le baiser de la mort.

Soit que cette condescendance de ces deux jeunes femmes eût été en effet un gage aux yeux de Robespierre; soit qu'on eût fait pénétrer dans son esprit le désir et l'orgueil de voir les deux plus célèbres beautés de Paris s'incliner devant son génie; soit plutôt qu'il voulût tendre par elles une amorce aux partis proscrits pour les rattacher à l'ordre régulier qu'il méditait, il consentit à une entrevue avec ses deux admiratrices. Trial, homme de théâtre et ami

commun, conduisit Robespierre chez madame de Sainte-Amaranthe. Il y fut reçu en dictateur qui consent à laisser pressentir ses desseins. Il s'assit à sa table au milieu d'un cercle de convives choisis par lui-même. Il respira l'enthousiasme. Il se laissa gourmander doucement sur les excès qu'il souffrait trop longtemps. Il parla en homme qui devait retourner contre les seuls coupables la guillotine qui frappait encore tant d'innocents. Il entr'ouvrit ses desseins pour y laisser luire l'espérance.

IX.

Soit indiscrétion de ses hôtes, soit infidélité des convives, le comité de sûreté générale eut vent de ces entrevues et de ces demi-confidences. Vadier avait déjà fait introduire un de ses agents, Sénart, dans les réunions de la *Mère de Dieu* pour y observer les pensées et pour y noter les noms des principaux adeptes. Vadier savait que Robespierre en était l'idole. Il l'en supposait l'instigateur. Il le soupçonnait depuis le 20 prairial de vouloir se rattacher le peuple par les superstitions, et de caresser la classe supérieure par des présages de clémence. Vadier voulut prendre Robespierre à la fois en ridicule et en trahison. Il n'osait pas s'attaquer directement à un nom qui repoussait le soupçon et qui déconcertait l'agression; mais il espérait ainsi déverser indi-

rectement sur ce nom un ridicule qui rejaillirait sur sa puissance. C'était de plus une entreprise hardie que de montrer une première fois à la Convention que les amis de Robespierre n'étaient pas purs, et que ses sectateurs n'étaient pas inviolables.

Le comité de sûreté générale, secrètement d'accord avec la majorité du comité de salut public et avec les conspirateurs de la réunion Tallien, ordonna donc l'arrestation de Catherine Théos et de ses principaux adeptes. Les comités ordonnèrent en même temps l'arrestation de la marquise de Chastenay, de M. de Quesvremont, de M. de Sartines et de toute la famille de Sainte-Amaranthe, sans en excepter le fils, qui touchait à peine à sa seizième année. Ils firent arrêter aussi mademoiselle Grandmaison et son domestique Biret. On résolut de confondre toutes ces accusations, étrangères les unes aux autres, dans le grand acte d'accusation qu'Élie Lacoste rédigeait contre Ladmiral et Cécile Renault sous le nom générique et vague de *conspiration de l'étranger*. Vadier avait été chargé de rédiger le rapport préalable contre la secte de Catherine Théos. On s'en rapporta à la malignité de ce vieillard pour donner aux puérilités de dom Gerle les couleurs sombres d'une conjuration, et un vernis de ridicule qui déteignît sur le nom de Robespierre.

X.

Ce nom, que tout le monde savait caché au fond de cette affaire, devait être d'autant plus visible qu'il serait moins prononcé par Vadier. Robespierre avait senti le coup d'avance. Mais le poignard était enveloppé de respect. Il ne pouvait prendre ouvertement la défense de ces sectaires dans un moment où on l'accusait lui-même de vouloir raviver les superstitions pour sanctifier sa dictature. Il s'était efforcé de faire ajourner, sous prétexte de mépris, la lecture du rapport de Vadier à la Convention. Vadier avait été inflexible. Il avait fallu subir en silence les sarcasmes du rapporteur, les sourires de l'auditoire, les insinuations malignes contre son rôle de Mahomet. Le ridicule avait effleuré ce nom terrible, le soupçon avait jeté son ombre sur cette incorruptibilité. Les amis de Robespierre l'avaient senti. On l'avertissait confidentiellement de prendre garde à Vadier, espèce de Brutus feignant la rusticité pour déguiser la haine. « Faites tous vos efforts, » écrivait Payan à Robespierre, « pour diminuer aux yeux de l'opinion l'importance qu'on veut donner à l'affaire de Catherine Théos, et pour convaincre le peuple que c'est une jonglerie puérile qui ne mérite que le rire et le mépris des hommes sérieux. »

Enfin, bientôt après, Élie Lacoste avait fait le rap-

port du décret qui proposait l'envoi au tribunal révolutionnaire de tous les accusés. On y voyait, accolés à l'assassin Ladmiral et à Cécile Renault, le père, la mère et jusqu'aux frères de cette jeune fille, M. de Sartines, madame de Sainte-Amaranthe, sa fille madame de Sartines, son fils qui n'avait pas même l'âge du crime, MM. de Laval-Montmorency, de Rohan-Rochefort, le prince de Saint-Mauris, MM. de Sombreuil père et fils échappés aux assassins de septembre, M. de Pons, Michonis, municipal du Temple, coupable de compassion et de décence envers les princesses captives; madame de Lamartinière, la veuve de d'Éprémênil, enfin l'actrice Grandmaison, punie de l'amour de Sartines, et jusqu'au valet de chambre de cette actrice, puni de son attachement à sa maîtresse. On joignit à ces soixante accusés le portier de la maison où Ladmiral avait tenté d'assassiner Collot-d'Herbois, et la femme de ce concierge : *coupables tous deux*, disait l'accusateur, *de n'avoir pas fait éclater assez de joie quand l'assassin avait été arrêté!*

XI.

Robespierre, en écoutant les noms de madame de Sainte-Amaranthe et de sa famille, s'était tu. Il craignait de paraître protéger des contre-révolutionnaires. Il savait bien que c'était son nom qu'on frap-

pait, mais il retirait timidement ce nom pour ne pas paraître frappé lui-même; situation déplorable des hommes qui prennent la popularité au lieu de la conscience pour arbitre de leur politique. Ils se couvrent du corps de victimes innocentes au lieu de se couvrir de leur intrépidité!

Ces soixante-deux accusés prétendus complices se virent pour la première fois devant le tribunal. Ladmiral fut ferme; Cécile Renault, naïve et touchante. Elle demanda pardon à son père, à sa mère, à ses frères de les avoir entraînés, par sa légèreté, dans l'apparence d'un crime qu'elle n'avait jamais conçu. Elle affirma devant la mort que son prétendu projet d'assassinat n'était que la curiosité de voir un tyran.

Les Montmorency, les Rohan, les Sombreuil conservèrent la dignité de leur innocence et de leurs noms. Ils ne démentirent pas devant la mort la noblesse de leur sang. Ils moururent comme leurs aïeux combattaient.

Madame de Sainte-Amaranthe s'évanouit entre les bras de ses enfants. Sartines, en passant devant mademoiselle Grandmaison, arrosa les mains de l'actrice de ses larmes. Il la pria de lui pardonner la mort dans laquelle son attachement pour lui l'entraînait. Sa femme fut au-dessus de ses années par sa résignation, au-dessus de sa beauté par sa tendresse. Elle se réjouit de mourir avec sa mère, son mari,

son frère. Elle les pressa tour à tour dans ses bras. Elle ne repoussa pas même mademoiselle Grandmaison, qu'un sort cruel associait à leur infortune. Toute jalousie et toute distance disparurent devant la mort. Les mourants ne formèrent plus qu'une famille.

Afin de frapper les yeux du peuple d'un plus grand prestige de culpabilité, on avait revêtu pour la première fois, depuis Charlotte Corday, tous les condamnés de la chemise de laine rouge, vêtement des assassins. Une escorte de cavalerie et des pièces de canon chargées à mitraille précédaient et suivaient le cortége. Huit charrettes le composaient. Dans la première on avait fait monter madame de Sainte-Amaranthe et madame d'Épréménil sur le premier banc; madame de Sartines et mademoiselle Grandmaison sur le second, ces deux victimes d'un même amour! Dans la charrette suivante, M. de Sartines et son beau-frère enfant, M. de Sombreuil et son fils. Les trois autres chars portaient, à côté des Montmorency et des Rohan, le pauvre fidèle serviteur de mademoiselle Grandmaison, Biret, qui pleurait, non sur lui-même, disait-il, mais sur sa maîtresse. La marche était lente, l'échafaud lointain, le ciel printanier, la foule immense. Tous les regards s'élevaient vers ce groupe de têtes de femmes tout à l'heure tronquées. Les reflets ardents de la chemise rouge relevaient encore la blancheur de leur cou et l'éclat de leur teint. La multitude s'enivrait de cet éblouis-

sement de beauté qui allait s'éteindre. Les victimes échangeaient entre elles de tristes sourires, des paroles à voix basse, et des regards de mutuelle commisération. Ladmiral s'indignait et s'apitoyait sur le sort de ses prétendus complices. « Pas un seul, » s'écriait-il, « n'a connu mon dessein, j'ai voulu seul » venger l'humanité. » Puis se tournant vers Cécile Renault, qui priait avec ferveur : « Vous avez voulu » voir un tyran, » lui disait-il avec une ironique pitié, « eh bien ! regardez, en voilà des centaines » sous vos yeux. »

La marche dura trois heures. On immola les plus obscurs les premiers ; puis Cécile Renault, mademoiselle Grandmaison, Ladmiral, madame d'Éprémenil, les gentilshommes de l'ancienne monarchie, et le jeune Sainte-Amaranthe. Sa sœur et sa mère virent précipiter son corps décapité dans le panier. Leur tour approchait. La fille et la mère s'embrassèrent d'un long et dernier baiser, qu'interrompit l'exécuteur. La tête de la fille rejoignit celle de son jeune frère. Madame de Sainte-Amaranthe mourut l'avant-dernière ; Sartines le dernier. Il avait vu tomber, pendant un supplice de trois quarts d'heure, la tête de sa maîtresse, celle de son beau-frère aimé comme un fils, celle de sa belle-mère, celle de sa femme. Il était mort par tous ses sentiments ici-bas avant de mourir par le couteau.

Ce carnage souleva le peuple contre Robespierre.

Le crime de ses ennemis rejaillit sur lui. On ne le croyait pas assez déchu de son influence dans les comités pour leur permettre des supplices qu'il n'aurait pas désirés. On ne le croyait pas surtout assez lâche pour subir des crimes qu'il aurait réprouvés. Ceux qui espéraient en lui s'indignèrent. Ses amis s'étonnèrent. Ses ennemis s'encouragèrent. Il leur avait donné le secret de sa faiblesse. Ils redoublèrent de férocité. Ils le couvrirent pendant quarante jours du sang qu'ils versaient. Il n'osait avouer ni répudier ce redoublement de meurtres. Il se débattait en vain sous la responsabilité de la terreur. L'opinion la rejetait tout entière sur son nom. Situation cruelle, intolérable, méritée. Leçon éternelle aux hommes populaires, sur qui la juste postérité accumule tous les crimes contre lesquels ils n'ont pas osé protester.

XII.

Le langage de Robespierre aux Jacobins pendant ces quarante jours se ressentait de l'oppression de son âme. Il était vague, obscur, ambigu comme sa situation. On ne pouvait comprendre s'il accusait les comités de rigueur ou d'indulgence. Tantôt il blâmait la cruauté, tantôt la modération. Ses paroles à deux tranchants grondaient sans cesse et ne frappaient jamais. Il tenait sa colère en suspens. On ne devinait pas si elle tomberait sur les bourreaux ou

sur les victimes. Un homme politique qui n'ose pas expliquer ses vues s'aliène à la fois les deux partis : « Il est temps, citoyens, » s'écria-t-il enfin peu de jours avant la crise, « que la vérité fasse entendre » dans cette enceinte des accents aussi libres et aussi » mâles que ceux dont elle a retenti dans les plus » grandes circonstances de la Révolution. Irons-nous, » comme les conspirateurs, concerter dans des re- » paires obscurs » (allusion aux conciliabules de Clichy) « les moyens de nous défendre contre les » perfides efforts des scélérats? Je dénonce aux hom- » mes de bien un système qui tend à soustraire » l'aristocratie à la justice nationale et à perdre la » patrie en frappant les patriotes. Quand les circon- » stances se développeront, je m'expliquerai plus » clairement. Maintenant j'en dis assez pour ceux » qui comprennent. Il ne sera jamais au pouvoir de » personne de m'empêcher de déposer la vérité dans » le sein de la représentation nationale et des répu- » blicains. Il n'est pas au pouvoir des tyrans et de » leurs séides de faire échouer mon courage. Qu'on » répande des libelles contre moi, je n'en serai pas » moins toujours le même. Si l'on me forçait à re- » noncer à une partie des fonctions dont je suis chargé » (le bureau de police), il me resterait encore ma » qualité de représentant du peuple, et je ferais une » guerre à mort aux tyrans et aux conspirateurs! »

Ces tyrans et ces conspirateurs vaguement dési-

gnés ici étaient Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère, Carnot, Léonard Bourdon, Vadier et tous les membres des comités. Ils n'osaient plus paraître aux Jacobins depuis que Robespierre y régnait seul, ou ils n'y venaient que silencieux pour épier et pour dénoncer ses paroles. Ils l'accusaient en sortant d'insinuer au peuple l'existence d'un foyer de complots dans la Convention, et de prêcher la nécessité d'une épuration violente et insurrectionnelle comme celle du 31 mai.

XIII.

Quelques jours plus tard, Robespierre s'expliqua plus ouvertement; il se posa en victime, il appela sur lui l'intérêt et presque la pitié des patriotes : « Ces monstres, » s'écria-t-il, « dévouent à l'oppro-
» bre tout homme dont ils redoutent l'austérité des
» mœurs et l'inflexible probité. Autant vaudrait re-
» tourner dans les bois que de nous disputer ainsi
» les honneurs, la renommée, les richesses dans la
» république. Nous ne pouvons la fonder que par
» des institutions protectrices, et ces institutions ne
» peuvent être assises elles-mêmes que sur la ruine
» des ennemis incorrigibles de la liberté et de la
» vertu. Mais ces scélérats ne triompheront pas, »
continua-t-il, « il faut que ces lâches conjurés renon-
» cent à leurs complots ou qu'ils nous arrachent la
» vie! Je sais qu'ils le tenteront. Ils le tentent tous

» les jours. Mais le génie de la liberté plane sur les » patriotes! »

Ces accents passionnaient vivement le petit nombre de Jacobins qui se pressaient autour de lui chaque soir. Ces hommes de main étaient prêts à marcher avec Robespierre au but qu'il leur indiquerait. Ils devançaient même son impulsion. Leur impatience aspirait ouvertement à une insurrection. Ils conjuraient leur maître de nommer ses ennemis. Ils juraient de les immoler à sa cause. Buonarotti, Lebas, Payan, Couthon, Fleuriot-Lescot, Hanriot, Saint-Just ne cessaient de lui reprocher sa temporisation et ses scrupules. Le peuple était prêt à se lever à sa voix et à remettre entre ses mains le pouvoir et la vengeance. Robespierre continuait à se refuser à la dictature avec une inexplicable obstination. « Le nom » de factieux lui faisait horreur, » disait-il. « L'om- » bre de Catilina se levait toujours devant lui. Il res- » pectait dans la Convention la patrie, la loi, le » peuple. La pensée d'attenter par la force à la re- » présentation et de se montrer ainsi le violateur de » cette souveraineté nationale qu'il avait toute sa vie » professée, lui paraissait une sorte de sacrilége. Il » ne voulait entacher d'usurpation ni sa vertu répu- » blicaine ni sa mémoire. Il aimait mieux être, » ajoutait-il, « la victime que le tyran de sa patrie. Il » voulait le pouvoir sans doute, mais il le voulait » donné, non dérobé. » Il croyait fortement à lui-

même, à la toute-puissance de sa parole, à son inviolabilité populaire. Il ne doutait pas d'arracher à la Convention, par la seule force de la vérité et de la persuasion, cette autorité qu'il ne voulait pas déchirer en la disputant par la main tumultueuse d'une sédition. Il pensait que la république reconnaîtrait d'elle-même en lui la suprématie du génie et de l'intégrité. Idole de l'opinion, élevé par l'opinion, grandi, adulé, déifié depuis cinq ans par elle, il voulait que l'opinion seule le proclamât le dernier mot et le premier homme de la république. « Malheur aux hom-
» mes, » répétait-il souvent à ses amis, « qui résu-
» ment en eux la patrie et qui s'emparent de la liberté
» comme de leur bien propre. Leur patrie meurt avec
» eux, et les révolutions qu'ils se sont appropriées
» ne sont que des changements de servitude. Non,
» point de Cromwell, » disait-il sans cesse, « pas
» même moi ! »

XIV.

Dans cette pensée, Robespierre préparait lentement pour toute arme un discours à la Convention. Discours dans lequel il foudroierait ses ennemis en laissant seulement éclater aux regards du peuple leurs trames et sa propre intégrité. Il retouchait à loisir ce discours profondément étudié, aussi vaste que la république, aussi théorique qu'une philoso-

phie, aussi passionné que la Révolution. Il y résumait avec la plume de Tacite le tableau de tous les crimes, de toutes les corruptions, de tous les dangers, qui dégradaient, souillaient ou menaçaient la république. Il faisait rejaillir avec une allusion continue la responsabilité de nos désastres sur le gouvernement et sur les comités. Il faisait des portraits si ressemblants et si personnels des vices de la Convention qu'il ne restait plus qu'à leur donner le nom de ses ennemis. Enfin, il concluait vaguement à la réforme des institutions révolutionnaires, sans préciser ces réformes, et il provoquait la Convention à réfléchir.

Cette conclusion, plus impérative que s'il avait formulé lui-même un décret de mort contre ses ennemis, devait arracher des résolutions plus terribles contre ses envieux et des pouvoirs plus absolus pour lui-même que celles qu'il aurait formulées. La tyrannie a sa pudeur, il faut qu'on lui fasse violence. Ce qu'on lui donne va toujours au delà de ce qu'elle oserait demander.

Ce discours était divisé en deux parties et devait occuper deux séances. Dans la première partie, Robespierre tonnait sans frapper et désignait sans nommer. Dans la seconde partie, qu'il réservait pour réplique si quelqu'un avait l'audace de répondre, il sortait du nuage, il éclatait comme la foudre, il étreignait homme à homme, corps à corps, les

membres hostiles des comités. Il précisait les accusations et les crimes. Il nommait, il stigmatisait, il frappait, il entraînait de la tribune à l'échafaud les coupables laissés jusque-là dans l'ombre. C'est pour cet usage qu'il avait ébauché dans les notes secrètes de sa police les portraits destinés à ce pilori public. Armé sous ses habits de ces deux discours, Robespierre attendait la lutte avec confiance; ses adversaires commençaient à se défier. Aucun n'avait dans sa considération personnelle la force de lutter corps à corps avec l'idole des Jacobins. On savait que le peuple lui restait fidèle. Son ascendant intimidait la Convention. La mort pouvait tomber d'un de ses gestes sur toutes les têtes. Dans cette perplexité, Barrère insinuait des transactions. Collot-d'Herbois parlait de mal-entendus. Billaud-Varennes lui-même prononçait le mot de concorde. Les comités tendaient à fléchir sous le seul effet de son absence. Des négociateurs officieux s'interposaient pour éviter un déchirement. Legendre caressait. Barras, Bourdon, Fréron, Tallien couvaient presque seuls l'âpreté de leur haine et le feu de la conjuration.

XV.

Cependant les négociations avaient abouti à une entrevue entre Robespierre et les principaux membres des deux comités. Ils consentirent à se ren-

contrer au comité de salut public. Couthon, Saint-Just, David, Lebas étaient avec Robespierre. Les physionomies étaient contraintes, les yeux baissés, les bouches muettes. On sentait que les deux partis, tout en se prêtant à une tentative de réconciliation, craignaient également de laisser transpirer leurs pensées. Élie Lacoste articula les griefs des comités. « Vous formez un *triumvirat,* » dit-il à Saint-Just, à Couthon et à Robespierre. — « Un triumvirat, » répondit Couthon, « ne se forme pas de trois pen-» sées qui se rencontrent dans une même opinion; » des triumvirs usurpent tous les pouvoirs, et nous » vous les laissons tous. — C'est précisément ce dont » nous vous accusons, » s'écria Collot-d'Herbois : « retirer du gouvernement, dans un temps si diffi-» cile, une force telle que la vôtre, c'est le trahir et » le livrer aux ennemis de la liberté. » Puis se tournant vers Robespierre et prenant devant lui le ton et le geste théâtral d'un suppliant, il affecta de vouloir se précipiter à ses genoux : « Je t'en conjure au nom » de la patrie et de ta propre gloire, » lui dit-il, « laisse-toi vaincre par notre franchise et par notre » abnégation; tu es le premier citoyen de la répu-» blique, nous sommes les seconds; nous avons » pour toi le respect dû à ta pureté, à ton éloquence, » à ton génie; reviens à nous, entendons-nous, sa-» crifions les intrigants qui nous divisent, sauvons la » liberté par notre union! »

Robespierre parut sensible aux protestations de Collot-d'Herbois. Il se plaignit des accusations sourdes qu'on semait contre sa prétendue dictature; il afficha un complet désintéressement du pouvoir; il proposa de renoncer même à la direction du bureau de police, qu'on lui reprochait de dominer; il parla vaguement de conspirateurs qu'il fallait avant tout écraser dans la Convention.

Carnot et Saint-Just eurent une explication très-aigre au sujet des dix-huit mille hommes que Carnot avait détachés de l'armée du Nord exposée à toutes les forces de Cobourg, pour les envoyer envahir la Flandre maritime. « Vous voulez tout usurper, » s'écria Carnot. « Vous déconcertez tous mes plans, » vous brisez les généraux dans mes mains, vous » écourtez les campagnes. Je vous ai laissé l'inté- » rieur, laissez-moi le champ de bataille; ou si vous » voulez le prendre comme le reste, prenez aussi la » responsabilité des frontières! Que sera la liberté si » vous perdez la patrie? »

Saint-Just se justifia avec modestie et se déclara plein de déférence pour le génie militaire de Carnot. Barrère fut caressant et conciliateur. Billaud seul se taisait. Son silence inquiétait Saint-Just. « Il y a des » hommes, » dit le jeune fanatique, « qu'au carac- » tère sombre de leur physionomie et à la pâleur de » leurs traits, Lycurgue aurait bannis de Lacédé- » mone. — Il y a des hommes, » repartit Billaud,

« qui cachent leur ambition sous leur jeunesse et » jouent l'Alcibiade pour devenir des Pisistrate! »

A ce nom de Pisistrate, Robespierre se crut désigné. Il voulut se retirer. Robert Lindet intervint avec des paroles sages et douces. Billaud dérida son visage, et tendant la main à Robespierre : « Au » fond, » dit-il, « je ne te reproche rien que tes » soupçons perpétuels; je dépose volontiers ceux » que j'ai moi-même conçus contre toi. Qu'avons- » nous à nous pardonner? N'avons-nous pas tou- » jours pensé ou parlé de même sur toutes les grandes » questions qui ont agité la république et les conseils? » — Cela est vrai, » dit Robespierre; « mais vous » immolez au hasard les coupables et les innocents, » les aristocrates et les patriotes! — Pourquoi n'es-tu » pas avec nous pour les choisir?—Il est temps, » répondit Robespierre, « d'établir un tribunal de justice, » qui ne choisisse pas, mais qui frappe avec l'im- » partialité de la loi et non avec les hasards ou les » préventions des factions. » La discussion s'établit sur ce texte. Les enjeux étaient les têtes de milliers de citoyens. Robespierre voulant régulariser et modérer la terreur, les autres la déclarant plus nécessaire que jamais pour exterminer et pour extirper les conspirateurs. « Pourquoi donc avez-vous forgé » la loi du 22 prairial, » dit Billaud, « était-ce pour » la laisser dormir dans son fourreau? — Non, » dit Robespierre, « c'était pour menacer de plus haut

» les ennemis de la Révolution sans exception, et » moi-même si j'élevais jamais ma tête au-dessus des » lois. »

On convint, dit-on, de s'entendre à loisir sur le sort du petit nombre d'hommes dangereux qui remuaient dans la Convention; de les sacrifier, s'ils étaient coupables, à la sécurité de la république et à la concorde dans le gouvernement. Il fut convenu que Saint-Just ferait un rapport sur la situation des choses, propre à éteindre l'apparence des dissentiments et à démontrer à la république que l'harmonie la plus complète était rétablie entre les hommes. On se sépara avec les symptômes de la réconciliation.

LIVRE SOIXANTIÈME.

LIVRE SOIXANTE ET UNIÈME.

FIN DE LA TABLE DES SOMMAIRES.

